L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1307 - VENDREDI 30 JANVIER 2015 — 2 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1776-0224

JEANDOT Pneus

La Semaine du PNEU

Portes Ouvertes

Joigny
les 3 et 4 février

Tonnerrre
les 5 et 6 février

VREDESTEIN DESIGNED TO PROTECT YOU
Firestone
TAURUS
MICHELIN
Kleber
BRIDGESTONE

Voir page 11



Lancement du Plan protéines végétales Bourgogne

Objectifs sols, santé, rentabilité...

Le nouveau Plan régional pour le développement de la culture des protéines végétales est lancé. C'est une fusée à plusieurs étages conçue sur la base des réflexions et des expérimentations de la Chambre régionale d'agriculture (mandatée par le Conseil régional) et des partenaires aval et amont des filières végétales et animales. Le contexte réglementaire, économique et agronomique est porteur ; aux agriculteurs maintenant de saisir la balle au bond et d'en évaluer toutes les ressources, au profit leur système d'exploitation, en productions animales comme en productions végétales. *Page 14*

Côte d'Or

› Installation

Doublement atypique



Nièvre

› Marault

Vente aux enchères «vêlage facile»



Yonne

› Agence de l'eau Seine-Normandie

Un forum marqué par un anniversaire



fendt.fr FENDT



Démonstration possible

Fendt 500 Vario SCR

Un idéal sans compromis

Dernier né de nos nouvelles chaînes de production à Marktoberdorf, le 500 Vario exacerbe les sommets sur une toute nouvelle série de tracteurs. Les dimensions du légendaire 500 Favorit, associées à la cabine VisioPlus et sa toute dernière génération de terminal VarioTronic, sont des signes visibles des raffinements techniques apportés. De 125 à 165 Ch, ce tracteur est animé par un moteur 4 cylindres SCR. Avec ces trois niveaux de finitions, le 500 Vario SCR met la rentabilité à la portée de tous.

G. BUCHEZ

Secteurs:
Autun - Nevers
Corbigny - Luzy
Moulins-Engilbert
03 86 38 97 00

AGCO Your Agriculture Company
FENDT est une marque déposée d'AGCO Corporation

PLUS D'INFOS

MONGIN Jean-Jacques
n° ORIAS 07009678

> professionnel en assurances agricoles depuis 21 ans
> présent dès 7h00 le matin
> 1 seul interlocuteur pour l'établissement de vos contrats et la gestion de vos sinistres

RISQUE GRÊLE et ALÉAS CLIMATIQUES
AVIVA

6, Rue Dampierre (Place des Cordeliers) Auxerre
Tel. 03 86 72 08 38 - Fax 03 86 72 08 39
E-mail: mongin-jj@aviva-assurances.com

Sommaire

Côte d'Or
04 • Tuberculose bovine: La DGAL avait la parole
05 • GIE Charolais Évaluation: Un vendredi 13 pas comme les autres
06 • Cassis: La parfumerie lui dit merci
07 • Installation: Doublement atypique

Nièvre
08 • Les interrogations et les inquiétudes sont nombreuses: Les réunions Pac ont fait le plein
09 • Vente aux enchères «vêlage facile» au Marault: Le top prix est parti à 5 200 euros
10 • Réunions élevage du GDS 58: «Ce sont aussi des réunions d'élections des délégués»

Yonne
11 • Chablis: Des vins médaillés qui serviront d'ambassadeurs
12 • Agence de l'eau Seine-Normandie: Un forum marqué par un anniversaire et de nouveaux enjeux

Bourgogne et ailleurs
13 • Enjeux agronomique, économique, environnemental: Le plan protéines végétales Bourgogne sur orbite
14 • Le tout-Égypte reçu à l'ambassade de France au Caire: Les biftecks de l'ambassadeur...
15 • Olympiades des métiers: 27 jeunes Bourguignons à l'assaut du titre national

Filières
16 • Élevage Ovinpiades des jeunes bergers: La relève semble bien assurée !
17 • Cultures Groupes de développement agricole de Côte d'Or: Un moment réussi à poursuivre
18 • Dossier Distribution des aliments

Infos Services
22 • Analyses et tendances
24 • Petites annonces
27 • Annonces légales

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4 rue Davout
BP 77 409 - 21 074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante et Directrice de publication : Mauricette Besançon •

Rédaction mail: redaction@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein - am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos - f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat - mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresnes - Tél. 01 49 84 03 30

Commission paritaire des journaux et publication 0516 T 88045 - ISSN : 1969-8232
Dépôt légal : mois de parution.
Tirage moyen par numéro : 6 500 ex. Prix au numéro : 2,00 €
Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy
AgriBourgogne.fr

en bref

Pac L'apurement des aides ne sera pas supporté par les agriculteurs

«C'est le budget de l'État qui supportera l'apurement» des aides de la Politique agricole commune pour la période 2008-2012, a annoncé Stéphane Le Foll, le ministre de l'Agriculture. La Commission européenne demande à la France de rembourser 1,078 Md €, correspondant à des dépenses jugées irrégulières. *«Ce qui est reproché, c'est la qualité et la réactualisation insuffisante des photographies»* explique le ministre. Cette sanction qui dépassait les 3,5 Md € avant la négociation entre Bruxelles et Paris, sera financée par les budgets 2015, 2016 et 2017 de la France. L'Allemagne et l'Espagne ont déjà subi le même sort (dans des proportions équivalentes soit 2% des aides versées) selon le ministère. Les taux ont même atteint 5 à 15% pour la Grèce et 8 à 10% pour le Portugal.

Après-quotas La FNB demande une gestion des réformes de vaches laitières

Jean-Pierre Fleury, le président de la Fédération nationale bovine, a demandé la mise en place en Europe d'une *«gestion de l'après-quotas laitiers concernant les réformes de vaches laitières»*. Depuis le mois d'août, la mise à la réforme des vaches laitières a été *«plus importante que les années précédentes»* constate par ailleurs le ministère de l'Agriculture. L'Institut de l'élevage considère que le phénomène devrait durer au moins jusqu'au mois de mars et selon Jean-Pierre Fleury, la Commission européenne reste aveugle et sourde sur ce sujet.

Viande bovine Vers une hausse de 4% de la production française en 2015

L'institut de l'élevage prévoit que la production française des bovins finis devrait augmenter de 4% en 2015, à 1,52MTec. Cette hausse sera portée par les femelles (+6% en 2014), laitières, puis allaitantes. Le rythme des réformes laitières enclenché en septembre 2014 devrait se poursuivre au moins jusqu'au 31 mars 2015, date de la fin des quotas laitiers. Les exportations de broutards devraient continuer de s'effriter (-1%), tout comme la production de veaux de boucherie (-1%), tandis que la production de taurillons et de boeufs devrait augmenter respectivement de 2% et 1%.

Porc Le marché mondial restera soumis à de fortes turbulences en 2015

Le marché mondial du porc devrait rester soumis à de fortes turbulences en 2015 compte tenu de la situation sanitaire et des conditions économiques et géopolitiques qui influencent ce marché (diarrhée épidémique porcine, peste porcine, embargo russe et taux de change). En Europe, les signes positifs pour les producteurs, sont la chute de la valeur de l'euro et les négociations bilatérales en cours avec la Russie concernant l'embargo sanitaire.

PRI info

Côte d'Or Le Point Accueil Transmission vous accompagne

Le Point Accueil Transmission Association est l'un des premiers contacts à avoir pour préparer son projet de transmission, cessation et recherche d'associé. Il possible de prendre rendez vous sans aucun engagement par la suite et permet de lister les principales étapes, les interlocuteurs et le planning de votre projet. Parce que c'est une étape clé dans la carrière d'un exploitant, il est nécessaire d'anticiper 5 à 10 avant l'arrêt d'activité (accompagnement financé par le Fonds Social Européen et l'État dans le cadre du Programme Régional à l'Installation). Contact Alexis Parent : 03 80 68 67 84.

Nièvre Pour vous aider à travailler en société

L'accompagnement humain permet la préparation de l'entrée dans une société d'un candidat à l'installation, sous l'angle des relations humaines. Il permet à l'ensemble des futurs associés, avec l'aide d'un tiers, de clarifier : les objectifs personnels et professionnels de chaque associé, la place et le rôle de chacun, le partage des responsabilités. Il identifie l'engagement de chacun. Il aide à définir l'organisation du travail, et peut aller jusqu'à la rédaction du règlement intérieur (accompagnement financé par le Conseil Régional de Bourgogne dans le cadre du Programme Régional Installation). Pour tout renseignement, contactez Christelle Martin ou Nicole Gabalda (Chambre d'Agriculture) au 03 86 93 40 38.

Yonne Le Point Accueil Installation : votre premier contact

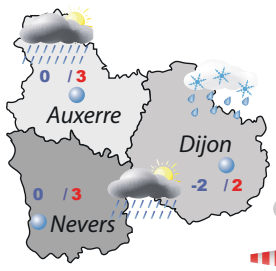
Vous êtes intéressé(e) par le métier d'agriculteur, vous avez un projet d'installation en agriculture à plus ou moins long terme, vous envisagez une reconversion professionnelle en agriculture. N'hésitez pas à contacter le Point Accueil Installation. Des conseillers sont à votre écoute pour vous accompagner dans votre réflexion et pour vous informer sur le dispositif d'aides à l'installation et les démarches à l'installation (accompagnement financé par l'État). Plus d'informations au 03 86 94 21 99.

Dijon Céréales vous présente la météo de la Bourgogne du 30 janvier au 8 février

Météo de la Bourgogne

AGATE ADDIME — AIDE À LA GESTION ADAPTÉE AU TEMPS ET À L'ENVIRONNEMENT
Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36
0,34€ ttc/min
www.agate-france.com

Vendredi 30 Janvier

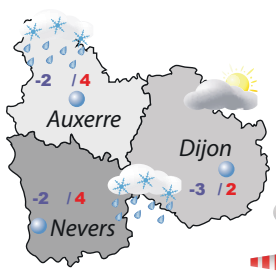


Maussade
De nombreuses averses sont attendues, ainsi que des précipitations de pluie et neige mêlées.

T° mini : -3 à -1 °C
T° maxi : 2 à 4 °C
Vents : Ouest-Sud-Ouest 40 km/h

Ste Martine
Soleil : 08:16 - 17:44
Lune : 14:04 - 04:34

Samedi 31 Janvier



Mitigé
Ce samedi sera partagé entre des précipitations de pluie et neige mêlées et quelques timides apparitions du soleil.

T° mini : -4 à -2 °C
T° maxi : 3 à 5 °C
Vents : Sud 40 km/h

Ste Marcelle
Soleil : 08:14 - 17:46
Lune : 14:55 - 05:26

Dimanche 1er Février



Perturbé
Un temps bien perturbé s'annonce, avec de nombreuses précipitations localement mêlées à quelques flocons.

T° mini : 0 à 2 °C
T° maxi : 4 à 6 °C
Vents : Ouest-Sud-Ouest 40 km/h

Ste Ella
Soleil : 08:13 - 17:47
Lune : 15:49 - 06:13

Prévisions à 7 jours

Lundi 2 au Mercredi 4 Février :
De nombreuses précipitations de pluie et neige mêlées sont attendues.
Vents : Nord-Ouest à 30 km/h
T° mini. : -1 à 2 °C T° maxi. : 2 à 4 °C

Jeudi 5 au Dimanche 8 Février :
Un ciel nuageux en perspective, avec quelques chutes de neige parfois mêlées à des précipitations.
Vents : Nord-Est à 40 km/h
T° mini. : -5 à 1 °C T° maxi. : -1 à 1 °C

clin d'œil



Territoire

«Garder de la cohérence et défendre la proximité»

Nouvelle carte, compétences… les régions et les territoires vont profondément évoluer. Un point sur ces sujets avec Xavier Beulin, président de la FNSEA.

La nouvelle carte des régions de France a été adoptée. Des commentaires ?

«Au préalable, permettez-moi de faire remarquer que sur ce sujet, on a mis la charrue avant les bœufs : nous aurions préféré avoir un vrai débat sur les compétences (générales, plein exercice, délégation…) des régions et un vrai débat sur la fiscalité les concernant avant d'avoir à se prononcer sur une carte. De toute façon, il reste une question essentielle qui n'a pas été posée : quelle solidarité financière organisera-t-on entre les territoires au regard de la capacité fiscale de chacun d'entre eux ? Deux autres questionnements restent sur la table à nos yeux : est-ce que la réforme est source d'économie ou non et est-ce que l'efficience est liée à la taille ? Le moins que l'on puisse dire, c'est que demain, il s'agira de gérer des grands territoires pour lesquels les populations, dans certains cas, ne semblent pas convaincues par les assemblages proposés. Il ne nous semble pas que tout ceci aille vers une simplification et nous estimons que dans les régions regroupées, on se prépare à quelques années difficiles au moins du point de vue des lieux de gouvernance de ces nouvelles régions. La disparition, les fusions ou regroupements de départements ou encore la notion de département rural ne nous apparaissent pas non plus comme une bonne piste. À cette approche, nous préférons la notion de territoires ruraux qui ont des besoins et qui portent des projets bien souvent innovants. Il faudra aussi surveiller l'apparition des métropoles (NDLR : effectives depuis le 1er janvier 2015) : que se passe-t-il pour les territoires sans métropole ? Et là où se situe une grosse métropole, n'y a-t-il pas un risque d'aspiration des moyens financiers pour le développement de ces métropoles au détriment du monde rural ? Enfin, nous constatons que les plans État/régions ont été négociés avec l'ancienne organisation régionale. Que se passe-t-il pour les régions regroupées ? Il reste que nous sommes convaincus qu'il faut renforcer les régions notamment autour des notions d'aménagement du territoire, de développement économique, d'enseignement supérieur et de recherche. L'idée est de trouver, à travers des bassins de vie, des territoires de cohérence avec des habitants qui s'y retrouvent en termes d'identité, de services…»

Quid du monde rural et du monde agricole ?

«Au sein des grands territoires nouvellement créés, une question nous intéresse particulièrement : comment va-t-on traiter la proximité ? Nous avons une crainte : c'est que cette réforme se traduise par un développement à deux vitesses avec un monde rural qui se sente à l'écart des grandes orientations. Un autre point nous paraît important : avec un échelon comme l'intercommunalité passant à une taille de 20 000 habitants minimum, on va devoir procéder, dans certains cantons, à des regroupements de 60 à 70 communes, un véritable casse-tête. C'est une mesure qui est du reste fort contestée en ce moment. Il faut bien prendre la mesure de ce qui est exprimé dans les différentes élections : pour les ruraux, c'est le risque et la peur de l'isolement, d'être laissés pour compte avec des interrogations fortes sur la présence des services publics comme les écoles, la formation, la santé, les loisirs et la culture, le très haut débit. Sur ce dernier sujet, par exemple, les collectivités font de gros efforts pour implanter de la fibre mais il ne faut pas se leurrer, on ne pourra pas installer de la fibre partout. Il y aura donc des inégalités de territoire face au très haut débit. D'où la convention signée entre Orange, Nordnet, Intelsat et la FNSEA pour installer cette technologie dans un certain nombre d'exploitations agricoles, à titre expérimental. Si cela fonctionne bien, nous essaierons d'équiper systématiquement les fermes très isolées. Il faut trouver les moyens d'exister au niveau régional».

Quelle vision proposez-vous de la régionalisation par rapport au monde agricole ?

«Nous sommes naturellement décentralisateurs. Mais il faut garder la spécificité de l'agriculture française à travers son organisation par filière. Ce que nous attendons des régions à travers leurs futures compétences propres et les compétences déléguées, c'est de ne pas perdre, par excès de régionalisation, de leur cohérence d'intervention. Cette notion de cohérence est particulièrement importante. Les grands enjeux du développement territorial agricole, comme par exemple la modernisation des bâtiments d'élevage ou encore l'équipement en outil d'aide à la décision, doivent transcender les particularismes régionaux. Nous pensons aussi, de façon plus globale, qu'une réforme réussie des régions ne se fera pas sans réforme de la fiscalité des régions».

Quelles évolutions envisagez-vous pour le réseau FNSEA ?

«Il est bien entendu un peu tôt pour définir fermement ce que sera l'avenir. Lors de nos deux derniers congrès, nous avons déjà choisi l'option de renforcer les échelons régionaux. Mais de nouvelles adaptations seront à faire, absolument. L'idée sera bien de défendre des projets locaux avec des services interlocuteurs à l'échelle régionale. Notre prochain congrès traitera du fonctionnement du réseau et des orientations seront prises pour améliorer son organisation. Nous devrons déterminer qui seront nos futurs interlocuteurs et savoir comment être plus efficace et présent là où se prendront les décisions dans l'avenir. L'une de nos responsabilités sera de préserver la notion de proximité».

PROPOS RECUEILLIS PAR THIERRY MICHEL ET MICHEL BOURDONCLE



Organisation La carte des 13 régions françaises a été validée par le Conseil constitutionnel le 15 janvier 2015. Au 1er janvier 2015 ont été créées les métropoles de Rennes, Bordeaux, Toulouse, Nantes, Brest, Lille, Rouen, Grenoble, Strasbourg et Montpellier. La métropole de Lyon est une collectivité territoriale à part entière et dispose d'un statut particulier. Celles du Grand Paris et d'Aix-Marseille-Provence verront le jour au 1er janvier 2016. En 2017, les intercommunalités devront compter au moins 20 000 habitants et être organisées autour de bassins de vie. En 2017, est également prévue une réforme des sous-préfectures : création des maisons de l'État pour regrouper les services administratifs et maintenir une présence sur le territoire.

POUR TOUTES CONSTRUCTIONS CONÇUES POUR DURER
BÂTIMENTS BOIS • MÉTALLIQUE • MIXTE
FOSSES BÉTON LISIER & MÉTHANISATION
ZI - CS 10507 - 67480 Leutenheim
Tél. 03 88 53 08 70 - Fax 03 88 86 26 20
www.systeme-wolf.fr - siege@systeme-wolf.fr
wolf SYSTEME
Agent Régional : GUINCHARD SARL
Arc-Sous-Montenot - 25270 Levier
Tél. 03 81 49 30 12 - Guinchard.wolf@wanadoo.fr

► Agenda

Cantonales FDSEA
Rendez-vous cantonaux de la FDSEA de Côte d'Or : Gevrey-Chambertin (3 février à 9h30 au 17, rue de l'église à Noiron), Dijon Est (3 février à 16 heures à la salle Pierre Aubert à Varois), Dijon Nord et Ouest (3 février à 17h30 à la mairie d'Hauteville), Montigny/Châtillon (4 février à 14 heures à la mairie de Montigny), Aignay (4 février à 20h30 à la mairie de Duesme).

5-6/02 Salon des seniors
Les 5 et 6 février, de 9h à 17h, se tiendra au Palais des Congrès à Dijon, le 2ème Salon des seniors *«Bien vieillir en Côte d'Or»* organisé par le Conseil général de Côte d'Or, en partenariat avec la Carsat de Bourgogne Franche-Comté, la caisse régionale MSA de Bourgogne, le RSI et l'Agence régionale de santé de Bourgogne. Plus d'information sur www.cotedor.fr. Entrée gratuite.

Du 9 au 19/02 Réunions Chambre d'agriculture
La Chambre d'agriculture de Côte d'Or organise comme chaque année des réunions d'informations pour les agriculteurs, les rendez-vous sont fixés à Is-sur-Tille le 9 février à 14h00 à la salle Orangerie, à Châtillon-sur-Seine le 10 février à 14h00 à la salle ERL, à Genlis le 11 février à 14h00 à la salle Agora, à Pouilly-en-Auxois le 18 février à 14h00 à la salle des fêtes et à Semur-en-Auxois à 14h00 au caveau des Maréchaux.

12/02 Vente de béliers
La 24ème vente de béliers charollais organisée par l'Association des éleveurs de moutons charollais de Côte d'Or, se déroulera le jeudi 12 février, à partir de 14h, au hall des expositions à Arnay-le-Duc. Les acheteurs pourront faire leur choix parmi 120 reproducteurs résistants à la tremblante. Catalogue disponible sur: association-mouton-charollais.com. Hall ouvert à partir de 11h, restauration sur place. Renseignement au 06 17 96 39 61 (JM Guyot) et au 06 89 40 12 66 (T. Maréchal).

03/02 Réunion méthanisation
La méthanisation vous intéresse? Vous avez un projet? Vous souhaitez vous informer sur les conditions à réunir pour initier un projet ? La Chambre d'agriculture de Côte d'Or, en collaboration avec le pays chatillonnais, vous invite à une réunion sur la méthanisation au cours de laquelle tous les aspects liés à la méthanisation seront abordés. Cette réunion aura lieu le mardi 3 février à 14 heures, au lycée de la Barotte à Chatillon-sur-Seine (salle 2 – externat). Renseignements: Sylvie Lemaire – Chambre d'agriculture de Côte d'Or au 06 75 88 63 76 ou sylvie.lemaire@cote-dor.chambagri.fr

Tuberculose bovine

La DGAL avait la parole

La Direction générale de l'alimentation, par l'intermédiaire de son directeur adjoint, était l'invitée d'honneur de l'assemblée générale du GDS de Côte d'Or.



Certains sujets de contestation, comme les indemnisations, ont été débattus.

Les questions affluaient en nombre la semaine dernière à Sombernon. Alors que la lutte contre la tuberculose bovine commence à montrer des signes favorables sur le terrain, certaines *«lacunes»* sont encore reprochées aux grandes instances. Jeudi 22 janvier, les représentants du GDS et plusieurs éleveurs ont profité de la venue de Jean-Luc Angot, directeur adjoint de la DGAL, pour l'interroger sur plusieurs sujets, à commencer par celui des indemnisations.

Florent Lefol, secrétaire général du GDS21, a été le premier à *«dégainer»* : *«Il serait légitime d'expliquer votre stratégie. Depuis deux ans, la quasi-totalité des dossiers est systématiquement recalée par vos services. Comment est-il possible, depuis Paris, de donner un avis défavorable à des estimations en n'ayant jamais vu les bovins ?»* Jean-Luc Angot s'est dit *«conscient»* de la situation : *«Le traitement des dossiers peut effectivement prendre du temps. Des pièces justificatives sont nécessaires pour pouvoir dépasser les montants majorés, établis par une loi qui date de 2001. Il y a sans doute, je le reconnais, des problèmes d'effectifs de notre côté, même si la création de 60 emplois cette année dans les services vétérinaires et phytosanitaires devrait faire du bien. Nous essayons de faire évoluer cet arrêté de 2001: des discussions sont en cours avec le ministère du Budget, un retour est attendu pour le mois prochain. Nous espérons régler ces problèmes au plus vite»*.



Jean-Luc Angot, a été très sollicité.

Des avancées concrètes ?
Jean-Luc Angot s'est en revanche montré en contradiction avec certains propos venant de la salle : *«sachez que la Côte d'Or n'est pas plus mal lotie que les autres départements. Votre taux de réfractions est de 5% quand il est de 6% en moyenne nationale. Et on ne peut pas dire que tout se passe depuis Paris, la DGAL se déplace sur le terrain»*.

Le directeur adjoint s'est exprimé sur une toute récente résolution de GDS France, qui invite les éleveurs à ne pas faire abattre leurs animaux tant que le montant des indemnisations n'est pas connu : *«il ne me semble pas que ce soit la meilleure solution pour sortir du blocage actuel. Cette idée est contreproductive et se retournera contre l'éleveur. L'objectif commun est de faire disparaître la tuberculose : la situation s'améliore et ce n'est pas le moment de baisser les bras»*. Jean-Luc Angot a également donné son point de vue sur la problématique des blaireaux: *«il faut mettre le maximum d'efforts pour les éradiquer dans les zones noires. Nous n'évacuons pas la possibilité d'utiliser d'autres moyens que le collet. Nous sommes face à un problème de santé animale et même de santé publique, nous passons ce message au ministère de l'Environnement»*. La directeur a terminé son propos en citant plusieurs avancées réglementaires : *«un arrêté de police de faune sauvage figure dans la nouvelle loi d'avenir, il y a une réelle prise de conscience que cette faune peut représenter un réservoir pathogène. Notre pays est aussi précurseur dans un autre domaine : une plateforme d'épidémio-surveillance vient d'être mise en place, c'est unique dans le monde et cela laisse entrevoir des améliorations dans vos problèmes»*.

AURÉLIEN GENEST

Le point à *«presque»* mi-chemin
Trois foyers infectés sont actuellement recensés, alors que 40% de la prophylaxie ont été réalisés. Pour rappel, la dernière campagne de prophylaxie s'était achevée sur le nombre de dix foyers. Les premiers résultats font part d'une baisse des réactions positives en interféron (18% au lieu de 24% par rapport au même stade l'an passé) et du nombre de cheptels bloqués (12% au lieu de 20%). Ces derniers éléments sont «en lien» avec l'évolution des seuils du protocole expérimental.

Trois problèmes clairement identifiés
Pascal Martens, président du GDS, a axé son intervention sur les problématiques des blaireaux, du parcellaire et des indemnisations. *«On ne nous écoute toujours pas»* regrette le responsable côte dorien, qui débute sur les blaireaux : *«avec les recontaminations, c'est notre problème n°1. Depuis 2009, on nous promène par rapport au statut de cet animal. Malgré le travail intensif des piégeurs, le piégeage ne suffit plus. Cela n'avance pas assez vite, il nous faut d'autres méthodes. Avec la Cirev, il nous faut définir des zones noires, restreintes autour des foyers, recenser et vider les terriers en totalité et les reboucher. On ne s'en sortira qu'à ce prix. Bien sûr, tout cela en l'expliquant aux signataires de la convention de Bern qui surveillent nos actions»*. Pascal Martens enchaîne sur la notion de parcellaire : *«c'est notre problème n°2. Sur une partie du département, ce sont des grandes parcelles, assez regroupées, mais sur l'autre partie, ce ne sont que de petites parcelles encerclées. En moyenne, un éleveur a 25 à 30 voisins de pré. Au niveau épidémiologique pour toutes ces maladies, c'est catastrophique. La Chambre d'agriculture pilote ce dossier avec l'aide du Conseil général. Les causes avancées de ce morcellement sont le refus du remembrement et aussi les conditions d'installation des jeunes. Il n'y a pas forcément des parcelles disponibles autour des exploitations où les jeunes s'installent. Peut-être faudrait-il examiner l'exploitation avant d'exiger un agrandissement parfois lointain ? Il faut absolument progresser sur cette restructuration et enfin avoir des résultats. Monsieur le préfet, il faut faire évoluer les textes»*. Le président du GDS termine son propos sur les indemnisations : *«on ne s'en sort pas. Que penser des sommes en jeu ? L'année dernière, les sept dossier portaient en total sur un différé de 37 000 euros. Quand je vois le temps passé à faire des recours, à monter à Paris, à discuter, je pense que l'on perd notre temps et les éleveurs, eu, perdent confiance. Viendra un jour où les bêtes ne partiront plus qu'après avoir été indemnisées. Là, tout le monde sera perdant. Monsieur Angot, je vous demande de remonter cela à Paris avant qu'il ne soit trop tard. C'est prépondérant dans cette lutte. On ne peut pas accepter que les animaux partent en dessous du marché, c'est intolérable»*. Dans leurs discours respectifs, Vincent Lavier (président de la Chambre d'agriculture), François Sauvadet (président du Conseil général), Éric Dumoulin (directeur de la DDPP) et Marie-Hélène Valente (secrétaire générale de la préfecture) ont apporté leur soutien au GDS de Côte d'Or et à son président.

GIE Charolais Évaluation

Un vendredi 13 pas comme les autres

Quarante reproducteurs seront mis en vente le 13 février au pôle agricole de Créancey. La génétique ne laissera aucune place au hasard.



Les membre du GIE Charolais Évaluation, réunis en assemblée générale mercredi 21 janvier.

Chance ou malchance en ce vendredi 13 février ? Pour les futurs acheteurs de la vente de Créancey, la question ne se posera pas : chacun saura précisément à quoi s'attendre. Les quarante reproducteurs mis aux enchères pourront répondre à toute attente concernant la descendance de leur cheptel. *«Le lot est encore plus homogène que les autres années. Aucun veau ne se distingue plus qu'un autre. Il devrait, en toute logique, y avoir beaucoup de preneurs»* relève Jean-Pierre Godot, président du GIE Charolais Évaluation. Ce groupement d'intérêt économique s'est réuni en assemblée générale la semaine dernière à Créancey pour peaufiner les derniers détails de l'organisation. La mise à prix restera à 2 500 euros. Le système de boîtiers électroniques est reconduit avec des enchères de 20 euros. Les photos, vidéos et fiches techniques de chaque bovin sont d'ores et déjà disponibles sur le site internet de la station (www.stationevaluation21.com). Ceux qui le souhaitent peuvent obtenir des informations supplémentaires auprès des techniciens Bovins Croissance et venir voir les veaux sur rendez-vous. L'achat à distance sera même possible en cas d'indisponibilité le jour J.

Un travail collectif

Si tout est mis en place pour assister à une belle vente, le responsable du GIE ne cache pas les difficultés du moment: *«on le sait tous, la situation est délicate dans les fermes. Le commerce des broutards et le prix de la viande ont du mal à reprendre. Si cette conjoncture devait avoir un impact sur notre vente, ce serait vraiment dommage : l'investissement dans un reproducteur est très utile pour contrer les difficultés. La génétique contribue à l'optimisation des conditions de naissance, de la morphologie et des croissances, permettant d'accroître la productivité d'un élevage. Ce n'est pas le seul levier disponible, mais c'est sans doute le plus accessible»*. Durant cette assemblée générale, Céline Zanella, responsable de l'EDE de Côte d'Or et du Pôle Elevage, a salué l'important travail collectif réalisé autour de la station et la volonté commune de faire progresser la race charolaise. Concernant le prix des pensions -considéré élevé par certains-, Jean-Pierre Godot a rappelé qu'il s'agissait d'un *«investissement»* devant *«se raisonner sur sa globalité»* : *«il ne faut pas considérer la seule vente d'un bovin. A l'exception de certains animaux, on ne fait généralement pas de gros coup de commerce. Il faut considérer l'ensemble des bénéfices : l'éleveur va disposer d'une publicité de 150 jours sur notre site internet. Son exploitation est mise en avant le jour de la vente et le suivi des animaux après celle-ci lui assure également des retombées»*.

Le moment d'acheter ?

Sébastien Tursin, de Villargoix, prenait part à cette réunion, de même qu'à la visite de la station proposée l'après-midi : *«C'est le deuxième bovin que j'emmène ici. Je ne l'avais pas revu depuis la rentrée. Je m'étais contenté de regarder ses croissances sur internet. Mes impressions ? Il a bien changé et visiblement bien profité !»* Pour cet éleveur de 32 ans, la station *«est un endroit où il faut être présent pour vendre des animaux, et pas uniquement le jour de la vente»*. Concernant le contexte, *«ce sera forcément tendu, mais les éleveurs ont besoin d'un taureau car il ne s'est quasiment rien vendu à l'automne»*.



Un veau de Sébastien Tursin, éleveur dans le canton de Saulieu, figure parmi le panel d'animaux.

AURÉLIEN GENEST

Robots de traite

Une autre façon de travailler

Vingt-cinq exploitations côte d'oriennes ont fait le choix de la robotisation. Un producteur du canton de Montbard témoigne.

Alexis Bernard s'est installé en janvier 2012 sur l'exploitation familiale de Montigny-Montfort. Six mois plus tard, un robot de traite faisait son apparition au sein de l'atelier lait. *«Ce n'était pas une surprise ni même un choix de dernière minute car c'était le but de mon installation. L'exploitation avait un grand besoin de modernisation»* explique l'éleveur d'une soixantaine de vaches Brunes. La salle de traite 2x4 était devenue *«totalement obsolète»* d'après son père Daniel, aujourd'hui en retraite. Le choix entre un robot et une nouvelle salle n'a fait l'objet d'aucune hésitation de la part de l'EARL Bernard, productrice de 470 000 litres dédiés à l'AOP Epoisses. *«D'un point de vue pratique, il n'y a eu beaucoup moins de maçonnerie à effectuer, toutes les traites ont été assurées sans interruption jusqu'à la mise en route du robot»* explique le père de famille. Mais là n'est pas *«l'essentiel»*, comme le relève Alexis Bernard, qui vient de fêter ses 23 ans : *«le robot, c'est une autre façon de travailler, les journées sont rythmées différemment. Il n'y a plus l'astreinte de la traite qui, chez nous, s'effectuait deux fois par jour à 6 heures et 18 heures. En plus de ce confort de travail, nous obtenons de nombreux résultats sur informatique comme les chaleurs, de précieux éléments sur la quantité et la qualité du lait, les cellules... Toutes ces données arrivent en continu et il est très facile de remonter dans le temps : nous connaissons les évolutions semaines après semaines, mois par mois, années après années, c'est très appréciable et cela aide à progresser techniquement»*. Daniel Bernard approuve ces propos : *«personnellement, j'ai terminé ma carrière avec des problèmes musculaires dûs à la traite. Avec cette machine, Alexis ne connaitra pas les mêmes soucis. Et toutes les informations disponibles témoignent des progrès réalisés dans le métier. La disparition de l'astreinte lui permet de travailler à côté et faire autre chose, comme suivre des formations agricoles»*. L'utilisation d'un robot de traite nécessite tout de même une présence humaine, comme l'explique Alexis : *«il faut être là pour intervenir au moindre problème. Les pépins sont généralement minimes mais il faut les régler au plus vite»*. L'EARL Bernard ne regrette aucunement cet investissement de 150 000 euros : *«la satisfaction est au rendez-vous et cela me permet d'anticiper le départ en retraite du départ de ma mère d'ici quelques années. C'est un cap à frachir. Au départ, on se demande si les bêtes vont s'adapter. Tout s'est finalement bien passé. Une autre satisfaction vient de la production qui a été revue à la hausse : nous avons pratiquement gagné une traite quotidienne par vache. L'utilisation d'une mélangeuse peu de temps après mon installation y a aussi contribué»*.



L'EARL Bernard se réjouit de son investissement, à plusieurs niveaux.

AURÉLIEN GENEST

► Formations

Aujourd'hui Début de la formation chiens de troupeau

La date de la première journée de la formation chiens de troupeaux évoquée dans nos dernières édition est reportée au 30 janvier.
Les rendez-vous suivants restent inchangés (13 février, 13 mars, 17 avril et 15 mai) à proximité de Pouilly-en-Auxois.
Contact : Jean-Marc Bidoire au 06 70 11 19 94, 03 80 68 66 58

ou seo21@orange.fr

Rédiger son Document unique d'évaluation des risques

09/02 et 6/03 à Liernais
Responsable de stage : Aline Parize (Chambre Agriculture de Côte d'Or)
03 80 68 66 28
aline.parize@cote-dor.chambagri.fr

L'azote dans tous ses états

10 février à Châtillon sur Seine ou 17 février à Quétigny
Responsable de stage : Pauline Allard (Chambre Agriculture de Côte d'Or)
03 80 91 06 76
pauline.allard@cote-dor.chambagri.fr

Contrôles sanitaires et visites de la DDPP dans son laboratoire fermier

12/02/2015 à Mont Saint Jean
Responsable de stage : Severine Gautier (Chambre Agriculture de Côte d'Or)
03 80 68 66 50
severine.gautier@cote-dor.chambagri.fr

PAC 2015 Évaluer son impact sur mon exploitation

17 et 20/02 à Dijon, 10 et 13/03 à Créancey ou 17 et 19/03 à Châtillon sur Seine
Responsable de stage : Anne Hermant(Chambre Agriculture de Côte d'Or) 03 80 28 81 29
anne.hermant@cote-dor.chambagri.fr

Améliorer ou maintenir la qualité du lait

17/02 et 24/02 à Saint Seine l'Abbaye
Responsable de stage : Aurore Gérard (Chambre d'Agriculture de Côte d'Or)
03 80 90 68 72
aurore.gerard@cote-dor.chambagri.fr

Gérer le parasitisme dans son cheptel ovin

19/02 à Baigneux les Juifs
Responsable de stage : Aurore Gérard (Chambre d'Agriculture de Côte d'Or) 03 80 90 68 72
aurore.gerard@cote-dor.chambagri.fr

▸ Bloc-notes

Clin d'œil

Ils avaient accepté de nous recevoir dans leur cour de ferme à la fin du mois de décembre, pour participer à la vie du journal et faire part, avec humilité et gentillesse, de leur façon de gérer leur stock de paille. Quelques jours avant la parution de l'article, l'exploitation de Jean-Luc et Benoît Lechenault, à Veilly dans le canton de Bligny-sur-Ouche, a été victime d'un sinistre : un incendie qui a ravagé, entre autres, leur stocks fourragers. Les pages du journal étant déjà parties à l'impression quand l'information est tombée dans nos locaux, il était trop tard pour stopper la parution. Terres de Bourgogne et plusieurs éleveurs rencontrés depuis témoignent leur sympathie à ces deux passionnés de l'élevage et leur souhaitent bon courage dans la remise en fonctionnement de leur exploitation.

Appel à bénévoles

Création d'un spectacle unique autour de l'agriculture

Dans le cadre de l'organisation de l'événement «La Ferme de JAnne» qui se tiendra les 6 et 7 juin 2015 au cours du Parc et au parc de la Colombière à Dijon, l'association «La Ferme de JAnne» recherche des figurants bénévoles pour les besoins d'un spectacle autour de l'agriculture. Une réunion d'information est prévue le **jeudi 5 février** à 20h30 dans les locaux de l'association. Pour s'inscrire, contacter directement l'association au 03 80 68 67 71 ou par mail à lafermedejanne@gmail.com

Cassis

La parfumerie lui dit merci

La récolte de cassis bourgeons se termine en Côte d'Or. Un agriculteur du canton de Saint-Jean-de-Losne évoque cette production bien particulière.


Denis Ponnavoy, à Magny-lès-Aubigny.

«*Les bourgeons partiront essentiellement à Grasse dans les Alpes-Maritimes, la parfumerie est le principal débouché*» indique Denis Ponnavoy, agriculteur à l'EARL des Lilas. Ce producteur vient de terminer sa récolte de cassis bourgeons débutée le mois dernier avec son épouse Annie et leur fils Romain. «*Les bourgeons sont à maturité à cette période. Nous devons les récolter avant le débourrement du printemps, le cassis est très précoce*» poursuit le Côte d'orien, qui devrait une nouvelle fois enregistrer un rendement de 100 et 120 kg à l'hectare, pour un prix approchant les 40€/kg. Si la grande partie de la récolte s'est effectuée à la machine, le reste l'a été à la main: «*devant un manque de surface et l'installation de Romain, nous avons récemment planté du cassis bourgeons entre les rangs d'une culture dédiée aux fruits. Nous ne pouvons pas utiliser la machine dans ce cas-là, mais ça marche plutôt bien*». L'EARL des Lilas utilise les mêmes variétés de cassis pour ses 11 hectares de bourgeons et 29 hectares de fruits : «*la seule différence est bien la récolte. Pour cette production, nous coupons les baguettes de l'année. Il faut ensuite ébourgeonner et faire le tri avant que tout soit livré à la coopérative Socofruits*». Denis Ponnavoy a régulièrement augmenté sa surface de cassis depuis son premier hectare planté en 1987 : «*les crues de la Saône des années 1980 m'avaient motivé à chercher autre chose que de l'élevage. Mes prairies étaient inondables et il fallait sans cesse rentrer les vaches. Aujourd'hui, c'est sûr, je ne regrette pas ce choix et c'est à chaque fois un plaisir de récolter à cette période*».

AURÉLIEN GENEST

Retrouvés dans Chanel n°5



Les bourgeons sont principalement utilisés par la parfumerie fine. Des éléments entrent dans la composition de nombreux parfums (Amazone, First, Magie Noire, Silence, Chanel n°5...). Les bourgeons de cassis sont également utilisés pour la production d'arômes alimentaires, la pharmacie, et par les liquoristes afin d'apporter de la puissance aromatique aux crèmes de cassis.

Maraîchage

Un travail qui porte ses fruits

Le groupement de producteurs de fruits et légumes de Côte d'Or (GPFL21) dresse un bilan positif de sa première année d'existence.


Des expérimentations ont été menées dans plusieurs espèces et variétés.

Essais concluants sur les melons, les engrais verts, la gestion de l'irrigation... La satisfaction était unanime lundi 19 janvier lors de l'assemblée générale du GPL21: les premiers travaux du groupement ont répondu aux attentes des producteurs, qui avaient eux-mêmes proposé ces thématiques. «*L'idée est de progresser collectivement par l'acquisition de références locales. La cotisation est vraiment minime (50 euros). Nous avons déjà pas mal de réponses qui vont nous permettre de résoudre un certain nombre de problèmes et nous apporter un gain économique non négligeable*» relève le président Philippe Marande, lui-même producteur à Messigny-et-Vantoux. Lancé il y a un an, le GPFL21 a pour objectifs de rendre compétitifs ses adhérents en les aidant à produire des légumes adaptés aux conditions pédoclimatiques des zones maraichères du département. La démarche concerne les systèmes conventionnels et biologiques, à travers de l'acquisition de références techniques et économiques. Aspect, précocité, sensibilité aux maladies et ravageurs sont autant de critères à comparer pour offrir aux producteurs les moyens d'adapter leur choix de variétés en fonction de leur clientèle et des caractéristiques de leur exploitation. Les travaux de la nouvelle année se dédieront à différentes variétés d'ail, à la lutte contre Drosophila suzukii (petite mouche des fruits rouges) et une nouvelle fois à l'irrigation (pilotage), en étroite collaboration avec les services de la Chambre d'agriculture. Plusieurs formations et visites techniques sont également prévues. Le groupement devrait prochainement compter une quinzaine d'adhérents. **Contact : Anne-Laure Galimard** (06 31 67 80 65, 03 80 28 81 22).

AURÉLIEN GENEST

Installation

Doublement atypique

Un jeune agriculteur de Saulieu produit du miel et du safran depuis un peu plus d'un an.



Damien Pelotier, 30 ans, est apiculteur et safranier.

Non, les JA de Liernais/Saulieu ne sont pas tous éleveurs bovins... Damien Pelotier, avec sa centaine de ruches et ses 6 000 m² de cultures de safran en est la preuve. *«Je le reconnais volontiers : les productions que j'ai choisies ne sont pas celles que l'on s'attend à voir d'emblée chez un JA du secteur ! Je suis toutefois un agriculteur comme les autres, c'est juste une autre facette du métier»* relève le jeune homme habitant Saulieu. Son envie de changer de profession s'est concrétisée le 1er janvier 2014 par cette installation atypique. *«J'étais, jusqu'alors, commercial dans un tout autre domaine. Je ne me plaisais plus beaucoup dans cette branche»* confie Damien Pelotier, dont les parents ne sont pas issus du milieu agricole. *«En revanche, mes grand-parents avaient une ferme et j'ai toujours entretenu un lien assez étroit avec l'agriculture»* poursuit le Sédélocien qui *«petit»*, allait *«souvent chez des voisins qui avaient des animaux : l'un deux avaient même des ruches et tout est parti de là...»* Damien Pelotier a un peu plus de mal à expliquer son autre orientation : *«je ne me rappelle plus exactement comment j'ai fait connaissance avec le safran... Il s'agit d'une culture marginale, il y a beaucoup de travail à réaliser mais uniquement sur une période bien déterminée, en l'occurrence la récolte du mois d'octobre. Le reste du temps, je peux me libérer et m'occuper des abeilles»*.

Une saison difficile

La première année d'activité du producteur côte d'orien s'est terminée sur un rendement de 10kg de miel par ruche. *«On peut généralement prétendre de 20 à 24 kg quand tout se passe bien. L'année a été catastrophique avec du vent froid et de la pluie. Le début de l'hiver a été doux, les abeilles ont été perturbées et ne savaient plus à quelle période elles évoluaient. Le parasitisme a lui aussi été très présent»* commente Damien Pelotier. Pour le safran, célèbre exhausteur de goût, environ 200 grammes ont été récoltés : *«c'est ce à quoi on peut s'attendre une première année pour la surface considérée. Les deuxième et troisième récoltes devraient permettre de récolter entre un et deux kilogrammes»*. Six mille mètres carrés est une surface importante pour cette culture bulbaire : le jeune agriculteur figurerait parmi les vingt producteurs français les plus *«importants»* en terme de surface. A noter que le kilogramme de cet épice peut se vendre entre 30 000 et 50 000 euros. A titre indicatif, l'achat de ses 100 000 bulbes ont nécessité un investissement d'environ 10 000 euros.

Se faire connaître

Comme toute entreprise qui débute, celle de Damien Pelotier prend ses marques et tente de développer sa clientèle. Différents produits sont d'ores et déjà proposés comme six variétés de miel (ronce, acacia, châtaignier, fleurs d'été, tilleul et fleurs sauvages), du pain d'épice, du sirop et du chocolat de safran... Les petits pistils peuvent être incorporés dans des soupes, paellas ou intégrer toute autre recette culinaire. L'agriculteur développe sa présence sur les marchés et enregistre une demande grandissante de la restauration : *«j'espère que cela va continuer ainsi. Dans le même temps, il faudra assurer une production constante»*. Damien Pelotier compte bien rester et s'épanouir au sein de l'équipe JA de son canton : *«j'ai à cœur de montrer cette facette cachée de l'agriculture et mettre en avant le rôle des abeilles. Un exemple parmi d'autres : des ruches disposées près de cultures de colza mellifère peut engendrer une hausse de rendement de 30 à 40% car les abeilles vont butiner et faciliter la fécondation»*.
Renseignements sur l-or-de-bourgogne.com

Aurélien Genest



Journée d'information BTS
samedi 7 février 2015 de 9h à 17h
La Barotte fait peau neuve !



BTS ACSE (Analyse, Conduite et Stratégie de l'Entreprise agricole)
Logements étudiants disponibles sur place
Formation polyvalente et en relation directe avec le monde professionnel
www.labarotte.educagri.fr
Lycée agricole La Barotte : Route de Langres 21400 Châtillon-sur-Seine
03 80 91 53 03 - chatillon.legta@educagri.fr
Bourgogne Conseil régional
Lycée Agricole
Liberté • Égalité • Fraternité République Française Ministère de l'Agriculture de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Enseignement agricole 100% nature

▸ Agenda

Du 29/01 au 5/02/2015

Cartographie des cours d'eau de l'Aron

La Direction départementale des territoires (DDT) de la Nièvre organise trois réunions d'information sur la cartographie des cours d'eau du bassin de l'Aron. Ces réunions s'adressent aux élus des communes concernées ainsi qu'aux propriétaires riverains des cours d'eau. Les rendez-vous sont fixés :
jeudi 29 janvier à 18h au centre socio-culturel de Cercy-la-Tour,
lundi 2 février à 18h à la salle des fêtes de Mont et Marré,
jeudi 5 février à 18h à la salle des fêtes de Vandenesse.

Février Réunions d'information du GDS 58

Le Groupement de défense sanitaire (GDS) de la Nièvre organise 5 réunions à destination des éleveurs qui auront lieu :
jeudi 5 février à 14h à la salle polyvalente de Saint-Honoré les Bains,
vendredi 6 février à 14h à la salle de la mairie de Lormes,
jeudi 12 février à 14h à la salle de la mairie de Dornes,
mardi 17 février à 14h à la petite salle des fêtes de Donzy,
vendredi 20 février à 14h à la salle de la mairie de Saint Jean aux Amognes.
Programme : campagne de prophylaxies (aspects techniques et financiers, cotisations), mise en place de la section ruminants du FMSE (fonds de mutualisation sanitaire et environnemental), plan IBR, actions du GDS (BVD, paratuberculose, avortements...)

10/02 AG des irrigants de la Nièvre

L'Admien organise son assemblée générale annuelle le mardi 10 février prochain à partir de 8h30 à l'Hôtel de Magny-Cours (Ferme du Domaine de Bardonnay, 58470 Magny-Cours). Lors de cette demi-journée, les irrigants nivernais aborderont les nouvelles règles d'ouverture du marché de fourniture de distribution de l'électricité et couvriront l'actualité sur les choix variétaux du maïs et le désherbage ainsi que l'arrêté cadre des usages de l'eau. Guillaume Benali, consultant énergie à ECG Consulting, traitera le sujet de *«la fourniture d'électricité : marché et règles d'accès»*. Contact : Arnaud Vautier, à la Chambre d'agriculture, au 03 86 93 40 60.

Les interrogations et les inquiétudes sont nombreuses

Les réunions Pac ont fait le plein

La semaine dernière, la DDT et la Chambre d'agriculture de la Nièvre organisaient 5 réunions d'information sur la nouvelle Pac, à travers tout le département. Une fréquentation inédite témoignait des nombreuses interrogations des agriculteurs nivernais.



A Saint-Jean aux Amognes comme dans les quatre autres réunions Pac, la salle était comble d'agriculteurs pleins d'interrogations.

Les réunions qui se sont déroulées à Ciez, Saint-Pierre le Moutier, Saint-Jean aux Amognes, Corbigny et Saint-Honoré les Bains, la semaine dernière, n'ont pas désempli. Il faut sans doute y voir là une forme d'impatience de la part des producteurs nivernais, de même qu'une grande interrogation, confinant parfois à l'inquiétude.

Avec respectivement 100, 40, 90, 90 et 50 participants, ces réunions -une par bassin- ont fait le plein, à la demi-surprise des conseillers de la Chambre d'agriculture. Selon Thérèse Romefort, la directrice de l'Etablissement départemental de l'Elevage (EDE) et chef de service à la Chambre d'agriculture, *«nous avons rencontré de nombreux agriculteurs différents à chaque fois, beaucoup de nouvelles têtes, des jeunes et des plus âgés, qui nous ont fait remonter leurs demandes quant aux inconnues qui subsistent encore sur les différentes modalités d'application de la nouvelle Pac»*. Ces rencontres, co-organisées avec la Direction départementale des territoires (DDT), avaient déjà été programmées au mois de juin dernier, avant d'être annulées et reportées en raison du manque de détails sur les nouveaux critères tels que décidés par le ministère de l'Agriculture... Et sept mois après, les agents et les conseillers restent encore dans l'attente des précisions de leur tutelle. *«On est en janvier, et le gouvernement ne nous dit toujours rien, c'est un dysfonctionnement»* estime Thérèse Romefort, au vu de la mobilisation des agriculteurs nivernais lors de ces échanges... 430 au total en une semaine.

Accompagnement et bilans personnalisés

Alors que l'EDE commence à faire la point et la synthèse des débats, les différents conseillers de la Chambre évoquent les questions qui ont été posées le plus souvent par l'assistance. Ainsi en est-il de l'aide à la vache allaitante dont on ne sait pas encore sur quoi se basera le critère de la prolificité, ou encore la période prise en compte pour l'évaluation des 0,8 veaux nés, mais aussi les premières simulations quant aux surfaces d'intérêt écologique (SIE), ou même la pérennisation de l'ICHN... Liste non exhaustive. Les agents et les conseillers tentent, autant qu'ils le peuvent, d'éclairer les agriculteurs de la façon la plus pertinente possible, en fonction des connaissances qu'ils ont déjà acquises et des spéculations en cours à Paris. *«Il y a eu énormément de questions, le public a été très réactif»* souligne Béatrice Bourdon, l'une des conseillères de la Chambre d'agriculture qui a été longuement sollicitée. *«Nous avons eu aussi beaucoup de contacts d'agriculteurs qui voulaient des précisions sur nos prestations Cartopac et nos formations»* indique-t-elle. Une tendance confirmée et encouragée par Thérèse Romefort : *«nous devons insister sur le besoin de faire un pré-diagnostic, par exemple pour calculer la localisation de la SIE et vérifier l'assolement. Nous devrons faire des bilans personnalisés sinon les télédéclarations risquent de durer indéfiniment. Nous proposerons des accompagnements individuels et des formations, entre le 1er avril et le 15 mai, dates entre lesquelles les télé-déclarations seront à faire»*. La tache est rude. Jusqu'à cette année, près de 600 agriculteurs faisaient tout seul leurs déclarations en ligne. Avec le changement de règles du jeu, *«il y a un risque que beaucoup se reportent sur les propositions d'accompagnement des différents prestataires»* prévoit déjà la directrice de l'EDE.

E.C.

Aides ovine et caprine 2015

Plus que 3 jours pour télé-déclarer

La Direction départementale des territoires (DDT) de la Nièvre s'inquiète du peu de télé-déclarations enregistrées à ce jour pour demander les aides ovines et caprines. Le 23 janvier, elle a publié un communiqué.

«La DDT de la Nièvre rappelle aux éleveurs que les dates principales de dépôt de demande d'aide ovine et caprine sont du 1er janvier au 2 février 2015. Tout dépôt tardif entre le 3 février et le 27 février entraîne une réduction de 1% par jour de retard. A partir du 28 février, les demandes ne seront plus recevables. Les demandes peuvent être télé-déclarées sur le site : www.telepac.agriculture.gouv.fr». C'est par ce communiqué court mais explicite que l'administration alerte les éleveurs de moutons et de chèvres nivernais de l'imminence de la fin de la période de dépôt des demandes d'aides. Il semble qu'à ce jour, et contrairement aux années passées, nombre d'entre eux aient beaucoup de retard sur cette procédure pourtant habituelle. La DDT, pour répondre aux besoins d'informations, indique également un numéro de téléphone, le 03 86 71 52 24, et un site internet : www.nievre.gouv.fr (onglet «politiques publiques/agriculture/aides en agriculture»).

Critères nouveaux pour les ovins

A l'EDE, Thérèse Romefort confirme que les éleveurs ont pris du retard dans les télé-déclarations, tant en ovins qu'en caprins. Et elle tient à rappeler les critères qui, dans la première catégorie, ont un peu évolué. En ovins donc, le minimum éligible est de 50 brebis. L'aide de base est de 17,47 euros et complément de 1,94 euros jusqu'à 500 brebis (après prélèvement de 3% pour abonder le 2è pilier de la Pac). La nouveauté réside dans la condition de 0,4 agneau vendu par brebis et par an. Une majoration de l'aide de 6 euros peut être appliquée, soit dans le cadre de démarches qualité (SIQO/CCP), soit au-delà de 0,8 agneau vendu par brebis et par an, soit dans le cadre d'une installation récente (de moins de 3 ans). Enfin, 3 euros supplémentaires peuvent être attribués si il y a contractualisation ou vente directe. La directrice de l'EDE précise que la productivité par brebis est fournie par l'EDE à tous les éleveurs.

Caprins : rien ne change

Concernant les élevages caprins, les modalités de l'aide sont reconduites à l'identique. Il faut toujours un minimum de 25 chèvres. L'aide est d'environ 13,50 euros par chèvre. Et une majoration de 3 euros est appliquée dans le cas d'une adhésion au Code mutuel des bonnes pratiques en élevage caprin ou si l'éleveur a suivi une formation au Code des bonnes pratiques d'hygiène.

E.C. D'APRÈS COMMUNIQUÉ

Vente aux enchères *«vêlage facile»* au Marault

Le top prix est parti à 5 200 euros

Beau succès pour la 6è vente aux enchères du programme vêlage facile du Herd Book Charolais, jeudi 22 janvier, à la ferme du Marault. Tous les indicateurs sont en hausse.



Jasmin a été vendu 5200 euros. C'est le top prix de l'édition 2015, en forte augmentation par rapport à celui de l'édition précédente.

Bien sûr, certains veaux ont été plus disputés que d'autres. Bien sûr, il y en a eu une dizaine d'invendus, mais si Michel Baudot, au soir des enchères, affichait sa satisfaction, c'est que le succès était au rendez-vous. *«C'était une belle vente bien menée, des prix de vente corrects avec une dizaine d'invendus»* s'était-il exprimé au micro, à la fin de la vente. Et de cette *«belle réussite de l'édition 2015»* découlera un nouveau rendez-vous en 2016. Le président du HBC l'a officiellement confirmé. Ce qui satisfait particulièrement les organisateurs, c'est que *«sur les 42 animaux présentés (en évaluation à la station depuis septembre), 29 ont été vendus aux enchères, dont 4 à l'export puisque ils rejoindront l'Italie»*. La Sardaigne, notamment, dont des professionnels, pour la première fois, avaient fait le déplacement à Magny-Cours. Autre motif de contentement : le prix de vente moyen a grimpé cette année à 3280 euros. Il était de 2893 euros en 2014. Et c'est sans compter sur les 5 ventes à l'amiable qui ont eu lieu, quelques minutes après les enchères, dans la stabulation derrière le ring. Il reste donc 8 mâles, encore disponibles et qui resteront durant un mois à la station du Marault, prêts à changer de propriétaires. Durant les opérations de ventes publiques, menées de langue de maître par Martial Tardivon, le directeur commercial du marché au cadran de Moulins-Engilbert, un bouillonnement inédit a saisi les allées de l'amphithéâtre. Sous les encouragements et l'effervescence du speaker, certains veaux ont connu des enchères par boîtier électronique très soutenues, l'écran affichant parfois des changements de tranches de 20 euros toutes les demi-secondes. Le système a fait ses preuves et galvanise les éleveurs venus nombreux jeudi dernier, pour tenter de gagner des conditions de confort dans leurs vêlages tout en maintenant un haut niveau de performances et de productivité de leurs cheptels.

Jasmin, fils de Virgile SC, vendu 5200 euros

A l'image de ce peloton de veaux, adjugés entre 3000 et 3500 euros, donc bien valorisés, le top prix est revenu à un veau originaire du département de la Loire. Lui aussi a fait fonctionner les pouces des enchérisseurs sur leurs boîtiers puisqu'il a finalement été vendu 5200 euros. Là encore, c'est un record puisque le top prix de 2014 n'avait atteint *«que»* 4880 euros. Jasmin a été remporté par l'élevage nivernais Poupon, de Fléty, dans la Nièvre. Présenté comme un fils de Virgile SC (sans corne), *«il est intéressant par sa lignée paternelle en vêlage facile mais aussi parce que c'est un animal très harmonieux, très racé (avec un index de 110 en aptitudes fonctionnelles), avec un très bel arrondi de culotte»*. Ce top prix et les nombreux veaux achetés à bon prix l'ont-ils été en raison d'un calendrier de la vente différent des autres années ? Toujours est-il que le Herd Book Charolais a avancé l'événement de 15 jours par rapport aux dates des éditions précédentes. Cela a tout le moins permis d'attirer un public plus nombreux. La plupart des boîtiers électroniques de la vente a été remise aux éleveurs dès leur arrivée à la ferme et ce, même si tous n'ont pas acheté. En revanche, tous savaient ce qu'ils étaient venus chercher et éventuellement revendiquer : les animaux étaient visibles le matin de la vente au Marault et des portes ouvertes avaient eu lieu les deux mercredis précédents.

EMMANUEL COULOMBEIX

▶ Formations

Février et mars Certiphyto avec la Chambre d'agriculture

La Chambre d'agriculture de la Nièvre propose de nouvelles sessions de formation de deux jours en vue de l'obtention du Certificat individuel (Certiphyto), en février et mars prochains à travers tout le département. Les dates prévues sont les 24 et 26 février à Corbigny, les 10 et 12 mars à Moulins-Engilbert, les 17 et 19 mars à Nevers et les 24 et 26 mars à Decize. L'objectif est d'accompagner les agriculteurs dans l'évolution de leurs pratiques en matière d'utilisation des produits phytosanitaires. Programme : Qu'est-ce qu'un produit phytosanitaire, la réglementation ; les risques pour la santé et comment les limiter, les risques pour l'environnement et comment les limiter ; autodiagnostic et techniques alternatives. En dehors des dates programmées, une session peut être organisée dans un lieux au choix sur la base d'un groupe de 12 à 15 participants volontaires. Le Certificat individuel sera obligatoire à partir de novembre 2015. Tarif : gratuit. Renseignements et inscriptions auprès de Marie-Luce Soudière, responsable du stage, au 03 86 93 40 62 ou par mail à marie-luce.soudiere@nievre.chambagri.fr.



Sicafome. Le préfet en visite



Outil moderne et performant, le marché au cadran de Moulins-Engilbert fait la fierté -et le revenu- d'une partie du monde professionnel de l'élevage dans le département. Trentenaire, la Sicafome a donc tout naturellement reçu la visite du plus haut représentant de l'Etat dans la Nièvre, le préfet, en la personne de Jean-Pierre Condemine. Mardi 27 janvier, accompagné de François Rosa, le sous-préfet de Château-Chinon, il a pu observer les procédures d'achat et de vente des bovins dans les deux salles équipées de boitiers électroniques et d'écrans du marché. C'est Bernard Gauthier, le président de la Sicafome, qui l'a accueilli dans les lieux, de 9h30 à 11h, et lui a fait rencontrer les professionnels présents.

Gaec & Sociétés

Anticiper la transmission de son exploitation est indispensable

Gaec & Sociétés organise une journée de formation, le 24 février 2015, à Nevers, sur la transmission de son exploitation.

La transmission de son exploitation est une étape importante dans la vie de l'entreprise, que ce soit sur les aspects sociaux, fiscaux, juridiques, patrimoniaux Cette période se prépare, et pour que cela se passe au mieux, il est vivement conseillé de l'anticiper. L'anticipation participe grandement à la réussite de la transmission et peut aussi permettre de limiter son coût. C'est en ce sens que Gaec et Sociétés propose une journée de formation le mardi 24 février 2015, à la Chambre d'agriculture à Nevers. Marie-Thérèse Sanchez, responsable juridique et fiscale au CER sera l'intervenante.
Lors de cette journée, les régimes matrimoniaux et leurs conséquences, les formes juridiques de l'exploitation, les baux, les donations, la fiscalité … feront partie des points qui seront abordés. Pour plus d'informations n'hésitez pas à contacter Maëla Guegan au 03 86 93 40 96 ou par mail à gaec.societes58@wanadoo.fr.

M.G – GAEC & SOCIETES



Réunions élevage du GDS 58

Alain Bonnel : «ce sont aussi des réunions d'élections des délégués»

Du 5 au 20 février, le GDS 58 renoue avec l'organisation de réunions sur tout le territoire de la Nièvre. 5 au total auront lieu et balayeront l'actualité sanitaire au sens large. Alain Bonnel, directeur de l'organisme, précise le programme.



Alain Bonnel, le directeur du GDS de la Nièvre, renoue avec les réunions d'information sur le terrain. La semaine prochaine, 5 réunions sont prévues dans le département, réunions où les adhérents éliront aussi leurs délégués de sections.

Terres de Bourgogne : Pourquoi renouer avec ces réunions d'information des éleveurs à travers la Nièvre ?

Alain Bonnel : Cela fait trois ans que l'on n'en avait pas tenues parce que l'actualité sanitaire n'était pas très porteuse. Nous n'avions pas grand chose à raconter. Là, c'est différent, parce qu'il s'agit aussi de réunions électives. Suite à la réforme des statuts du GDS 58 lors de l'assemblée générale extraordinaire de mars 2014, les adhérents ont décidé d'instituer des délégués de secteurs, sur les 5 mêmes zones que celles de la Chambre d'agriculture. Le rôle des anciens délégués cantonaux puis de secteurs n'a pas changé : ils constituent l'assemblée générale et sont le lien entre l'échelon départemental et le local. Avec ces zones-là, la proximité des délégués s'éloigne un petit peu mais nous n'avons plus que 2000 éleveurs dans le département et il y a des secteurs où l'on ne trouvait plus les délégués requis. Maintenant, nous élirons 7 délégués pour la zone Nord-Ouest, 13 pour le Nord-Morvan, 9 pour le Centre, 7 pour le Sud et 9 pour le Sud-Morvan.

Hormis les élections, quel sera l'ordre du jour ?

Comme d'habitude, nous ferons un point sur la vie du GDS (finances, cotisations et utilisation des cotisations), sur les actions du GDS (BVD, paratuberculose). Sur la BVD, par exemple, nous évoquerons la proposition nationale d'un plan d'éradication collectif. Des régions comme l'Ouest et l'Est se sont déjà engagées dans le processus. On s'expliquera car cela risque d'être très coûteux. Nous savons que la BVD circule dans la région et nous avons des plans d'assainissement individuels mais par contre, la démarche collective risque de coûter très cher. Les analyses ne sont pas gratuites. On peut les faire dès la naissance des bovins en analysant les bouts de cartilage qui tombent lors de la pose des boucles... mais nous avons 150 000 naissances dans la Nièvre et à raison de 3 à 4 euros par animal, on trouve l'argent où ? Pour l'instant, au GDS, nous préconisons plutôt aux éleveurs de se protéger en vaccinant les femelles de reproduction.

Évoquerez-vous le plan IBR, dont Terres de Bourgogne s'est fait l'écho la semaine dernière ?

Nous l'aborderons ainsi que les difficultés actuelles qui y sont liées. Nous recensons une quarantaine d'élevages suspendus dans la Nièvre cette année.

Et quoi d'autre ?

Nous allons porter, en lien avec les responsables de la FDSEA 58, une information aussi complète que possible sur le Fonds de mutualisation sanitaire et environnemental (FMSE), qui existe depuis deux ans. Les éleveurs payent depuis 2013 à la MSA 20 euros pour la partie horizontale du fonds, mais il y a aussi des sections spécialisées, telles que celle pour les ruminants, qui s'ouvrent à une adhésion facultative. Nous avons très peu de données là-dessus. Le national a décidé de confier aux GDS l'appel à cotisations (10 centimes par bovin et 2 centimes par brebis ou chèvre). Quand le FMSE engage des fonds sur une action donnée, l'Etat apporte 65% de l'enveloppe, dont 75% sont pris en charge par l'Europe. Ces actions doivent être soumises à l'approbation de l'Etat. Nous nous expliquerons aussi sur le devenir du Fonds de mutualisation sanitaire (FMS) auquel cotisaient les éleveurs depuis plusieurs années. Il n'y a plus de cotisations mais que va devenir l'argent déjà versé ? En tout cas, nous avons déjà des appels d'éleveurs qui refusent de cotiser au FMSE »...

PROPOS RECUEILLIS PAR
EMMANUEL COULOMBEIX

En vue du futur marché estival de la Jonction à Decize

Une association de producteurs fermiers du Sud-Nivernais est née

A Decize, les travaux de la 2ème phase d'aménagement du Port de la Jonction, avec sa grande halle, avance à grands pas. Porté par la Communauté de communes du Sud-Nivernais, le projet s'ouvre aux acteurs économiques locaux. Des agriculteurs s'organisent.


Autour de la présidente Amandine Vadrot, quelques uns des premiers adhérents de l'Association des prodtucteurs fermiers du Sud-Nivernais.

A partir du 5 juin prochain, la grande halle du port fluvial de la Jonction à Decize accueillera un marché nocturne, chaque vendredi d'été de 18 à 21h. Les travaux sont en cours, de même que tout le complexe attenant, à côté des gîtes et hôtel-restaurant déjà réalisés depuis l'an dernier. Ce projet de développement, qui mise sur la confluence touristique exceptionnelle liée au fleuve, au canal et au vélo-route, est porté par la Communauté de communes du Sud-Nivernais, pour un budget total de près de 7 millions d'euros. L'objectif des élus est développer l'économie locale du territoire par la place centrale qu'occupe cet ancien marécage reconverti en pôle d'attraction touristique et économique. La collectivité y installera d'ailleurs cet été ses propres bureaux, juste à côté de la fameuse grande halle, un espace ouvert aux producteurs, artisans et commerçants du secteur. Depuis plus d'un an, les élus de la CDC ont lancé un appel aux bonnes volontés. Si la collectivité investit et accompagne, elle espère que ce sont les acteurs économiques qui s'approprieront l'opportunité de développement mise à leur disposition. Et très vite, les responsables ont affiché leur *«volonté de travailler avec les agriculteurs»* du cru. En février 2014, avec la Chambre d'agriculture de la Nièvre, ils ont organisé une réunion d'information à leur intention, en leur présentant le projet. Assez vite est alors venue l'idée d'organiser un marché de producteurs fermiers, sous la future grande halle et de là, 7 ou 8 agriculteurs du Sud-Nivernais ont commencé à apporter leurs réflexions. Jusqu'à Noël dernier où certains d'entre eux ont décidé d'aller plus loin, en créant officiellement l'Association des producteurs fermiers du Sud-Nivernais.

Six adhérents qui en attendent d'autres

Présidente de la structure, Amandine Vadrot est une jeune salariée du Gaec Baravelle, à Livry, qui produit des fromages de vache et de chèvre. «*À partir du 5 juin et jusqu'au 30 septembre, chaque vendredi, de 18 à 21h, les adhérents pourront venir participer à ce marché estival. Nous sommes déjà six producteurs et la porte est ouverte à d'autres agriculteurs ou artisans du sud du département*» promet-elle. L'idée est, tout en satisfaisant aux besoins des touristes de passage, nombreux sur le fleuve et le véloroute, d' *«attirer des gens après la sortie du boulot et de décaler l'offre pour celles et ceux qui ne peuvent pas aller au marché, le matin, dans le centre-ville de Decize»*. Pour les responsables de la Communauté de communes, *«ce sera un moyen d'offrir de la visibilité aux produits locaux, faits chez nous, tout en développant une image dynamique de notre territoire. Ce sera comme une vitrine»*. A côté de la Grande halle, une boutique sera aussi mise à disposition de l'association pour vendre les produits sur une période plus longue que les 3 heures du marché du vendredi. Aux adhérents de s'organiser... Ces adhérents, quels sont-ils ? Il y a là, un maraîcher bio, Bruno Virlojeux, qui proposera des légumes de la ferme où il s'est installé récemment à Azy-le-Vif. Jean-Paul Gagnard, apiculteur à Decize, apportera la large gamme de miels (accacia, tilleul, ronces...) qu'il produit grâce à ses 50 ruches, passion dont il a hérité de son père et qu'il perpétue depuis sa retraite de mécanicien de précision. Venu de Saint-Jean-aux-Amognes, Daniel Guy, éleveur de bovins charolais et de 70 chèvres, présentera ses fromages de chèvre... Une productrice de fraises est aussi contactée. Il y aura aussi Lucile Champagne, dont les porcs et les moutons complèteront la proposition commerciale. «*Toutes les semaines de l'été, nous espérons offrir une gamme large de produits locaux, qui ira du porc ou au mouton jusqu'au safran*» prévoit Amandine Vadrot : «*plus nous serons de vendeurs, plus nous vendrons et plus nous serons diversifiés, plus nous drainerons de monde*» ! La grande halle, conçue de façon ambitieuse, pourra accueillir 35 – 40 exposants, sur trois travées. Les producteurs n'auront rien à payer, si ce n'est leur cotisation à l'association (30 euros), qui reviendra à 2 euros par marché, sur un total de 16 dates. A la Communauté de communes, on est confiant sur la viabilité du projet : «*les touristes de passage qui aujourd'hui ne s'arrêtent pas dans la Nièvre mais préfèrent faire leurs courses à Moulins ou Auxerre, dépensent en moyenne 70 euros par jour durant leurs congés*» ! De quoi aiguiser les appétits d'autres producteurs fermiers, et ce «*même si nous visons plus l'animation du territoire qu'un réel retour financier*» selon les membres de l'association.

EMMANUEL COULOMBEIX

Cérémonie des vœux au monde économique

«Confiance, Respect, Écoute, Liberté»

Pour la deuxième année, la FDSEA 89 a organisé avec le Medef, l'UIMM (Union des Industries et Métiers de la Métallurgie) et la FFB (Fédération Française du Bâtiment) la cérémonie des vœux au monde économique.



Le président de la FDSEA 89, Francis Letellier, lors de son intervention à la cérémonie des vœux au monde économique du 20 janvier dernier

Un peu plus de 200 personnes étaient réunies, représentant les entreprises de l'Yonne, mardi 20 janvier en soirée à l'amphithéâtre de la maison de l'entreprise à Monéteau. L'intervention d'Yves Thréard, directeur adjoint à la rédaction du Figaro, *«une France confiante et entreprenante pour sortir de la crise»* a fait salle comble.

Étienne Cano, président du Medef a axé son propos sur le rôle des entreprises dans le tissu économique pour relancer la dynamique de l'emploi afin de sortir de la crise. André Bex, président de l'UIMM a insisté sur l'étouffement de l'activité que génère le millefeuille de règlementations diverses et variées qui s'imposent aux entreprises.

Dans son discours, Francis Letellier a souhaité commencer par donner un aperçu des difficultés que traversent les secteurs agricoles et viticoles en ce moment en retraçant les combats syndicaux de 2014 et de ce début d'année. Mauvaise récolte 2014, revenus en baisse, loi d'avenir sans vision, incertitudes sur la PAC qui perdurent à ce jour alors qu'elle s'applique depuis le 1er janvier, compte pénibilité, campagne intense de contrôles ont conduit à la manifestation du 5 novembre dernier, le *«ras-le-bol affiché et assumé des agriculteurs et des viticulteurs partout en France. Mais ne vous trompez pas ! Ce n'est pas une satisfaction d'avoir mobilisé 40 000 producteurs. C'est surtout le signe d'un malaise profond». «Une seule certitude lorsque nous commençons à travailler : quelle que soit l'action, nous sommes hors la loi !»*

Le président de la FDSEA a ensuite réitéré ses demandes récurrentes aux politiques et à l'administration : une pause réglementaire, pour s'en tenir aux règlementations européennes et laisser le temps à nos voisins européens de rejoindre le niveau de contraintes français. L'enjeu est bien de pouvoir continuer à produire français, pour le président : *«Avant de déguster les produits français, il faut les produire : les implanter, les protéger, les ramasser, les cueillir, les vendanger, les élever, les traire… c'est ce que nous faisons tous les jours et nous le faisons bien. Pensez-y pendant le cocktail !»*

Après le propos syndical, Francis Letellier, faisant écho aux récents attentats, a terminé son discours en rappelant à nos responsables politiques que *«l'heure n'est pas à opposer : ni les systèmes de production, ni les producteurs entre eux. Trop souvent l'administration et les politiques nous renvoient à nos différences, plutôt qu'à nos points communs. C'est un combat de longue haleine, mais je souhaite sincèrement que nous progressions vers un climat de confiance pour nos entreprises agricoles et viticoles. Pour que nous puissions à nouveau exercer notre métier avec passion et sérénité, dans le respect des consommateurs et des producteurs responsables que nous sommes. Confiance, Respect, Ecoute, Liberté».*

A noter, le Préfet de l'Yonne, Jean-Christophe Moraud, a quitté précipitamment la salle peu après le début du propos du Président de la FDSEA 89.

FDSEA 89

Chablis

Des vins médaillés qui serviront d'ambassadeurs

Présidé par Marc Ragaine, élu *«Meilleur caviste indépendant»* du monde en 2003, la 29e édition du Concours des vins de Chablis a décerné 28 médailles, dont 6 couleur Or.

Restaurateurs, journalistes, sommeliers, courtiers, œnologues ou amateurs éclairés, ils étaient 81 dégustateurs réunis ce 17 janvier au Petit Pontigny, pour départager les 304 échantillons en lice lors de cette 29e édition du Concours des vins de Chablis. La particularité de l'épreuve faisant que producteurs et négociants de Chablis, ne sont pas autorisés à juger des vins qui pourraient être les leurs. Les échantillons présentés sont jugés en deux temps : ceux ayant obtenu les meilleures notes lors de la présélection avec l'ensemble des dégustateurs, passant ensuite l'épreuve du super jury, seul habilité à décerner les médailles. Utilisés par le BIVB lors de ses opérations de communication et de formation menées en France comme à l'étranger, ces vins médaillés seront les ambassadeurs des Vins de Chablis pendant un an.

L'épreuve était présidée cette année par Marc Ragaine, nommé 3ème meilleur jeune sommelier de France en 1994, puis meilleur caviste du monde en 2003, pour qui : *«tout ce qui concerne le vin est une passion. Je vis cela intérieurement. Ce sont les vins blancs de Bourgogne que je préfère. J'aime ce Chardonnay de l'Yonne, qui a la capacité d'être vecteur de ce terroir calcaire, accentué par cette climatologie du nord de la Bourgogne nous apportant des vins alliant minéralité et brillance, pureté et luminosité.., des vins de sapidité !»*

DOMINIQUE BERNERD

Le palmarès de l'édition 2015

Petit Chablis 2013
Médaille d'Or :
Alain Geoffroy (Beine) - Domaine de Pisse-Loup (Beine)
Médaille d'Argent :
Clotilde Davenne (Préhy) - Sylvain Mosnier (Beine) - Domaine de la Motte (Beine)
Médaille de Bronze :
Bardet et Fils, SCEA de la Borde (Noyers sur Serein)

Chablis 2013 :
Médaille d'Or :
Domaine Gautheron Alain et Cyril (Fleys) - Domaine Billaud Simon (Chablis) Tête d'Or
Médaille d'Argent :
Domaine de la Cornasse (Beine) - La Chablisienne (Chablis) La Sereine
Médaille de Bronze :
Jean-Marc Brocard (Préhy) Les Vieilles Vignes de Sainte Claire - Domaine Bernard Defaix (Milly Chablis)

Chablis Premier Cru 2013 Rive Gauche
Médaille d'Or :
Domaine Besson (Chablis) Montmains
Médaille d'Argent :
J. Moreau et Fils (Chablis) Vaillons - Domaine Vincent Dampt (Milly Chablis) Côte de Léchet - Garnier et Fils (Ligny le Châtel) Montmains
Médaille de Bronze :
Daniel Dampt et Fils (Milly Chablis) Beauroy - Sébastien Dampt (Milly Chablis) Vaillons

Chablis Premier Cru 2013 Rive Droite
Médaille d'Or :
Jean-Paul et Benoît Droin (Chablis) Fourchaume
Médaille d'Argent :
Jean-Paul et Benoît Droin (Chablis) Mont de Milieu - La Chablisienne (Chablis) Montée de Tonnerre
Médaille de Bronze :
Domaine Alexandre Guy et Olivier (La Chapelle Vaupelteigne) Fourchaume - La Chablisienne (Chablis) Fourchaume - Roland Laventureux (Lignorelles) Fourchaume

Chablis Grand Cru 2012
Médaille d'Or :
Domaine des Malandes (Chablis) Les Clos - Jean Collet et Fils (Chablis) Valmur
Médaille d'Argent :
Jean-Paul et Benoît Droin (Chablis) Valmur
Médaille de Bronze :
Domaine des Malandes (Chablis) Vaudésir



▶ Agenda

01/02 Foire à Saint-Sauveur-en-Puisaye
La traditionnelle "Foire du 30 janvier" à Saint-Sauveur-en-Puisaye, se déroulera dimanche 1er février. Plus de 50 chevaux sélectionnés, symboles de l'élevage icaunais, seront présentés lors de la matinée de dimanche, suivi d'un concours doté de nombreux prix. Apéritif concert vers 11 h 30. Foire commerciale autour de la salle polyvalente et marchands forains. Restauration "Spécial foire". Renseignements au 03 86 45 69 12

8/02 Saint-Vincent tournante du Chablisien
Chemilly-sur-Yonne a choisi de célébrer les 4 éléments (la terre, l'eau, l'air, le feu) qui donnent sa typicité aux vins de Chablis. Banquet le 7 février à Auxerrexpo, à partir de 12 h. A partir de 20 h, bal animé par l'orchestre Karine Rockseller (prix du banquet : 110 €, incluant l'entrée au bal. Inscriptions au 06 77 40 10 96 ou sur banquetchemilly2015@gmail.com. Dimanche 8 février, à partir de 9 h, toutes les rues du village dévoileront leurs couleurs ! Quatre grands caveaux chauffés, pour déguster la Cuvée Saint-Vincent ; Crêpes et galettes. Renseignements au 03 86 42 80 80 et sur www.piliers-chablisiens.com/saint-vincent-chemilly/

13/02 Permanence APECITA
La prochaine permanence mensuelle de l'APECITA se tiendra jeudi 05 février à la Chambre d'agriculture, 14 bis rue Guynemer à Auxerre. Pour rencontrer la déléguée régionale, prendre rendez-vous au 03 80 70 27 37 - Mail : dijon@apecita.com

17-20/02 - Instants Santé MSA pour le canton de Bléneau
La Caisse régionale MSA de Bourgogne propose un bilan de santé gratuit à tous ses assurés et ayants droits du canton de Bléneau, âgés de 25 à 74 ans, du mardi 17 février au vendredi 20 février, à la Salle des muriers, 7 rue d'Hocquincourt, à Bléneau L'occasion de faire le point sur l'état de santé de chacun. Bilans approfondis, ciblés suivant les pathologies propres à chaque tranche d'âge : pour les 25 à 44 ans, l'examen porte plus particulièrement sur la prévention et le dépistage des risques cardiovasculaires. Pour les plus âgés : 65 à 74 ans, il est centré sur le repérage de certains facteurs de risque de dépendance (troubles de la vision, troubles de l'audition…) Participer à ces examens, c'est préserver encore plus son capital santé. Pour en permettre la bonne organisation, vous avez reçu dernièrement un imprimé d'inscription. Il est impératif de le retourner au plus vite à l'aide de l'enveloppe pré timbrée jointe.

Agence de l'eau Seine-Normandie

Un forum marqué par un anniversaire et de nouveaux enjeux

Il y a 50 ans, naissaient les agences de l'eau. Un anniversaire que les participants au Forum de Seine-Amont organisé le 15 janvier dernier à Hauterive dans l'Yonne, par l'Agence de l'eau Seine-Normandie, ont mis à profit pour évoquer un demi-siècle d'avancées en matière de politique de l'eau mais également les défis à venir.


Président de la Commission Territoriale Seine-Amont, Etienne Henriot a ouvert les travaux de la matinée.

Depuis 50 ans, l'ensemble des acteurs de la politique de l'eau s'est fixé un objectif ambitieux : restaurer l'état chimique et écologique des masses d'eau souterraines, superficielles et littorales. Un sujet qui *« nous occupe tous, que l'on soit du monde économique, des collectivités, des associations, ou simple citoyen, attachés à ce patrimoine qu'est l'eau »*, comme l'a rappelé en préambule du forum, Etienne Henriot, président de la Commission Territoriale Seine-Amont
La création de l'Agence de l'eau Seine-Normandie correspondait alors en premier lieu, selon le nouveau président du Comité de Bassin, François Sauvadet, *«à la nécessité d'approvisionner en eau chacun de nos compatriotes et ces 50 ans doivent être l'occasion de mesurer le chemin parcouru quand on se souvient des problèmes d'acheminement et que tant de communes n'avaient tout simplement pas l'eau au robinet…»* Il y avait urgence également en matière de lutte contre la pollution, quand on sait qu'à l'époque, en 1964, l'accroissement urbain conjugué au développement de l'industrie et de l'agriculture intensive, avaient déjà provoqué une telle dégradation des eaux, que seulement quatre espèces de poisson subsistaient dans la Seine à Paris, contre une trentaine aujourd'hui.

Faire du débat sur l'eau un débat citoyen

Les engagements souscrits depuis, dérivant de la transcription de directives européennes, en droit français, avaient pour ambition de revenir à un bon état écologique des eaux à l'horizon 2015. Des objectifs non atteints, comme l'a rappelé le président Sauvadet : *«sans doute parce qu'ils étaient trop ambitieux mais aussi le signe que nous devons continuer nos efforts. Rien ne serait pire que de se fixer des objectifs dont nous saurions à l'origine qu'ils seraient inatteignables…»* D'autant que la pression financière se fait prégnante, selon l'ancien ministre de la Fonction publique : *«Bercy regarde les agences avec un intérêt croissant, au fur et à mesure que le budget de l'état présente un déficit lui aussi croissant…»*, dénonçant au passage *«les imputations de moyens dont nous avons besoin, de l'ordre pour l'Agence de 60 millions € par an, soit l'équivalent de 10 % de notre programme d'intervention…»*
Autre invité de la table ronde de la matinée, André Flageolet, président du Comité de Bassin Artois Picardie et rapporteur de la loi sur l'eau et des milieux aquatiques, a lui aussi tiré la sonnette d'alarme : *«le grand risque des Agences, c'est d'être dépecées, sectionnées et que plus personne ne puisse avoir un regard global sur le rapport homme/eau/nature… Il faut avoir le courage de dire que certaines canalisations ont plus de 120 ans et qu'il faudrait penser à faire un peu de réserves financières pour les remplacer ! Déjà pourrait-on se poser la vraie question de savoir quel doit être le prix de l'eau…?»* Faire du débat sur l'eau un véritable débat citoyen, avec un regard partagé est un objectif à atteindre, comme l'a souligné le président Sauvadet, pour qui : *«on ne gagnera pas de grands défis demain, sans l'appropriation par les gens de terrain eux mêmes. Et c'est le travail que nous devons mener dès maintenant, tous ensemble…»*

Création d'un Plan de Gestion des Risques d'Inondation

Ce 50e anniversaire de l'Agence de l'eau Seine-Normandie coïncidait avec le lancement de la consultation publique du projet de Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (Sdage), pour la période 2016/2021. Avec en perspective l'objectif d'ici 2021, de restaurer le bon état des eaux sur plus de 60% des masses d'eau. Avec également de nouveaux enjeux et de nouvelles lois, notamment en ce qui concerne la prévention des risques liés aux inondations. Plus de 25% de la population du Bassin Seine-Normandie habitent en zone inondable, soit 4,8 millions de personnes et un nouvel outil est en cours d'élaboration pour réduire l'impact des inondations sur l'ensemble de la zone : le Plan de Gestion des Risques d'Inondation (PGRI), initié par une Directive européenne. Il fixera pour six ans, quatre grands objectifs : réduire la vulnérabilité des territoires, agir sur l'aléa pour réduire le coût des dommages, raccourcir le délai de retour à la normale des territoires sinistrés, mobiliser tous les acteurs via le maintien et le développement de la culture du risque. Reconnus comme plus vulnérables, 16 territoires ont été identifiés, regroupant 376 communes et rassemblant 70% de la population et 72% des emplois exposés au risque sur le Bassin, dont Auxerre et Troyes. Ces territoires feront l'objet d'ici fin 2016, de stratégies locales de gestion des risques d'inondation, en lien avec l'ensemble des acteurs concernés.

DOMINIQUE BERNERD


Un public regroupant l'ensemble des acteurs de la politique de l'eau : administration, agriculteurs, collectivités, associations…

«Un coût économique pour l'agriculteur…»

Actuellement directeur Territorial Seine-Amont de l'Agence de l'eau Seine-Normandie, Olivier Fauriel quittera prochainement ses fonctions

TdB : La profession agricole a coutume de dire que les départements en amont sont inondés pour éviter à Paris d'avoir les pieds dans l'eau

Olivier Fauriel : *«c'est caricatural mais pas totalement faux ! Le paradoxe est que pendant des décennies, on s'est dit que les rivières étaient des tuyaux pour évacuer l'eau vers l'aval le plus rapidement possible et dans le même temps, les agriculteurs se sont plaints de ne pas avoir assez d'eau et qu'il fallait la retenir en amont si besoin. Le schéma actuel est de dire qu'il est illusoire de vouloir réguler l'aléa en mouvement hors localement, avec quelques digues, mais qui coûtent fort cher, le but étant en cas d'inondation, d'abattre petit à petit l'onde de crue et seules les zones rurales le permettent. Le coût d'1 cm d'inondation est quand même moins important en amont, qu'1 cm à Paris, ce qui est certain, c'est qu'on ne peut pas réduire la crue et donc, il faut accepter de vivre avec elle…»*

TdB : Les relations entre le monde agricole et l'Agence de l'eau sont parfois tendues

«Agriculteurs, monde de l'environnement et administration sont obligés aujourd'hui, fondamentalement, de travailler ensemble. Pourquoi ? Parce que l'agriculture en général, ne méconnaît plus la problématique de l'environnement. On ne se bat plus, comme c'était au début de ma carrière, sur l'objectif même, on se bat sur les moyens. On peut toujours diverger sur la part de pollution historique et la part de responsabilité actuelle, mais, sauf cas marginaux, il n'y a plus de remise en cause de l'impact de l'agriculture, qui est quand même l'activité ayant la plus grande occupation de l'espace sur nos territoires et donc forcément un impact sur l'eau. Côté de l'administration, comme de l'Agence de l'eau, l'époque où on pouvait penser qu'on arriverait à faire évoluer les choses simplement par des leviers réglementaires et sans faire évoluer les consciences, est aussi derrière nous… Après, il y a une réalité de fait : avoir des pratiques plus vertueuses pour l'environnement représente un coût économique pour l'agriculteur, même si globalement, tout le monde s'emploie à ce que ce coût soit le plus faible possible…»

Enjeux agronomique, économique, environnemental...

Le plan protéines végétales Bourgogne sur orbite

Le lancement du Plan protéines végétales Bourgogne s'est déroulé le 23 janvier dernier à Châlon-sur-Saône. Ce plan, construit par la Chambre régionale d'agriculture et les partenaires amont et aval des filières végétales et animales, bénéficie des aides et des dispositifs d'incitation de l'Europe, de l'Etat et du Conseil régional.





Il aura fallu deux ans, «*mais que de chemin parcouru en deux ans*» comme l'indique Christian Decerle, président de la Chambre régionale d'agriculture, pour arriver à concrétiser les grandes lignes du plan protéines végétales régional, qui a été officiellement lancé le 23 janvier dernier à Châlon-sur-Saône.
Beaucoup de bonnes fées (Europe, Conseil régional, services de l'Etat, représentants professionnels, Chambres d'agriculture, acteurs économiques et coopératifs...) se sont penchées sur ce plan destiné à grandir, à s'affiner et à s'affirmer dans les prochains mois.
Mais ce n'est pas le premier plan et l'échec cuisant des précédents reste dans toutes les mémoires. Pas question cette fois de laisser passer cette «*chance pour l'agriculture bourguignonne*». C'est ce qui ressort des propos d'accompagnement et d'encouragement de Jacques Rebillard, vice-président du Conseil régional et Vincent Lavier, vice-président de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne. Le consensus est total : «*le contexte n'a jamais été aussi favorable pour le développement et la réussite d'un tel plan*». Et le Conseil régional, en mandatant la Chambre régionale d'agriculture, a su prendre un temps d'avance. La Bourgogne fait maintenant figure de tête de pont avancée de la réflexion par rapport au plan protéine national.

Un contexte plus mature

Les conditions semblent en effet réunies pour que tout fonctionne et que la démarche volontariste suscite l'engagement des acteurs de terrain essentiels que sont les agriculteurs. «*Le contexte est plus mature*» et la réussite du plan mieux assurée grâce à l'engagement de toutes les filières et au potentiel de développement dégagé par ces nouvelles cultures sur les plans agronomique, économique et environnemental. Vincent Lavier se veut «*résolument optimiste*», listant les éléments d'un contexte porteur :
- le renchérissement du soja et la demande en soja non OGM,
- l'intérêt agronomique du développement des protéagineux pour les systèmes de plateau confrontés à des certaines impasses,
- la baisse du taux de protéines dans les blés et la nécessité d'aller chercher plus d'azote dans les systèmes eux-mêmes,
- les complémentarités à trouver entre les ateliers grandes cultures et les ateliers élevage (en lait comme en viande),
- la recherche d'une plus grande autonomie alimentaire et enfin,
- un contexte réglementaire plus favorable et des incitations de l'Europe qui se concrétisent dans le premier comme dans le second pilier de la Pac.

Des complémentarités entre systèmes de culture et d'élevage

Pour lever les freins inhérents aux malheureuses expériences passées, les acteurs du plan protéines ont à coeur de jouer la carte de la transparence. N'occultant pas les sujets qui fâchent, comme les difficultés récurrentes qui ont découragé nombre de producteurs de pois, ils ont anticipé les résistances en exposant les potentiels de développement à venir et les nouvelles conditions de la réussite de cette culture (voir notre encadré).
La Bourgogne n'a pas attendu pour lancer son propre plan, des expérimentations terrains (encadrées techniquement et scientifiquement ou simples échanges de bons procédés) montrent combien l'introduction de cultures protéiques dans les assolements profitent autant aux élevages qu'à la production céréalière.
Là où certains pourraient considérer qu'en matière d'échanges paille/fumier on est au taquet, d'autre vont au-delà et expérimentent de nouvelles complémentarités : mise à disposition de surfaces pour des cultures dérobées en période estivale (mélange de céréales et protéagineux immatures dans une ration de maïs aux lycées de La Barotte et de Fontaines), échange luzerne/fumier... Eleveur comme céréalier y trouve chacun leur compte, l'un en termes de bio masse et d'autonomie alimentaire, l'autre en termes d'économie d'intrants, de facilité d'implantation de la culture, de salissement car le couvert «*prend le dessus*». La preuve est ainsi faite que la complémentarité peut jouer à plein !

Une nouvelle dynamique autour du Soja

Autre carte à jouer, celle du soja non OGM. La demande est là, la recherche variétale avance et la technique de trituration est éprouvée. L'usine Extrusel à Chalon-sur-Saône, s'apprête à s'engager à nouveau dans la trituration du soja (A suivre dans notre prochaine édition du 6 février)... La dynamique régionale bénéficie aussi d'un sérieux coup de pouce au plan national pour développer de façon significative les surfaces de soja non OGM et produire des tourteaux et de l'huile pour l'alimentation animale autant qu'humaine. Au-delà de la production agricole, il s'agit de développer toute une filière de transformation.
Les clés de la réussite future ont été présentées en termes de progrès génétique, de recherche de variétés mieux adaptées aux contextes pédo-climatiques, d'amélioration des rendements, de meilleure résistance aux stress climatiques. Ce plan bourgogne ne limite pas son ambition à l'alimentation animale, il est aussi agro-alimentaire, et le renforcement des apports protéiques d'origine végétale dans l'alimentation humaine passe par l'innovation alimentaire.
Le projet Lég'Up, labellisé par le pôle de compétitivité Vitagora va dans ce sens en travaillant notamment au développement de produits innovants de seconde transformation.
Christian Decercle a conclu cette présentation en revenant sur les enjeux de cette dynamique collective d'échange et de progrès autour de la relance de la production de protéines végétales en Bourgogne : *«en tout temps les agriculteurs ont eu à s'interroger et à être clairvoyants sur l'avenir. L'agriculture a besoin d'hommes déterminés qui tracent la route d'un avenir possible. Nous avons la nécessité de réadapter les productions aux besoins, d'être plus autonomes, plus indépendants, d'évoluer sur les intrants... autant d'enjeux qui s'inscrivent pleinement dans ce schéma régional»*.

Anne-Marie Klein

Vous avez dit protéines végétales ?

Les pois, le soja, la féverole, les fèves, la luzerne, le lupin... sont autant de plantes riches en protéines végétales. Le soja à lui seul en contient déjà 35% et la recherche s'est donné un objectif de 50% d'ici quelques années. Ces cultures ont connu plus d'un avatar en fonction des années climatiques et certaines d'entre elles ont vu leur production chuter de façon importante. Le soja a ainsi bien failli disparaître, mais depuis 2014, il est de retour avec une augmentation des surfaces nationales de 76% en un an. En Bourgogne les surfaces cultivées se répartissent surtout entre la Côte d'Or (51%) et la Saône et Loire (43%), ce qui représente 20% du soja français.
Dans leur ensemble, les légumineuses présentent un potentiel important :
- elles sont riches en protéines végétales non allergènes, en fibres et pauvres en lipides saturés,
- elles permettent de répondre aux besoins croissant en protéines, du fait de l'augmentation de la population humaine,
- elles présentent des atouts agronomiques et environnementaux (fixation d'azote de l'air, excellentes têtes de rotation, économie d'intrants).
Une partie du plan régional va s'orienter vers la constitution d'une filière suffisamment attractive pour lever les freins à la production.

Le Pois, une culture à redécouvrir

La culture du pois en Bourgogne a connu ses grandes heures, mais elle a subi aussi d'importantes fluctuations : incidents climatiques à répétition, rendements incertains, manque de rentabilité... Elle se trouve aujourd'hui localisée sur les plateaux, paradoxalement dans une «*zone intermédiaire*» peut favorable à cette culture. La baisse des rendements s'explique en partie par cette localisation sur «*des terres à cailloux*» moins fertiles et plus difficiles à récolter. Le pois est sensible au stress climatique, à l'excès de chaud comme à l'excès de froid. Mais des progrès ont été réalisés sur la précocité en Hr car, pour résister, les plantes doivent être suffisamment endurcies. Il faut que l'endurcissement soit rapide, compte tenu du nombre de jours de gel qui augmente du fait du réchauffement climatique. La sélection variétale en pois d'hiver Hr s'oriente ainsi vers une résistance accrue au gel et une plus grande vitesse d'endurcissement.
Au-delà de 25° les rendements se trouvent aussi pénalisés, mais la teneur en protéines augmente tandis que la capacité germinative baisse. La piste la plus évidente pour le moment c'est de conduire la production de pois en culture associée (ex : blé + pois Hr), ce qui permet de réduire les intrants, d'améliorer l'état sanitaire, de caler les dates de semis et au final d'obtenir des rendements comparables la culture seule. Autre frein important à la réimplantation de cette culture : la maladie Aphanomycis Enteiches. Elle a fait des ravages en son temps et elle reste tapie dans les sols pendant des années. S'il n'existe pas de variété résistante ou de traitement efficace, des protocoles permettent maintenant de mieux gérer le risque et de sécuriser les rendements. Une parcelle infestée n'est plus condamnée : on peut gérer le risque, en évaluant son potentiel infectieux, on sécurise ainsi les rendements. On peut aussi alterner pois, féverolle et soja quand c'est possible. A plus long terme, des avancées significatives en génétique et dans la sélection variétale devraient intervenir.

Le «tout-Égypte» reçu à l'ambassade de France au Caire

Les biftecks de l'ambassadeur...

Deux Nivernais, Emmanuel Bernard et Martial Tardivon, au titre d'Interbev et du marché au cadran de Moulins-Engilbert, participaient le 20 janvier à une soirée à l'ambassade de France au Caire. 70 contacts, dont le ministre de l'Agriculture égyptien, ont pu découvrir l'offre commerciale de la filière bovine française...



Reçu par Serge Parent (au centre), l'ambassadeur de France au Caire, Adel El-Baltagy, le ministre de l'agriculture égyptien (à droite) a écouté Emmanuel Bernard présenter la filière bovine française aux invités, avant de prendre à son tour la parole.

Président de la Commission «*Commerce extérieur*» d'Interbev, Emmanuel Bernard, éleveur de Cercy-la-Tour et secrétaire général adjoint de la FNB, était en Égypte la semaine dernière, afin de faire découvrir la filière bovine française au «tout-Le Caire». Une réception était en effet donnée par Serge Parent, l'ambassadeur de France en Égypte, auprès de 70 managers d'import/export, de chefs de restaurants étoilés, de représentants des enseignes Métro et Carrefour au pays des pyramides et des responsables de sociétés de transformation agro-alimentaires. Organisée par Interbev, via France Business (ex-UBI-France), l'Institut de l'élevage et les entreprises françaises, la soirée était «*une première dans l'histoire de l'interprofession du bétail et de la viande*, selon Emmanuel Bernard, *puisqu'il s'agit de cibler un pays, de faire inviter ses acteurs par l'ambassadeur à l'ambassade ou dans un cadre porteur pour l'image de la filière en France, par exemple un restaurant dans un quartier huppé proche de l'ambassade. C'est une action que nous voulons multiplier vers ces marchés porteurs, dans le cadre de relations bilatérales*» indique le responsable d'Interbev. Le 20 janvier au soir, le «tout-Le Caire» s'est donc retrouvé dans la résidence du représentant français en Égypte, où les convives ont apprécié les animations qui avaient été préparées à leur intention. «*Adel El-Baltagy, le ministre de l'Agriculture egyptien, après le discours de Serge Parent et le mien, a encouragé, dans son intervention, le développement d'un partenariat durable entre nos deux pays. Pour lui, la France est un interlocuteur commercial de longue date, dont les opérateurs sont agréés halal, et qui répondent à un besoin d'échanges des acteurs egyptiens sur la durée*» a-t-il retenu.

Marché de 350 000 t et 90 000 têtes par an

Pour Interbev, l'opération séduction n'est pas neutre. C'est un marché à reconquérir : les exportations bovines françaises avaient marqué le pas alors qu'une tradition d'échanges avait existé auparavant. «*Deux chiffres sont à retenir : l'Égypte importe 350 000 t de viande par an et 90 000 têtes de bovins vivants. La France peut donc décemment espérer devenir un fournisseur privilégié*» estime Emmanuel Bernard. Toute la filière française était présente à la soirée : cinq entreprises de vif, les marchés, dont Martial Tardivon représentait le marché au cadran de Moulins-Engilbert, des entreprises de viande bovine et de veau... «*La panoplie de notre production était complète*». Et les organisateurs avaient mis les petits plats dans les grands puisqu'un artisan-boucher meilleur ouvrier de France de Bourges, Éric Leboeuf (çà ne s'invente pas!), détaillait la tradition des rumstecks, bavettes, chateaubriands et autres tournedos, avant que le chef-cuisinier de l'ambassade ne fasse cuire et déguster les morceaux aux invités. «*Je n'avais jamais mangé de la viande aussi bonne que çà. L'avis était unanime. Si on prend soin de nos produits, on peut faire de la qualité extra, et même avec du jeune bovin, comme c'était le cas au Caire, alors qu'on le dénigre trop souvent comme un produit de 2ème zone*» se félicite Emmanuel Bernard. Une discussion a ensuite été engagée : «*par exemple, j'ai découvert que les entreprises françaises étaient capables d'exporter de la viande commercialisée en frais vers les villes du pourtour méditerranéen. C'est un avantage concurrentiel, comparé à des pays comme le Brésil ou l'Australie et ce même si on s'adresse à certaines bourses plus fournies*» ! Les contacts ont été pris et «*s'il est trop tôt pour que des contrats soient déjà signés, l'essentiel est que les gens aient appris à se connaître et à connaître la production et l'offre française*». Interbev va dorénavant «*débriefer*» avec les douanes et les services vétérinaires français. «*En Égypte, les certificats peuvent être interprétés différemment mais nous n'avons pas identifié 10 000 problèmes non plus. On peut espérer des débouchés dans tous les domaines, du vif au prêt à abattre et à la viande, à forte valeur ajoutée ou en abats. On sait que les banques sont répertoriées et qu'il n'y a pas d'élément de blocage ici, pas de quarantaine ou autre absence de garantie des banques*»... Et puis le contexte géopolitique n'est pas si défavorable que l'on pourrait le croire, en ces temps de terrorisme et de fondamentalisme islamique. Emmanuel Bernard a encore en mémoire les mots du ministre egyptien : «*il a présenté ses condoléances au peuple français suite aux attentats parisiens et on sentait que c'était sincère. Il a dit, en anglais, que ce n'était pas l'affaire de musulmans mais celle de terroristes*». L'Égypte, l'autre «*printemps arabe*» de la filière bovine française ?

EMMANUEL COULOMBEIX



70 convives ont apprécié les présentations d'un boucher de Bourges et les dégustations offertes par le chef-cuisinier de l'ambassade.

Et si vous nourrissiez vos sols pour moins de 100€ ht/ha?



Apport organique 100% végétal issu de la décomposition de déchets verts.

DEVAEL
DéchetsValorisationElimination
Roland HANNON
Tel. 03 86 23 02 10 - Mail: devael@wanadoo.fr

STOCK MATERIAUX ORGANIQUES
visible
Impasse de la Sablière
58000 St Eloi

▶ En bref

Charolais France. Michel Baudot élu président

Le 7 janvier dernier, les trois collèges de Charolais France ont validé la composition du nouveau bureau, à la suite du renouvellement de plusieurs administrateurs. Un nouveau président a été élu, Michel Baudot, déjà président du Herd Book Charolais. Les élus de l'organisme de sélection affichent leur «*volonté de travailler sur le nouveau projet de règlement zootechnique européen*» et «*souhaitent tout mettre en œuvre pour conserver une unité raciale forte*».
La composition du nouveau bureau est la suivante : Michel Baudot, président ; Patrick Desbrosses, vice-président ; David Goujeon, vice-président ; Célestin Audureau, trésorier ; Hugues Pichard, membre ; Georges David, membre et Frédéric Borne, membre.



Olympiades des métiers

27 jeunes Bourguignons à l'assaut du titre national

27 jeunes de Bourgogne, représentant 25 métiers et les 24 jurés les accompagnant, ont été réunis à la Maison de l'Innovation par la direction de l'apprentissage du Conseil régional, avant de prendre la route de Strasbourg afin de participer à la 43ème finale nationale des Olympiades des métiers.



Les 26 Bourguignons sélectionnés avant leur départ pour Strasbourg sont accompagnés par 24 jurés.

C'est accompagnés par la direction de l'apprentissage du Conseil régional que les 26 jeunes apprentis bourguignons ont pris la route pour Strasbourg où ils participeront à la finale nationale des Olympiades des métiers. Les jeunes, sélectionnés lors de la finale régionale qui avait été organisée par le Conseil régional, représentent de nombreux métiers : Jardiniers, mécaniciens auto, moto, cycles, chaudronnerie, menuisier, coiffeur, tailleur de pierre, carreleur, plâtrier, charpentier, électricien, pâtissier, sommelier... Au total vingt-cinq métiers de l'artisanat régional, qui vont témoigner de la dynamique du secteur et de l'excellence de la formation reçue dans les différents centres régionaux (MFR, lycées, CFA, Cifa, Forma TP, EISEC...). Une seule jeune fille dans cette sélection (soins esthétiques) qui devra jouer des coudes dans cette horde de garçons survitaminés pour affronter des épreuves qui peuvent se révéler en fonction des secteurs d'activité, aussi techniques que physiques.

Les accompagnants (au nombre de 24) participeront aux épreuves en tant que jurés. Ils sont formateurs en CFA, chefs d'entreprises ou professeurs d'ateliers, tous professionnels à même d'apprécier le travail des concurrents dont certains ont déjà la qualité de salariés.

Les épreuves qui se dérouleront du jeudi au samedi vont durer 18 heures. C'est une course de fond qui a demandé une préparation et un entraînement minutieux en solo ou en duo, en fonction des métiers concernés. Le podium final sera connu le 31 janvier et les finalistes s'envoleront pour le Brésil, à São Paulo où seront organisés en août 2015, les épreuves internationales des métiers. Un beau voyage en perspective qui va durement se mériter car le niveau des sélections est traditionnellement très élevé. Sans présager de l'avenir, c'est déjà une belle performance d'avoir passé le barrage de la sélection régionale. A noter dans la catégorie «Jardiniers paysagistes» la participation du binôme Maxime Tissier et Florian Rahon (MFR de Chargey-les-Gry de Haute-Saône - SARL Liperi à Pourain dans l'Yonne et Entreprise Pluyaut à Vignolles en Côte d'Or). Dans la catégorie «Sommelier», Antoine Sicard du Lycée Castel de Dijon.

AMK

Draaf

Lancement des appels à projets 2015 «GIEE» et «assistance technique FranceAgriMer»

La Draaf de Bourgogne lance simultanément deux appels à projets : l'appel à projets GIEE visant à labelliser les premiers **Groupements d'Intérêt Economique et Environnemental prévus dans la loi** d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt ;
l'appel à projets **assistance technique de FranceAgriMer** destiné à accompagner les démarches collectives d'assistance technique aux exploitations agricoles.

Pour ces deux appels à projets, la date de dépôt des dossiers est fixée au samedi 28 février 2015 au plus tard.
La procédure de sélection des candidatures sera conjointe.
Pour les futurs GIEE qui ne seraient pas prêts au 28 février 2015, un deuxième appel à projets sera lancé au deuxième semestre 2015.
La reconnaissance GIEE fonctionne comme un label, qui permet d'obtenir plus facilement des subventions pour faire fonctionner le groupe ou réaliser le projet. Les agriculteurs membres du GIEE peuvent également bénéficier de subventions plus intéressantes s'ils ont un investissement individuel en rapport avec le projet collectif.
Tout groupe d'agriculteurs reconnu ou en cours de reconnaissance GIEE est éligible à l'appel à projets assistance technique de FranceAgriMer. Il peut déposer, en parallèle de son dossier GIEE, un dossier FranceAgriMer, si son projet correspond à de l'appui technique collectif tel qu'il est défini par FranceAgriMer (cf contenu de l'appel à projets).

Les organismes professionnels de coordination des actions techniques d'une ou plusieurs filières régionales ainsi que les structures réalisant des actions collectives d'assistance technique auprès d'exploitants agricoles peuvent également répondre à l'appel à projets assistance technique de FranceAgriMer.
Les dossiers de candidature à ces 2 appels à projets sont téléchargeables sur le site internet de la DRAAF : www.draaf.bourgogne.agriculture.gouv.fr





Ovinpiades des Jeunes bergers

La relève semble bien assurée !

La 10ème édition des Ovinpiades des Jeunes bergers s'est déroulée le 15 janvier dernier à Charolles. 9 établissements scolaires de la région étaient dignement représentés par 100 jeunes participant aux épreuves techniques et pratiques. Le bon cru de cette édition rassure quant aux possibilités d'assurer la relève en production ovine.

Tous les partenaires de la filière ovine (Organisations de producteurs, Chambres d'agriculture et Syndicats ovins) ont participé à la 10ème édition des Ovinpiades en organisant une finale régionale qui s'est déroulée le 15 janvier dernier, sur le Pôle régional ovin de Charolles. L'organisation a été confiée par Interbev Ovins Bourgogne à la Chambre régionale d'agriculture et au site ovin de l'EPL de Fontaines (71).

Neuf établissements scolaires de la région Bourgogne ont été représentés par cent jeunes concourant pour atteindre la note maximale. Étaient présents : Legta La Barotte Haute Côte d'Or (21), Legta du Morvan (58), Legta de Nevers Challuy, CFA de Challuy (58), CFA de Fontaines (71), Legta de Fontaines, CFA de Gueugnon, MFR d'Anzy le Duc Legta d'Auxerre La Brosse (89).

Le jury composé d'éleveurs et de techniciens ovins de la région a été très impressionné par l'enthousiasme, la motivation et le sérieux de ces jeunes dont certains ont fait part de leur envie de s'installer en production ovine. Une mention particulière pour l'établissement du CFA de Challuy, qui a présenté l'épreuve collective et qui y participe tous les ans.

Palmarès

Le gagnant de la journée est Albert Corentin, mais "malheureusement" ce candidat avait déjà été qualifié pour la finale nationale l'année dernière, or les élèves ne peuvent pas y participer deux ans de suite. Un grand bravo à lui tout de même !

Les deux qualifiés seront donc les élèves arrivés en 2ème et 3ème positions.

Il s'agit de :

Kevin Vesvre (CFA de Geugnon) et Aymeric Jacquelin (Legta de Nevers Challuy)

Le 1er Prix féminin est obtenu par Emilie Brocart du Legta de Fontaines

Le trophée du meilleur établissement revient au CFA de Fontaines

L'épreuve collective revient au CFA de Challuy.

Interbev ovin a remis aux vainqueurs une coupe et à chaque candidat le tee-shirt officiel des Ovinpiades 2014. L'Organisations de producteurs Terre d'Ovin a remis une cote au premier et au deuxième et la Cialyn des clef USB de 8 GO et des supports de prise de notes. La Chambre d'agriculture de Côte d'Or a remis un blouson aux trois premiers, le GDS de Saône-et-Loire un nécessaire pour soins aux ovins.

A noter cette année la présence au jury d'un représentant de la MSA spécialisé en Bourgogne sur les ovins et de Guillaume Cousin, vainqueur des finales régionales et nationales en 2010, qui a participé au *«12/13 du jour»* de FR3 Bourgogne-Franche-Comté, en direct sur le site de Charolles.

L'ÉQUIPE RÉGIONALE OVINE


Philippe Deponge

Les trois premiers, Albert Corentin (déjà qualifié l'an passé), Kevin Vesvre (CFA de Gueugnon), Aymeric Jacquelin (Legta de Nevers Challuy) et Emilie Brocart (legta de Fontaines), 1er prix féminin.

Des épreuves pratiques et théoriques

Le concours national des Ovinpiades des Jeunes Bergers est organisé par Interbev Ovins et destiné aux jeunes et adultes en formation âgés de 16 à 24 ans. Ce concours permet de valoriser l'élevage ovin en donnant une image moderne du métier d'éleveur. Il s'agit aussi de mettre en pratique les connaissances (techniques et pratiques) acquises tout au long du cursus de formation. Les jeunes sont soumis à cinq épreuves pratiques et théoriques : tri de brebis, appréciation de l'état corporel, parage des onglons, épreuve sanitaire, quizz technique et reconnaissance de races ovines. Le concours comporte aussi une épreuve collective intitulée cette année *«L'élevage ovin de nos régions»*, pour lequel il fallait réaliser les supports demandés représentant l'élevage ovin de sa zone géographique, à l'échelle qui lui semble la plus pertinente (région, bassin de production…).

Elva Novia

Passage de relais

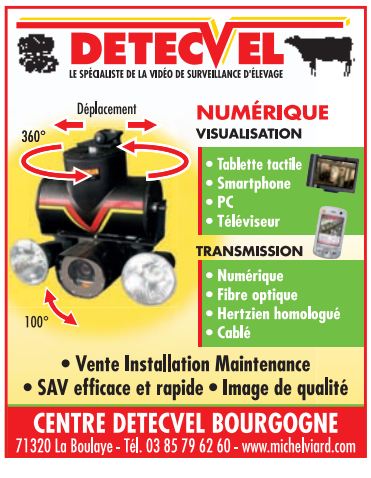


Passage de flambeau à la présidence d'Elva Novia, où Robert Chaumont (à gauche) succède à Guy Martin (à droite).

Lors du conseil d'administration d'Elva Novia du 22 décembre dernier, Guy Martin, président, a souhaité mettre fin à son mandat. A l'unanimité, Robert Chaumont a été élu à la présidence de la coopérative. Il sera assisté par Michel Tournadre, éleveur à Saint-Pierre-Roche (63) en qualité de vice-président.

Guy Martin a beaucoup œuvré pour créer Elva Novia et pour mettre en place la nouvelle organisation. Il a su insuffler l'énergie pour porter et développer les projets de modernisation de notre coopérative au service des éleveurs. Son successeur, Robert Chaumont, exploite en Gaec avec son fils et un associé, une ferme polyculture et de production laitière à Saint-Germain-du-Plain en Bresse. il a tenu à rendre un hommage appuyé à son prédécesseur.

Les axes d'actions fixés par le président sont de consolider la structuration de la coopérative et de poursuivre la conduite de projets, dans l'esprit de répondre efficacement aux enjeux professionnels et économiques des éleveurs, partout sur notre territoire.



Chronique ovine

Des cornadis solidement fixés

Les cornadis sont de plus en plus utilisés pour la contention des brebis et la plupart des interventions : tri, déparasitage, diagnostic de gestation, pose et dépose d'éponges, insémination…. La force exercée par la poussée des animaux est particulièrement importante, en particulier lorsqu'ils consomment le concentré. En conséquence, les cornadis doivent être solidement fixés avec des renforts bien positionnés. Ces derniers, de deux types, peuvent être fabriqués en fer en U de 50 mm.

Des intersections particulièrement fragiles

A chaque intersection de deux longueurs de cornadis, un système de T rigidifiant est plus solide qu'en fer en U ou une cornière seule. En effet, ces parties sont plus fragiles. Il convient alors de vérifier que les boulons de la fixation ne gênent pas l'ouverture et la fermeture du cornadis.

En début et fin de longueur, du fer en U de 50 mm boulonné en haut et en bas du cornadis est bien adapté. Cette solution convient également pour fabriquer des renforts intermédiaires qui sont positionnés tous les 1,5 m pour des éléments de cornadis de 3 m et tous les 2 m pour des éléments de 4 m. Cela évite qu'avec le temps, les cornadis ne se mettent à gondoler et ne se ferment plus ou très difficilement.

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter la fiche technique *« installer des cornadis dans la bergerie »* sur www.idele.fr et www.reconquete-ovine.fr ou bien en demander un exemplaire papier au 06 25 35 29 59.

RÉSEAU DE RÉFÉRENCE OVINDE BOURGOGNE ET LAURENCE SAGOT, INSTITUT DE L'ELEVAGE/ CIIRPO





Du fer en U pour les débuts, fin de longueur et intermédiaires et en T pour chaque intersection.

2ème Séminaire des Groupes de Développement Agricole de Côte d'Or

Un moment réussi à poursuivre

La chambre d'Agriculture organisait le 22 janvier dernier, à la MFR de Quetigny, son deuxième séminaire des groupes de développement. Ce fut une journée riche d'informations avec une intervention d'exception et un travail de groupe des plus productif

Plus de 80 personnes se sont trouvées réunies pour participer à ce second séminaire des groupes de développement. Deux mots pourraient bien qualifier cette journée : convivialité et partage, autour d'une intervention et de thématiques intéressant directement les adhérents des groupes.

La matinée a été marquée par l'intervention d'Yves Herody, qui ouvert la réflexion sur la liaison entre la géologie, la pédologie et l'agronomie sol, tout en mêlant humour, connaissances et expérience. Plus qu'un concept, Yves Herody propose un retour à l'observation et au pragmatisme, pour mieux envisager la capacité des sols à satisfaire un niveau de production. Il s'agit d'approcher le sol par la nature des roches natives et la mobilisation des éléments disponibles par les plantes. Les racines évoluent dans les *«vides»* de nos sols, leur structure doit permettre l'existence de cette porosité. Mais ces «*vides*» ne sont finalement que le carrefour entre l'air, l'eau, les micro-organismes et les minéraux du sol. Ce sont des *«vides»* riches qu'il faut entretenir pour assurer la fertilité des sols.

Cette fertilité est dépendante d'une matière organique irremplaçable : le fumier, intime association entre «*merda*» et sucre. Point de confusion, certains produits organiques sont déséquilibrés dans le ratio «*merda/sucre*» et ne conviennent pas à nos sols. Ces produits seraient même contre-productifs dans un délais de 10 à 15 ans, car leur lente dégradation (500 à 5000 ans) impose une absorption de l'azote du sol et d'énergie, en concurrence avec les besoins des cultures.

De même, une discussion sur l'intérêt ou non du travail du sol est lancée. Pour Yves Herody, le non travail du sol n'est pas idéal, car il ne permet pas au sol d'assurer la répartition spatiale des matières organiques de manière efficace, pour renouveler son stock.

Finalement Yves Herody est apparu comme un homme de savoir, apportant une réflexion qui soulève beaucoup de questions sur notre approche actuelle de la fertilité de nos sols.

L'après-midi, les groupes de développement ont travaillé sur quatre thématiques :

- les références technico-économiques permettant d'assurer la viabilité des exploitations,
- la communication des groupes avec la Chambre d'agriculture et entre adhérents,
- la création de groupes transversaux sur des sujets comme le bas volume,
- la fertilisation localisée, foliaire...
- la place d'un complément de prestations individuelles par rapport à la prestation collective proposée.

Autant de points sur lesquels les agriculteurs ont su faire remonter leurs attentes et leurs besoins auprès de la Chambre d'agriculture.

COMMUNIQUÉ



Yves Herody en action sur le terrain opère la synthèse entre géologie, pédologie et agronomie du sol.

Céréales Petit allègement des bilans

FranceAgriMer a actualisé ses bilans prévisionnels pour la campagne commerciale 2014/15 lors de son Conseil spécialisé des céréales du 14 janvier. Bonne nouvelle : les stocks de report s'allègent. Mauvaise nouvelle : leurs niveaux proches de 10 millions de tonnes (Mt) restent préoccupants. Concernant le blé tendre, l'organisme public a revu à la baisse le stock de fin de campagne à 4,337 Mt contre 4,547 Mt estimés en décembre (- 210 000 t). Les prévisions d'utilisation par les fabricants d'aliments du bétail français sont inchangées à 4,6 Mt.

Côté exportations, si les livraisons de blé tendre français vers les autres pays de l'Union européenne sont ajustées légèrement à la baisse à 7,87 Mt (- 95 000 t), les prévisions d'exportations vers les pays tiers sont en revanche revalorisées à 8,8 Mt (+ 300 000 t).

Pour le maïs grain, FranceAgriMer a ajusté pour le troisième mois consécutif à la hausse la récolte à 17,42 Mt. Le stock de fin de campagne devrait toutefois légèrement baisser à 3,994 Mt contre 4,081 Mt estimés mi-décembre (- 87 000 t) sous l'effet d'une augmentation des prévisions d'exportations vers les pays de l'Union européenne (UE) portées à 6,045 Mt (+ 500 000 t). Les prévisions d'utilisations par les fabricants d'aliments du bétail sont quant à elles stables à 3,5 Mt.

Seul le bilan orges s'alourdit à 1,494 Mt (+ 183 000 t) en raison essentiellement de prévisions d'exportation revues à la baisse : - 45 000 t à destination des pays de l'UE et - 100 000 t à destination des pays tiers.



"Avec Adengo® j'ai contrôlé, en pré-levée comme en post-précoce, les graminées, les dicots et même les renouées."

www.bayer-agri.fr

Adengo® - 20 g/l thiencarbazone-methyl 50 g/l isoxaflutole 33 g/l cyprosulfamide - AMM n°2110109 - Détenteur d'homologation : Bayer S.A.S - Bayer CropScience - Cancérogénicité, catégorie 2 - Toxicité pour la reproduction, catégorie 2 - Toxicité chronique pour le milieu aquatique, catégorie 1 - ® Marque déposée Bayer - Utilisez les produits phytopharmaceutiques avec précaution. Avant toute utilisation, lisez attentivement l'étiquette et les informations concernant le produit, notamment dans la notice produit : usages autorisés, modes d'emploi, doses, bonnes pratiques, principes de lutte intégrée, restrictions et contre-indications. Bayer Service infos au N° Vert 0 800 25 35 45. N° agrément Bayer SAS : RH02118 (distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels et application en prestation de services).

Bayer CropScience

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

METAL CONSTRUCTION
Philippe SIMONNET

- Bâtiments Agricoles et Industriels
- Bardage bois
- Panneaux préfabriqués
- Aménagement intérieur

58000 Saint Eloi
Tel : 03 86 57 24 57 - Port. : 06 76 45 76 48 - philippe.simonnet6@wanadoo.fr
metalconstruction.fr

Ensilage

Des rations calculées au plus juste

Pour réduire les apports de concentré, l'Institut de l'élevage a émis des recommandations pour ajuster au plus juste des besoins des animaux les rations à base d'ensilage de maïs.



Quelle que soit l'espèce à laquelle ils sont destinés, les ensilages de maïs de meilleure qualité sont à réserver aux animaux les plus exigeants, c'est-à-dire aux adultes en lactation ou bien aux jeunes en cours d'engraissement.

La qualité des ensilages de maïs est très diverse cette année compte tenu des conditions de récolte et une analyse des valeurs UF et PDI reste un bon indicateur pour établir la ration.

Bovins lait : ajuster la concentration azotée

En production laitière, le meilleur compromis entre les niveaux azotés et énergétiques de la ration se situe autour de 95 à 100 g PDI/UFL. Passer de 110 g à 100 g de PDI/UFL permet d'économiser 1,4 kg de tourteau de soja ou 2,2 kg de tourteau de colza par vache et par jour. La baisse de production associée est limitée à 0,9 kg de lait par vache et à 0,3 g de TP. Il est également possible de réduire la concentration azotée à 90 g PDI/UFL si le cheptel et les fourrages ne sont pas limitants pour finir de réaliser son quota en économisant fortement sur le correcteur (- 0,5 à - 1 kg de correcteur/vache/jour par rapport à une ration à 100 g de PDI/UFL).

Un exemple de ration pour vaches laitières (production de lait brut à 31,8 kg, TB à 40,3 g/kg et TP à 33,1 g/kg).

Aliments	En matière sèche par vache/jour
Ensilage de maïs	18 kg
Paille	0,5 kg
Tourteau de colza	4 kg
Tourteau de colza tanné	1,3 kg
Minéraux + carburée	350 g

Source : Institut de l'Élevage
En engraissement : diminuer les apports de céréales

Pour des jeunes bovins à l'engraissement, diminuer l'apport de blé de 1 kg par jour (pour des rations ensilage de maïs complémentées entre 2 et 5 kg) permet une économie de 250 à 300 kg de blé par animal. La durée d'engraissement est alors prolongée de 15 jours pour obtenir le même poids de carcasse. En revanche, l'animal consomme 300 à 350 kg de MS d'ensilage de maïs en plus et il faut apporter un peu plus de protéines de manière à garder l'équilibre de la ration (soit 30 à 40 kg de tourteau de soja en plus dans le bilan). Le niveau de croissance moyenne est diminué d'environ 40 g/j. Engraisser des jeunes bovins sur la base d'une ration "ensilage de maïs + tourteau seul (soja ou colza)" est possible, notamment en jeunes bovins de race laitière (prim'holstein, normand, montbéliard) mais aussi avec des races comme les salers, rouge des près, voire même charolais. Néanmoins, ceci n'est envisageable qu'avec un ensilage de maïs de très bonne qualité (minimum 30-35 % de MS, 30 % d'amidon et 0,80 UFV/kg de MS).

Exemple de ration pour JB charolais 500 kg (objectif de croissance 1600 g/j en moyenne sur l'ensemble de la période d'engraissement de 400 à 700 kg).

Aliments	En kg de matière sèche par tête/jour
Ensilage de maïs (35% MS, 29Ù amidon, 0,8 UFV)	6,5
Paille	0,4
Blé aplati	1,8
Tourteau de colza	1,8
A.M.V. 5-25	120

Source : Institut de l'Élevage

En ovins : du foin de luzerne pour l'azote

Pour des brebis viande en lactation, un tourteau d'oléagineux et un complément minéral équilibrent une ration à base d'ensilage de maïs. Les quantités de concentré distribuées oscillent de 300 à 500 g pour du tourteau de soja et de 300 à 800 g pour du tourteau de colza, selon le stade de lactation et le nombre d'agneau(x) allaité(s).
Pour un troupeau de brebis laitières produisant 2,2 kg de lait en moyenne, l'ensilage de maïs est incorporé dans la ration à raison de 15 % de la ration totale en matière sèche (environ 1 à 1,5 kg brut /j). Avec du foin de graminées en complément, l'apport de concentré se compose de 0,35 kg de concentré protéique et de 0,3 kg d'un concentré équilibré « brebis laitière » par brebis. Si le foin est de la luzerne de qualité, 0,6 kg de concentré équilibré suffit.

Exemples de rations pour brebis allaitantes (en kg brut par brebis et par jour)

Pour un agneau allaité

Stade de lactation	6 premières semaines	Au-délà de 6 semaines
Tourteau de soja	300	200
CMV 5/25	30	30
Tourteau de soja	500	300
CMV 5/25	40	30

Pour deux agneaux allaités

Stade de lactation	6 premières semaines	Au-délà de 6 semaines
Tourteau de soja	500	300
CMV 5/25	40	30
Tourteau de soja	800	500
CMV 5/25	40	30

Source : Institut de l'Élevage

En caprins, jouer sur les protéines
Pour les chèvres laitières en lactation, l'ensilage de maïs est incorporé à raison de 50 % maximum de la matière sèche de la ration. L'objectif de 14 % de protéines brutes dans ce type de ration est en général visé pour une production laitière quotidienne moyenne de 3 kg de lait. L'utilisation du foin de luzerne en complément de l'ensilage de maïs permet d'économiser 0,15 kg de concentré par chèvre et par jour.

Exemples de rations pour chèvres pour un troupeau à 3 kg de lait en moyenne

En kg brut par jour	Avec foin de luzerne		Avec foin de graminée	
Ensilage de maïs	4,0		4,0	
Foin	1,15		1,0	
Nature du tourteau	Soja	Colza	Soja	Colza
Tourteau	0,15	0,30	0,25	0,35
Concentré équilibré	0,20	0,15	0,25	0,25

Source: Institut de l'Élevage

LUCAS
focus on performance


Gamme CASTOR : distributrices pailleuses


Gamme SPIRMIX: mélangeuse à vis verticales


Automotrice AUTOSPIRE: desile, mélange, distribue

CONDITIONS MORTE SAISON
Jusqu'au 15 mars
Contactez votre distributeur

Sarl Chapuis Frères — St Marc/Seine — 03 80 93 22 28
DAFP MATERIEL AGRICOLE — Toucy - Venoy - Sementron — 03 86 44 00 77
Sarl Manière — Verrey/Salmaise — 03 80 35 80 66
MORTIER PARÉS POUR LE FUTUR — Censerey - St Bonnet
Étang/Arroux — 03 80 84 43 76

SUPERTINO

MELANGEUSES PAILLEUSES
à 2 ou 3 vis verticales STARMIX
• mélange économique
• rapidité et simplicité d'utilisation
• polyvalence d'utilisation
• de 12 m³ à 42 m³
Nouveauté SIMA 2015



ets MORTIER PARÉS POUR LE FUTUR
• 21 - Censerey 03 80 84 43 76
• 71 - St Bonnet 03 85 24 72 05
• 71 - Étang-sur-Arroux 03 85 82 39 85

Vaches laitières

Optimiser les rations hivernales

Composer entre besoins nutritionnels du troupeau et impératifs économiques est possible. Les précisions de Benoît Rouillé de l'Institut de l'élevage.

Dans un contexte de volatilité des prix des matières premières et de résultats économiques variables, le poste alimentaire des vaches laitières pèse dans le bilan d'une exploitation. L'Institut de l'élevage a créé un outil informatique d'aide à la décision à l'intention des éleveurs bovins. Cet outil a pour intérêt, dans un contexte donné, d'optimiser le coût d'une ration, tout en respectant les besoins nutritionnels des animaux. Baptisé Optim'Al et présenté au Space 2014, il se veut simple, personnalisé et assure une optimisation économique des rations des ruminants, lait ou viande.

Répondre aux questionnements pratiques des éleveurs

«À partir des aliments disponibles dans un élevage, Optim'Al permet de choisir la ration la plus économique pour satisfaire les besoins nutritionnels du troupeau, tout en respectant les recommandations nutritionnelles de l'Inra», explique Benoît Rouillé. «*Par exemple, on considère un troupeau de vaches laitières avec 30 % de primipares et ayant une note d'état corporel moyenne évaluée à 2,5. Sa production est la suivante : 35 kg lait/VL/jour à 40 g/kg de taux butyreux et 32 g/kg de taux protéique. On entre alors ces données dans l'outil pour calculer l'ingestion, les besoins en énergie, protéines, phosphore, et calcium. Optim'Al cherche alors à satisfaire les besoins du troupeau tout en optimisant le coût de la ration, en fonction du contexte de prix et des contraintes choisies. Optim'Al s'utilise donc avec des données précises et contextualisées.*»

Exemple : comment optimiser économiquement ma ration?

En fonction des variations de prix des tourteaux de soja et de colza, comment optimiser économiquement ma ration ?

1 - Contexte de prix des aliments :

- ensilage de maïs à 150 €/t matière sèche (MS)



L'Institut de l'Élevage a créé un outil informatique d'aide à la décision à l'intention des éleveurs bovins. Cet outil a pour intérêt, dans un contexte donné, d'optimiser le coût d'une ration, tout en respectant les besoins nutritionnels des animaux.

- ensilage d'herbe à 105 €/t MS
- blé à 150 €/t matière brute (MB)
- tourteau de soja à 360 €/t MB
- tourteau de colza à 300 €/t MB
- carbonate de calcium à 50 €/t MB

2 - Ration optimale dans ce contexte de prix (/VL/j) :

Base fourragère :

- ensilage de maïs 12 kg MS (contrainte fixée)
- ensilage d'herbe 5 kg MS (contrainte fixée)

Complémentation :

- blé 3 kg MS (contrainte fixée)
- tourteau de soja 2,8 kg MS
- tourteau de colza 0,7 kg MS
- carbonate de calcium 0,2 kg MS
- -cette ration titre 0,91 UFL/kg MS, 101 g PDIN/kg MS et 96 g PDIE/kg MS, soit 105 g PDIE/UFL. Le coût de cette ration est de 4,20 € par vache et par jour.

L'outil Optim'Al permet donc, à travers cet exemple simple (voir encadré), de faire varier le recours aux tourteaux de soja et de colza en fonction de leurs prix respectifs. L'unique but est toujours d'avoir le coût de ration le plus bas possible. L'outil Optim'Al calcule de manière précise et contextualisée les prix d'intérêt des aliments choisis par un éleveur. Cela permet d'objectiver un acte d'achat et une quantité optimale à distribuer aux animaux en fonction du prix proposé. Pour utiliser cet outil proposé par l'Institut de l'élevage des formations sont organisées.

Renseignements auprès de Benoît Rouillé : benoit.rouille@idele.fr benoit.rouille@idele.frbenoit.rouille (at) idele.fr- tel : 02 99 14 86 31 pour les vaches laitières ou Didier Bastien didier.bastien@idele.fr - tel : 02 99 14 86 32 en bovins viande.

CHANTAL BONZON

Que se passe-t-il si les prix des tourteaux varie?

3- Optimisation 1 : prix variable du tourteau de soja (TS)
Pour une base fourragère identique et avec un blé à 150 €/t MB et un tourteau de colza (TC) à 300 €/t MB.

Prix du tourteau de soja	Inférieur à 242 €/t MB	Entre 243 et 372 €/t MB	Supérieur à 373 €/t MB
Quantité de tourteaux de soja kg MS/VL/j	3,7	2,8	1,3
Quantité de tourteaux de colza kg MS/VL/j	0,0	0,7	2,5
Coût journalier €/VL/j	3,84	4,20	4,26

4- Optimisation 2 : prix variable du tourteau de colza (TC)
Pour une base fourragère identique et avec un blé à 150 €/t MB et tourteau de soja (TS) à 360 €/t MB.

Prix du tourteau de colza	Inférieur à 234 €/t MB	Entre 235 et 288 €/t MB	Supérieur à 289 €/t MB
Quantité de tourteaux de soja kg MS/VL/j	0,0	1,3	2,8
Quantité de tourteaux de colza kg MS/VL/j	5,0	2,5	0,7
Coût journalier €/VL/j	4,07	4,20	4,20

Nouveauté

Lucas G : une chambre de coupe à réglage mécanique



La pailleuse trainée C-Kator 32 (3 m3) intègre un système de hachage au niveau de la turbine. Les huit pales de cette dernière sont remplacées par huit couteaux lisses en Hardox 500.
En périphérie, au sommet de la turbine, se situe un contre-couteau qui est actif grâce à une chambre de coupe laissant un espace entre les couteaux et le carter de la turbine à l'approche du contre-couteau. Pour passer en pailles longues, la chambre de coupe est fermée en escamotant une tôle à l'aide d'une poignée. Le constructeur développe une solution hydraulique permettant l'activation depuis le poste de conduite. Lucas G annonce 90% de brins inférieurs à 4 cm st une balle traitée en moins de 7 mn, en conditions normales. La longueur de coupe peut être ajustée en modifiant la position du contre-couteau qui est monté avec 2 boulons. La C-Kator impose un tracteur de 100 cv et offre une longueur de paillage limitée à 9-10 m, selon la goulotte.





ROBOTS D'ALIMENTATION
le futur a déjà commencé
CONCTACTEZ VOTRE DISTRIBUTEUR DÈS AUJOURD'HUI POUR UN DEVIS, UNE VISITE...
Etablissement **DUPUIS**
3. Rue de Rouvray- 89230 VENOUSE
Tel. 03 86 47 86 06- Fax 03 86 47 49 88 - successeurs.dupuis@orange.fr

Nouveautés

Une mini automotrice Zago



CP : Zago

Le King Hawk 50 est la plus petite automotrice de la marque. Proposé à un tarif entre 30 000 et 35 000 euros, cet automoteur dispose de quatre vis horizontales, deux longues inférieures assurant la coupe et le mélange, deux supérieures plus courtes ayant pour unique rôle le mélange.
Capacité : 5 m³

Un robot d'alimentation sur roues



CP : L.Vimond

Le robot d'alimentation Triolet Triomatic T15 se décline désormais en version sur roues. Il est doté de deux roues centrales, une roue avant et une roue arrière, pouvant pivoter sur place. Alimentant jusqu'à 700 bovins, ce robot à deux vis verticales peut travailler dans plusieurs bâtiments. Il dispose d'une alimentation électrique par un rail au sol et d'un système pour remonter le fourrage.
Capacité : 3 m3

Alimentation

Le bol mélangeur s'adapte pour absorber et distribuer la fibre



L'avantage des mélangeuses à vis verticales réside dans leur capacité à absorber des balles entières de fourrage

Le marché de la mélangeuse a rapidement évolué ces dernières années, avec une offre des constructeurs qui s'est principalement concentrée sur les modèles à vis verticale. «*Le principal avantage du bol est sa capacité à absorber les balles entières, notamment l'enrubannage. Et d'un point de vue économique, avec une trentaine de marques sur le secteur, la concurrence est propice à la baisse de tarifs*», analyse Yan Mathioux, nutritionniste spécialiste de la ration mélangée pour le cabinet BDM. Toutefois, pour ceux qui n'ont pas la contrainte de traiter des balles entières, les modèles à une ou deux vis horizontales coupent efficacement la fibre en un temps réduit, sans effet de tamis avec les concentrés lors du mélange. Mais leur coût d'entretien est élevé du fait du nombre important de couteaux. Quant aux modèles à pales, ils assurent un mélange homogène et peu agressif, mais manquent d'efficacité avec le foin.
La percée du bol mélangeur est ainsi encore plus marquée dans les exploitations utilisant des rations fibreuses, pour lesquelles les constructeurs ont apporté à leurs machines des évolutions techniques spécifiques. La conception de la vis étant le point névralgique du fonctionnement d'un bol, bon nombre de marques proposent désormais une vis spéciale fibre. Généralement, les vis «*fibre*» sont fines sur le haut et évasées sur le bas, et disposent d'un plus grand nombre de couteaux. Certaines marques donnent la possibilité de personnaliser la vis en fonction de la ration, avec un nombre, une forme et une position des couteaux ajustables.

Succès des modèles compacts à deux vis.

Le nombre de vis a également son importance. Pour les modèles de 14-15 m³, deux alternatives sont possibles : simple ou double vis. Plus chère, la seconde permet de défaire plus rapidement les balles entières, avec moins de contraintes mécaniques. Les modèles double vis «*compacts*», surbaissés ou de faible hauteur, destinés en premier lieu aux bâtiments peu accessibles, favorisent l'abandon des simples vis.
La qualité et la vitesse de coupe sont également dépendantes de la conception de la cuve et des contre-couteaux. On distingue deux types de cuve : celles à parois lisses et celles à parois polygonales. Les constructeurs ayant adopté cette seconde solution avancent une plus grande rapidité de coupe, la matière étant plus ralentie que dans une cuve lisse.
Pour d'autres, qu'ils soient en caisse lisse ou polygonale, la forme et l'implantation du contre-couteau est un facteur décisif dans l'efficacité de coupe. L'adoption de contre-couteaux hydrauliques temporisés simplifie le travail de l'éleveur et lui permet de les utiliser uniquement lorsque cela est nécessaire, tout en limitant la puissance absorbée. Dernière contrainte des rations fibreuses, la matière est plus difficile à évacuer au moment de la distribution. D'où l'adoption de trappes de grande dimension et de vis qui poussent bien la matière. Un tapis de distribution de grande largeur avec sortie frontale est également préférable à une sortie directe, car il favorise la régularité du flux.

MICHEL PORTIER





Le robot qui va au front



Six ans après la première présentation du prototype, le Schuitemaker présente la version définitive de son robot d'alimentation Innovado. Sa particularité tient dans la possibilité de désiler directement au front des silos. Pour se repérer, il dispose de transpondeurs pour les déplacements en bâtiments et d'antennes GPS-RTK à l'extérieur. Par sécurité, une batterie de capteurs assure l'arrêt de la machine en cas de rencontre avec un obstacle. Montée sur une cinématique de type compas, la fraise de 2 m de large est capable de désiler jusqu'à 4,50 m de haut, alimente, via le convoyeur de 80 cm de large, la mélangeuse à deux vis verticales de 6 m3 et se replie au-dessus de la cuve une fois le désilage réalisé. Doté d'un système de pesée d'une précision de l'ordre du kilogramme, Innovado ajuste sa vitesse lors de la vidange en fonction du débit instantané, de la quantité à distribuer et de la longueur d'auge à remplir.
Evolutif, il peut réaliser jusqu'à 18 heures d'alimentation par jour et nourrir jusqu'à 900 animaux. Equipé d'un système de pousse-fourrage, il est animé par un moteur diesel de 65 ch.

LUDOVIC VIMOND

Kuhn

Un robot d'alimentation venu de Norvège

Répondant à l'essor du robot d'alimentation, Kuhn propose désormais un automate grâce à un accord passé avec le spécialiste norvégien TKS. Constructeur de système d'alimentation robotisé depuis une dizaine s'années, celui-ci était surtout présent sur les marchés d'Europe du Nord. Kuhn va ainsi profiter de la technologie TKS dans un premier temps sur les marchés français, allemand, suisse et autrichien. L'automate norvégien utilise un wagon distributeur monté sur rail et alimenté électriquement le long de ce dernier. En termes de mélange, Kuhn offre deux possibilités. Soit il est réalisé par une mélangeuse à poste fixe, soit il est effectué au moment de la distribution, grâce au démêleur monté sur le wagon. Dans cette seconde configuration, les différents composants de la ration sont déposés par couches successives dans le wagon pour réaliser un mélange homogène. Autre particularité, l'automate embarque trois trémies à concentrés permettant leur incorporation au moment de la distribution. Les trémies



sont remplies automatiquement, lorsque le robot revient à sa zone de stationnement. Le wagon est disponible en deux capacités, avec différentes largeurs de tapis de distribution pour s'adapter à la largeur du couloir d'alimentation qui peut atteindre jusqu'à 4 mètres avec une distribution droite et gauche. Il dispose de son propre système de pesée relié à un automate programmable à écran tactile embarqué. Le paramétrage du robot s'effectue également depuis un ordinateur. En option, le wagon peut être équipé de deux brosses pour repousser le fourrage. Pour stocker les différents fourrage et alimenter automatiquement le wagon ou la mélangeuse à poste fixe, Kuhn propose deux équipements. Pour les brins courts (ensilage en vrac ou en cube), une trémie intégrant un plan incliné équipé d'un tapis à chaîne avec des doigts permet le dosage du fourrage sans démêleur. Tandis que pour les brins longs, les balles sont déposées sur un tapis suivi d'un démêleur. Kuhn devrait installer prochainement son premier automate dans une exploitation du Maine-et-Loire.

Capacité du wagon : 2,6 m³ et 3,6 m³

Largeur du wagon : 1,20 m et 1,60 m

La Duplomix évolue

La mélangeuse automotrice Tatoma Duplomix Evolution MVS est moins large pour rentrer dans les bâtiments étroits. Cette automotrice dispose d'une fraise de 2 m de large d'une puissance de 130 ch. La hauteur est également limitée au maximum. Plus avancée, la cabine offre une bonne visibilité panoramique. Le carénage et le bloc moteur sont positionnés à l'arrière pour plus de silence en cabine. De série à quatre roues directrices, elle dispose de quatre roues motrices en option. Le constructeur présente aussi une transmission baptisée Hydroshift proposant un changement automatique de la vitesse en fonction des besoins de puissance des vis,



ceci dans un but de réduction de la consommation. Enfin, la Duplo-Slim est une mélangeuse traînée de 13 ou 15 m3 ne dépassant pas 2 m de large. L.V.

Modèle : Duplomix Evolution MVS 165.

Capacité : 16,5 m³

Moteur : FPT, 175 ch.

Largeur : 2,25 m

Des mélangeuses à trois vis verticales

La gamme de bols à trois vis Euromix I comprend quatre modèles de 28, 33, 39 et 45 m3 permettant d'alimenter de 140 à 360 vaches en un seul passage. Le premier modèle de 28 m3 offre une hauteur de 2,74 m. Dotées d'un châssis intégral et indépendant, ces machines reçoivent un système de pesée à 6 pesons positionnés entre le châssis et la cuve. Les épaisseurs et la conception de la cuve répondent à un usage intensif, la cuve de 45 m3 pesant pas moins de 5 t. Trois types d'essieux sont proposés : tandem fixe ou suiveur et tridem suiveur. La conception de la cuve et des trois vis reprend les fondamentaux des modèles



double vis actuels. La série 70 offre une distribution par trappes positionnées au choix à l'avant, à l'arrière, à droite et à gauche. La série 80 adopte quant à elle un tapis transversal. M. PORTIER

▶ Des professionnels à votre service



DRAINAGE
Curage de fossés,
Terrassement,
Lavage de drain,
Travaux publics...

AGRI TRAVAUX Patrice Caillot
21 Tart-le-Bas - **06 80 72 24 03**
agritravaux@gmail.com

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

Nouveauté

Un godet mélangeur à vis verticales

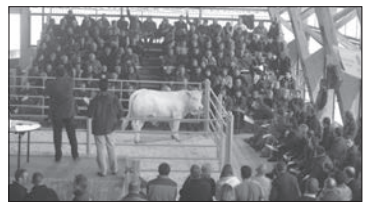


CP : L.Vimond

Robert propose un godet mélangeur doté de deux vis verticales à destination des télescopiques de 3,5 t de capacité et plus. Contrairement aux godets mélangeurs à vis horizontale, cet appareil peut mélanger une ration composée à 100 % de fibres, enrubannage compris. Le constructeur annonce un mélange plus rapide et une distribution (à gauche ou à droite) plus régulière. Pour le désilage, Robert offre le choix entre une griffe, une mâchoire crocodile, une mâchoire coupante et une fraise. Cette nouvelle offre devrait s'étoffer à l'avenir avec des modèles plus petits.
Capacité : 3,5 m3

GENES DIFFUSION
Nous innovons, vous progressez.
CHAROLAIS UNIVERS
la référence création

Vente / Présentations
Mardi 10 février 2015
Montrond-les-Bains (42)



Vente commune à la station de Contrôle Individuel

10h Le meilleur **accueil** vous sera réservé sur le site de la vente (face aux bureaux de COOPEL)

10h30 Présentation des taureaux retenus par GENES DIFFUSION

11h30 Présentation des taureaux retenus par CHAROLAIS UNIVERS

Restauration sur place à partir de 12h

14h **VENTE** aux enchères à la palette d'une trentaine de taureaux Charolais de 15 à 18 mois (nombreux animaux à cumul facilités de naissance et sans cornes).

Le catalogue des taureaux proposés à la vente sera disponible sur demande **dès le mercredi 4 février 2015**
- au 04 77 36 34 42 (mt.blanchon@genesdiffusion.com) ou www.genesdiffusion.com
- au 04 73 42 17 07 (service.technique@charolais-univers.com) ou www.charolais-univers.com

Accès : sur l'autoroute A72, prendre sortie n° 7 direction Montrond les Bains puis 1er rond point sur la gauche (site de vente 100m à droite et présentation-défilé des taureaux 1 km à gauche)
GPS : Sourcieux - 42600 CHALAIN-LE-COMTAL
Latitude : 45.64190800000001
Longitude : 4.203549000000066



ROVIBEC AGRISOLUTIONS
N°1 MONDIAL
DE L'ALIMENTATION AUTOMATISÉE
Fabrication canadienne

BSL
LA SOLUTION DES AGRIMODERNISTES

DISTRIBUTEUR RÉGIONAL
Franck BOUCHERON
www.bsl-agri.fr - fboucheron@bsl-agri.fr
06 23 37 38 71

Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Sancoins 21/01 au 27/01/2015	Bourg-en-Bresse 27/01/2015	St Christophe-en B. 21/01/2015	National 21/01 au 27/01/15
Vaches viande (V)	U		3,95 €	4,10 €	4,04 €
	R	3,53 €	3,60 €	3,70 €	3,59 €
	O	-	3,20 €	-	3,15 €
Vaches mixte (M)	R	-	NC	-	3,10 €
	O	3,02 €	2,85 €	-	2,94 €
Vaches lait (L)	O	-	NC	-	2,51 €
	P	2,30 €	2,30 €	-	2,27 €
Génisses VML	U	4,12 €	4,25 €	4,60 €	4,29 €
	R	3,85 €	3,80 €	3,85 €	3,69 €
	O	-	3,05 €	-	2,97 €
Taureaux VML	URO	2,40€	2,35 €	2,52 €	2,46€

VML : *type viande , mixte et lait*

Tendances locales

Sicafome (prix moyen au kg vif) — Marché de Moulins-Engilbert du 27/01/2015

Broutards 6-12 mois	E	U	R
-200 kg	-	-	-
200-250 kg	-	3,21	2,88
250-300 kg	-	3,05	2,95
300-350 kg	-	2,88	2,70
350-400 kg	-	2,65	2,53
400-450 kg	2,74	2,52	2,39
450-500 kg	-	2,43	2,33
Laitonnes 6-12 mois	E	U	R
200-250 kg	-	-	2,58
250-300 kg	-	2,58	-
300-350 kg	-	2,54	2,41
350-400 kg	-	2,46	2,37
Taurillons 12-18 mois	E	U	R
300-350 kg	-	-	-
350-400 kg	-	-	-
400-450 kg	-	-	-
450-500 kg	-	-	-
500-600 kg	-	2,33	-
600 kg et +	-	-	-
Génisses 12-24 mois	E	U	R
300-350 kg	-	-	-
350-400 kg	-	2,34	2,40
400-450 kg	-	2,36	2,28
Taureaux	E	U	R
+500 kg	-	1,63	-

Vaches	E	U	R	O
- 5 ans	2,63	2,10	1,98	-
5 -10 ans	-	2,02	1,87	
+10 ans	-	1,91	1,79	1,53
Génisses	E	U	R	
24-36 mois	-	2,28	-	-

Bovins :1411
L'offre reste d'un bon niveau, tant en volumes qu'en qualité. 95% de vendus.

Broutards- Taurillons : demande soutenue entraînant une vente fluide et rapide pour les sujets de moins de 350 kg. Les cours enregistrent une légère hausse sous l'influence de la demande pour les pays du Magreb. Les tarifs des sujets de 350 à 450 kg sont facilement reconduits, tandis qu'ils se tassent légèrement dans les plus de 450 kg, notamment s'ils sont de qualité plus ordinaire.

Laitonnes : transactions dynamiques jusqu'à 350 kg, mais ambiance plus calme dans les lourdes.
Génisses 2 ans : transactions correctes. Les lots d'avenir seront davantage recherchés dans les prochains jours.

Vaches- Génisses 3 ans : meilleure demande et légère progression des tarifs, malgré les difficultés recontrées par les engraisseurs pour valoriser les bovins finis.

Sicafome animera les ventes aux enchères des veaux reproducteurs des stations génétiques de Créancey (21) le 13/02, de Jalogny (71) le 20/02 et de meillard (03) le 27/02.

: meilleure demande
NB : nos cotations sont établies à partir de poids bruts (sans déduction de jeûn).

Sicagemac (prix au kg vif) — Marché de Corbigny du 19/01

Bovins (291)		
Broutard	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
340 à 430 kg	950 - 1040	2,36 - 2,47
435 à 505 kg	1030 - 1170	2,20 - 2,39
Taurillons d'herbe		
300 à 440 kg	-	-
420 à 515 kg	-	-
Laitonnes		
215 à 395 kg	560 - 930	2,23 - 2,58
Génisses		
355 à 510 kg (16-24mois)	730 - 980	1,91 - 2,32
620 à 800 kg (24-36mois)	1300 - 1650	2,01 - 2,11
Taureaux		
555 à 1055 kg	-	-
Vaches		
Vaches légères	710 - 1100	
Vaches entre deux	1120 - 1310	
Vaches lourdes	1350 - 1800	

En broutards, le commerce est plus sélectif à des tarifs en léger recul en lourds (+de 450 kg) avec peu d'invendus. Stabilité des tarifs dans la catégorie des 350 à 400 kg.
Cours à peine reconduits en femelles, la demande s'orientant toujours sur les lourdes. En vaches malgré des apports restreints les taifs sont en replis. Un seul invendu.

Bovins gras : 6
Peu d'apports face à une demande calme.

Prochain marché bovins le lundi 26 janvier 2015 aux horaires habituels

SA des Grivelles (prix au kg vif) -Tel. 02 46 65 01 79 — Marché de Sancoins (18) du 28/01/2015

Broutards	U	R
200 à 250 kg	nc	nc
250 à 300 kg	3,00	2,75
300 à 350 kg	2,75	2,53
350 à 400 kg	2,65	2,41
400 à 450 kg	2,55	2,36
Laitonnes	U	R
150 à 200 kg	nc	nc
200 à 250 kg	nc	nc
250 à 300 kg	nc	2,44
300 à 350 kg	2,52	2,29
350 à 400 kg	nc	nc
Génisse		
(24-36 mois)	2,38	2,10
Vaches		
- 5 ans	1,95	1,80
de 5 à 10 ans	1,88	1,70
+ 10 ans	-	1,65

Broutards, Laitonnes : marchéactif, lademande en broutards légers entraîne une hausse des cours de tous les animaux mâles, les cours sont reconduits en laitonnes.

Vaches-Génisses : bonne demande générale avec hausse des cours en génisses d'embouche..

Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif)* — *Marché de Bourg-en-Bresse du 27/01/2015*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,90 €	2,65 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,65 €	2,45 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,50 €	2,30 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,60 €	2,30 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,45 €	2,20 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,30 €	2,10 €	-
Croisés charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,80 €	2,50 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,55 €	2,30 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,40 €	2,15 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,35 €	2,10 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,25 €	2,05 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,20 €	2,800 €	-

Tendance : Bonne demande dans les mâles légers

Bovins

Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 19/01/15 au 25/01/2015*

Mâles 6-12 mois	E	U	R
250 kg	-	-	-
300 kg	-	2,66 €	-
350 kg	-	2,50 €	-
400 kg	-	2,42 €	-
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,31 €	-
500 kg	-	2,20 €	-
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	2,42 €	2,36 €
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,24 €	-

Tendance :
Marché bien orienté.

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations Bassin Centre-Est du 19/01/15 au 25/01/2015*

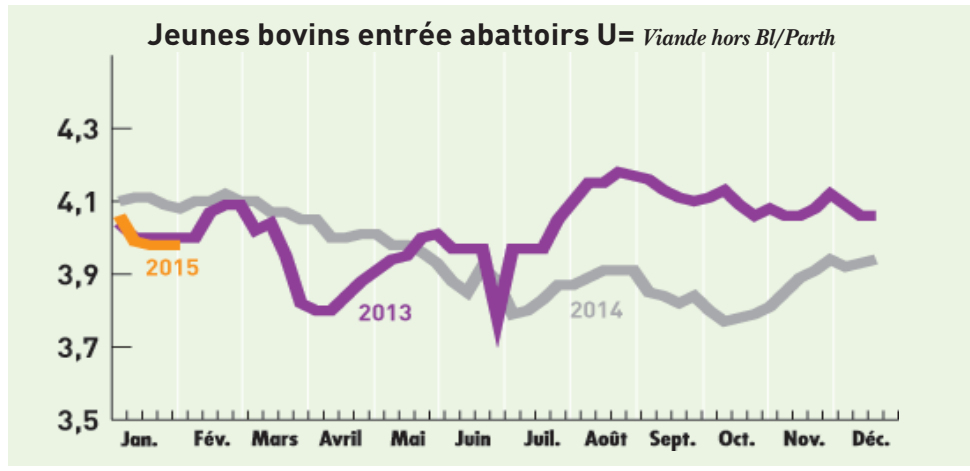
Jeunes Bovins 12 à 24 mois	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Viande hors BI/Parth	4,06 €	3,98 €	3,80 €	3,67 €			
Races mixte		-	3,41 €	3,41 €	3,38 €	-	
Races lait					-	-	-

Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Races à viande	-	-	-	-	-	-	-
Races mixte	-	-	-	-	-	-	-
Races lait	-	-	-	-	-	-	2,78 €

Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Viande hors BI/Parth - 10 ans +350 kg	4,15 €	4,03 €	3,91 €	3,52 €			
Charolaise - 10 ans + 350 kg	4,07 €	3,99 €	3,88 €	-			
Limousine -10 ans +350 kg	-	-	-	-			
Races mixte	-	-	-	3,23 €	3,16 €	-	-
Races lait				-	-	2,65 €	2,60 €

Génisses	U=	U-	R+	R=	O=	P+
Mixte lait	-	-	-	-	-	-
Viande +350 kg	4,66 €	4,42 €	4,14 €	4,00 €		

tendance : Vente laborieuse en fin de mois.



Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations du Bassin Grand Sud du 19/01/15 au 25/01/2015*

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	U+	U=	R+	R=	O+	O=	P+	P=
Viande hors BI/Parth	4,02 €	4,00 €	3,93 €	-	-	-	-	

Vaches								
Viande hors BI/Parth - 10 ans +350 kg	-	4,72 €	4,20 €	4,12 €	-			
Charolaise - 10 ans +350 kg		-	3,98 €	3,90 €				
Races mixte					3,23 €	3,16 €		-
Races lait						-	2,62 €	2,64 €

Génisses	U=	U-	R+	R=	O+			
Viande mixte lait	-	-	-	-	-	-		
Viande +350 kg	4,81 €	4,71 €	4,39 €	-				

Tendances SEM. 05 / 2015

Bovins de boucherie

Le repli traditionnel de la demande sur la seconde moitié de janvier n'est pas une surprise. Face au recul des commandes, les industriels réduisent la voilure notamment dans les animaux d'entrée de gamme.
Dans le domaine des viandes haut de gamme, l'offre reste mesurée, ce qui permet un maintien des cours dans les très bonnes génisses et les jeunes vaches Charolaises. Dans le cheptel allaitant de choix secondaire (vaches R), l'offre couvre facilement la demande et permet aux acheteurs dont les besoins sont limités de peser sur les prix. Dans les réformes laitières, le recul des besoins permet aux industriels d'inverser la courbe des prix. Les tarifs restent stables dans les Montbéliardes viandées. En jeunes bovins, l'ambiance commerciale pâtit du recul de la consommation intérieure. La tendance est légèrement baissière dans les Charolais et les JB de coupe au grand désarroi des engraisseurs. ■

Bovins d'embouche et d'élevage

Le commerce reste régulier avec des tarifs qui se tiennent dans les bonnes femelles Charolaises de gabarit. La demande est prudente pour les animaux ordinaires à herbager dans quelques mois. ■

Broutards

La dynamique des marchés exports permet un commerce assez fluide et une meilleure tenue des cours dans l'ensemble des mâles Charolais. Les nombreux débouchés sur la Turquie, le Maghreb, l'Italie, l'Espagne ou la repousse sur la France permet une bonne activité sur le marché du broutard avec un équilibre offre/demande qui est repassé en faveur des éleveurs. Dans les femelles, l'activité ne décolle pas. Mis à part les très bonnes laitonnes lourdes italiennes ou indemnes d'IBR à garder qui restent normalement valorisées, la commercialisation reste calme dans les légères destinées au marché espagnol. ■

Veaux d'élevage et d'engraissement

Le climat commercial reste favorable face à la réduction de l'offre. Les tarifs sont mieux défendus dans les bons Frisons, Abondances ou Montbéliards. Dans les croisés laitiers, la modestie de l'offre permet également une meilleure tenue des cours. Dans les bons veaux croisés de race à viande ou mixtes destinés aux labels, les tarifs restent fermes face à des volumes toujours étriqués. ■

Laurent Chupin

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché gros bovins finis (au 26 janvier) :
«Fluidité remarquable du marché face à une activité d'abattage qui demeure élevée. Une pression à la baisse semble toutefois en cours d'organisation sur les vaches âgées de plus de 8 ans, sans que les acheteurs ne soient en mesure d'en présenter les raisons.»

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché bovins maigres (au 26 janvier)
«Cours facilement reconduits avec un marché particulièrement favorable pour les animaux bien conformés.»

Ovins

Sicafome *(prix moyen au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 19/01/2015*

Agneaux (252)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (-38 kg)	-	**3,11 -3,46**	**2,81 - 3,05**
Gras (38-44 kg)	-	**3,20 - 3,44**	**2,52 - 2,82**
Gras (44-50 kg)	-	**2,72 - 3,15**	-
Gras (+50 kg)	-	-	-
Laitons (32-38 kg)	-	-	-
Laitons (38-44 kg)	-	-	-
Laitons (+44 kg)	-	-	-
Brebis (60)	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*	O *(mini-maxi)*
(-60 kg)	-	-	-
(+60 kg)	**1,23 - 1,50**	-	-
Divers			
Béliers:	-		
Agneaux maigres : 52 à 98 €	**1,53 - 3,13**		
Caprins : 25 à 57 €	**0,61 - 1,24**		
Boucs :			

Ovins : 336
Vente totale

Agneaux : l'offre est très limitée et de qualité hétérogène. Les agneaux de qualité sont toujourstrèsprisés, tarifsstables à haussiers.

Brebis : les besoins sont plus importants que l'offre. Les prix sont facilement reconduits.

Effectifs : Agneaux: 252 - Brebis : 60 - Béliers : 6 - Caprins : 17 - Divers : 1

Prochain marché : le lundi 02 février 2015 (pesée 7h00 - vente 9h00).

Sicagemac *(prix au kg vif)* — *Marché de Corbigny du 12/01*

Ovins : 45	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux maigres	**80 - 86**	**2,42 - 2,67**
Agneaux gras	**98 - 154**	**2,22 - 2,95**
Agneaux gras	-	-
Brebis	**76**	**1,25**
Béliers	**98 - 116**	-

La faiblesse des apports permet la facile reconduction de tarifs. Aucun invendu

Prochain marché ovins le lundi 26 janvier 2015 aux horaires habituels.

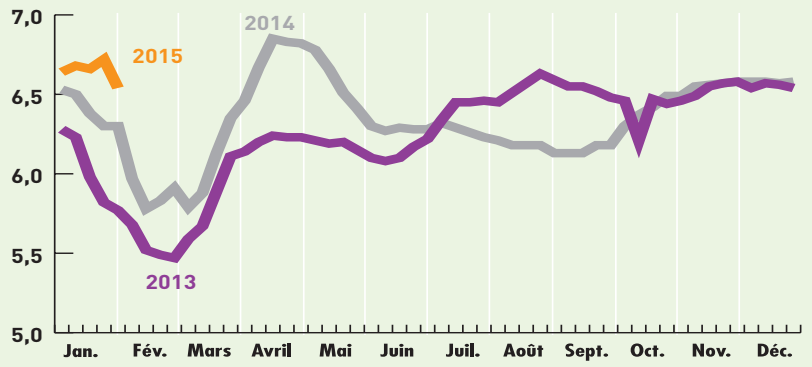
prix entrée abattoir, HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations zone Sud - FranceAgriMer 19/01/15 au 25/01/2015*

	Poids	U	R	O
Couvert	13 -16 kg	-	**6,70 €**	**6,33 €**
Couvert	16-19 kg	-	**6,70 €**	**6,32 €**
Gras	13 -16 kg	-	-	-
Gras	16-19 kg	-	**5,97 €**	**5,77 €**

prix moyens pondéré, entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations FranceAgriMer 19/01/15 au 25/01/2015*

Prix moyen pondéré des agneaux	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des brebis
6,54 €	**6,44 €**	**2,40 €**

Prix moyen pondéré des agneaux



Cotations régionales des agneaux et brebis de boucherie du 19/01/2015 au 25/01/2015

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus) frais de transport inclus

AGNEAUX		COTATIONS RÉGIONALES							
		ZONE NORD				ZONE SUD			
État engraissement	Conformation	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg
2 (ciré)	U Var.	-	7,22 -0,03	7,18 -0,12	-	-	-	-	-
	R Var.	6,60 -0,17	-	-	-	-	6,78	-	-
	O Var.	6,21	6,02	-	-	6,43	6,41	-	-
3 (couverts)	U Var.	-	7,09 -0,10	7,01 -0,07	6,28 -0,03	-	7,23	6,86	-
	R Var.	6,76 -0,09	6,70 -0,16	6,55 -0,21	6,05 -0,07	6,70 -0,08	6,70 -0,15	6,52 -0,25	6,07
	O Var.	6,66 0,18	6,60 -0,05	6,62 0,07	6,14 0,08	6,33 -0,15	6,32 -0,09	6,21 -0,01	-
4 (gras)	U Var.	-	-	-	-	-	-	-	-
	R Var.	-	-	5,51	-	-	5,97 -0,06	5,77	-
	O Var.	-	-	-	-	-	5,87	-	-

Zone nord : dans un commerce de fin de mois, léger réajustement des cours des agneaux de races à viande.
Zone sud : application duréseau.

Volailles

Poules de réformes Sud-Est ** (prix départ élevage €/kg) Cotations semaine 49 à 52
Nombre d'opérateurs consultés : * prix définitifs ** prix provisoires *** réformes prix non encore fixé

Semaine d'abattage	Nombre d'opérateurs	Nombre de poules vendues[1]	Prix moyen en €/kg[2]	Prix mininum en €/kg	prix maximum en €/kg	Nombre de réponses
49-50/2014		**204 700**	**0,21**	-	-	**6**
51-52/2014		**9470**	-	-	-	**6**

(1) Nombre total de poules de réforme dont la vente nous a été communiquée, y compris celles vendues sur contrat moyen ou long terme
(2) Prix moyen négocié à la semaine, pondéré par le nombre de poules vendues concernées. (ie non comprises les poules vendues sur contrat moyen ou long terme)

Bourg-en-Bresse du 19 janvier 2015

Animaux de basse-cour (volaille vivante) :
Volailles à bouillir : 5,00 à 6,00 euros/pièce
Canards de Barbarie mâles : 7,80 à 8,40 euros/pièce
Canards de Barbarie femelles : . . . 7,00 à 7,50 euros/pièce
Pigeons : 6,50 à 7,00 euros/paire
Pintades : 8,50 à 9,00 euros/pièce
Animaux de basse-cour (prix au kg vif) :
Poulets de Bresse (appellation contrôlée) : 4,00 à 4,50 au kg vif
Lapins : 4,00 à 4,50 au kg vif
Œufs : 2,50 à 3,00 la douzaine

Foin de Crau
(euros/ tonne HT - Hors transport)
Récolte 2014

	Petites balles	Grosses balles
1ère coupe	170 €	150 à 170 €
2e coupe	160 à 170 €	150 à 160 €
3e coupe	160 à 170 €	150 à 160 €

Porcins

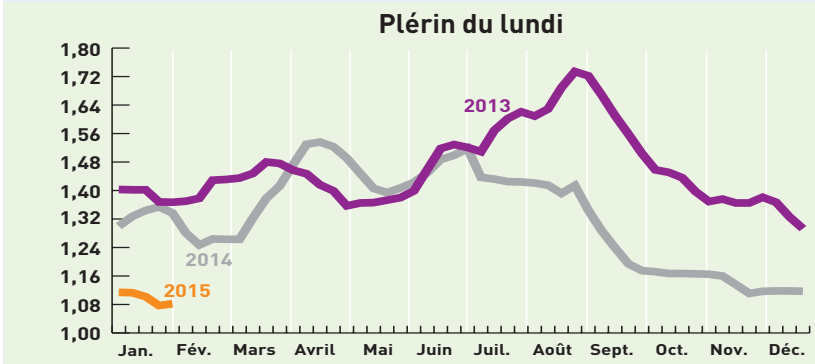
Porcs charcutiers cadran de Plérin (12875 porcs présentés) *Cotations du Lundi 26 janvier 2015*

prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,082 euros**

Porcs abattus en Rhône-Alpes *Cotations FranceAgriMer du 16/01 au 22/01/15*

1,32 €/kg/carcasse euros

Plérin du lundi



Veaux

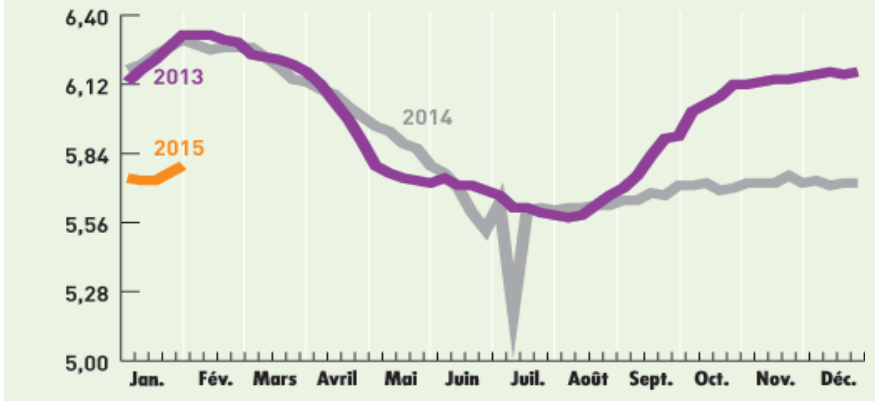
Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 19/01/15 au 25/01/2015*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	-	**9,03 €**	-	-
U	-	**7,82 €**	**6,65 €**	-
O	-	**5,79 €**	**5,13 €**	**4,20 €**

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* — *Marchés régionaux du 26/01/15 au 30/01/15*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbéliards	Laitiers
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engraissement 4-5 sem)*	100	**450-625 €**	**300-455 €**	**215-310 €**	-
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		**270-330 €**	**230-300 €**	**110-130 €**	**50-70 €**
St-Etienne *(veau 50 à 60 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		**410-530 €**	**320-400 €**	**180-230 €**	**70-110 €**
St-Etienne *(veau conformation superieure moyenne)*		**560-650 €**	**420-480 €**	**240-290 €**	-
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*	**804**	**230-350 €**	**200-300 €**	**70-165 €**	**35-65 €**

Veaux rose clair O - *Cotations FranceAgriMer*



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 19/01/15 au 25/01/2015*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	**2,30 €**	**2,15 €**	**1,38 €**	**–**
Bons	**1,98 €**	**1,68 €**		

Céréales

Marché du 15 janvier 2015

N: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur.
BPMF: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE	RÉCOLTE 2014			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud Côte-d'Or	76/220/11%	4 de janv.	192	V C
Nord Côte-d'Or	76/220/11%	4 de janv.	187	V C
Aube/Yonne	fourrager	janv.-avr.	159 à 160	V C
ORGE FOURRAGÈRE	**RÉCOLTE 2014**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	sans limit. d'orgettes 63-64 kg/hl	janv.-mai	160	T C
Sud Côte-d'Or	62 kg/hl	janv.-juin	151	V C
Nord Côte-d'Or	62 kg/hl	janv.-juin	148	V C
AVOINE NOIRE	**RÉCOLTE 2014**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte-d'Or/Haute Saône	50 kg/hl	janv.-fèvr.	145	T C
TRITICALE	**RÉCOLTE 2014**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte-d'Or/Haute Saône		4 de janv.	155	T C
MAÏS	**RÉCOLTE 2014**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne/		janv.-mai	143	T C
Sud Côte d'Or/Saône et Loire		janv.juin	140	V C
POIS	**RÉCOLTE 2014**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/		janv.-mars	225	A C
Yonne/Côte d'Or		janv.-mars	225	NC
FÉVEROLES	**RÉCOLTE 2014**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube	alim.animale		inc.	C

Matériel

Tracteur

01 - Vds tracteur MC 120, 6 cyl, turbo, relevage avt + masse diverses options tbé révisé 4900 Heures
✆ **04.74.24.30.46. hr**

21 - VENDS tracteur Renault 696, - Renault 620, - Renault 103-54, - mois. bat. Laverda 3850. Gérard Virely - 21460 Epoissotte (réf. 040E)
✆ **06 73 10 01 13 - 03 80 96 44 68**

38 - Vends tracteur Ford 7610, 4x4, 7500 H bon état : 6500 euros.
✆ **06 77 39 41 89**

68 - Vends tracteur Valtra N 101 110 CH 2400 H relevage avant, nbres options, pulvé automoteur Tecnoma 2000 litres rampe 24 m voie 1.70 m
✆ **06 09 47 25 09**

84 - Cse cessation vends tract. Ferrari Thor 75 4RM cabine / clim non réversible 580 H TBE, idéal vigne / arbo.
✆ **06 23 85 22 74**

89 - ACHAT tracteurs 4 RM (même en panne) MB avec cabine, presses à rouleaux, tractopelles (réf. 0505)
✆ **06 35 29 44 20**

Travail sol

01 - Vds rabot à lisier Loiseau 2,30 larg. 2 jumelages sodijantes GS MD+4 20R38 et 480.70R28 4 verrous
✆ **06.40.18.07.28**

21 - VENDS matériel pomme de terre, - 2 arracheuses trainées Wulhmauss et une chaine de triage ensachage pesage, le tout 5 000 euros à débattre (réf. 0510)
✆ **06 86 99 65 90**

26 - Cs retraite, vds charrue M 120 Huard triple versoirs neufs + vérin TBE.
✆ **06 23 62 14 18**

89 - VENDS brabant grégoire-besson RK9, 4 corps non stop, TBE, 3 300 euros (réf. 0509)
✆ **03 86 66 43 73 - 8 heures**

Récolte

07 - Vends Faucheuse rotative 4 assiettes Marque VICON + Epandeur engrais 500L
✆ **06.77.01.42.90**

18 - Vends MB Axial 2366, an 1998, 2.220 h, rotor coupe 5,30 m, équipement tournesol maïs 5 rangs, bon état
✆ **06 88 06 65 35.**

21 - RECHERCHE mois. batteuses, - presses moyenne densité et presses à balles rondes Claas, John Deere, New Holland, Fahr, Welger, MF, Arobale, Krone (réf. 030A)
✆ **06 29 81 80 05**

89 - VENDS mois. bat. JD 1072, TBE, 3 800 heures, 12 000 euros, coupe 4.20 m., broyeur (réf. 0508)
✆ **03 86 66 43 73 - 8 H**

26 - Vds ensileuse à lavandin Clier cueilleur et centrale hydraulique bon état.
✆ **06 31 55 75 45**

Arbo-viti

07 - Vds Ensemble désherbage Quad 200L Trainé Rampe 1M Repliable Vertical Electrique Magnetto
✆ **06.70.55.66.27**

71 - Vds 1 enjamb. PX 70 Bobard 1,50 x 1,50, 3.800 H - 1 enjamb. CC72-53 Bobard 1,50-1,45, 6.700 H, moteur 600 H, 1 tondeuse Boisselet, 1 rogneuse Collard, 1 canon Berthoud Super Puma avec bidons 360 l, 1 enfonce-pieu hydraulique.
✆ **09 65 22 85 67**

Distribution

38 - Vends cause cessation nourrisseur à veaux - épandeur 5 T. - désileuse Lucas 1700.
✆ **06 30 70 89 17**

Forestier

38 - Vends broyeurs à plaquettes Frami diamètres 260 avaloir grue.
✆ **06 70 85 82 80**

Cave

69 - Vds divers matériel viticole foudre ciment inox citerne polyester remorque enjambeur BE.
✆ **04 74 66 47 34**

69 - Vd pressoir Vaslin 22 hl cage fibre sécurités 1200 € cuve béton Epoxy 37 hl. porte fonte.
✆ **06 08 96 05 54**

Agri. divers

01 - Vds semoir blé 3m maïs 4 rgs 3m chisel 3m cultivateur herse rotative cureuse à fossé rotovateur enrouleur grosse pompe à eau 6 cylindres
✆ **04.74.30.47.08**

01 - Vds distributeur d'engrais Amazone ZAF 804, commande hydraulique très bon état
✆ **04.74.24.54.57**

01 - Vds desileuse mélangeuse artisanale pour distrib. libre service adapt. sur chariot ou chargeur tbé
✆ **06.98.36.65.15**

01 - Vds dérouleuse ensil. et foin att. 3 pts et fourche avt + Manitou état nf - tracto pelle 550 Ford bé
✆ **04.79.87.68.55. après 20h30 ou 06.65.72.42.40**

01 - Vds adapt. Mailleux fer plat pour MX JD 6000 - pneus BP 550-60-22,5 - kangoo Diesel 120 000 km bas prix - ensileuse Claas 690 - nettoyeur HP
✆ **06.85.17.96.95**

18 - Vends chisel, 3 m, équipé herse étrille et rouleau, 3.500 euros - cultivateur Quivogne, 3 m, état neuf, 1.000 euros - godet curage 1,50 m, TBE, 500 euros.
✆ **06 14 40 22 10.**

18 - Vends faucheuse Claas Contour 3500, 3,50 m de large, année 2014, peu servie, TBE.
✆ **06 10 78 30 21.**

18 - Cause cessation activité, vds : tracteur New Holland 8340, 1998, 7.800 h, 4 RM, relevage avant, boîte semi powershift, TB état - déchaumeur Gyrax, 7 dents, sécurité boulons, réglage hydraulique, TB état - vibro + packer, 3 m, Konskilde, attelage semoir, peu servi, TB état.
✆ **06 19 42 00 08.**

21 - CHERCHE pneu 12.4.28, 8 PR (réf. 0503)
✆ **03 80 81 03 60**

30 - ENCADRER Vds charrues nonstop 3- 4- 5 socs, semoirs 2,5- 3- 4- 4,8 m, cover-crops 24- 28- 32- 36- 40 dis, bennes 8- 12 T.
✆ **04 66 24 26 11**

Disponible
Pièces de rechange
CHAÎNE DE CURAGE VA-ET-VIENT
MIRO, ALBERT, SOVEMAG, LANCELOT, SAMAS, SAB, SNS, ALFA-LAVAL, etc.
SARL REVERET
03400 GENNETINES
Tél. 04 70 42 10 89
sarl.reveret@wanadoo.fr

38 - Vds épandeur Le Boulch 2 roues 5 ton. réhausse porte grains exel. état peu serv. bas prix.
✆ **04 74 54 20 70**

38 - Vds élévateur à noix 5 m + générateur de chaleur gaz.
✆ **04 76 36 47 32**

38 - Vends env. 500 piquets 4 m traité calibre 10/12 = 200 aspergeurs 1,5 m alu tournniquet laitons + 500 m de tuyau en polyéthylène diam. 63 percé tous les 20 m collier de prise en charge 500 m.
✆ **04 74 86 28 31 de 9h à 18h**

42 - rech. presse balles rondes 120x120 ou volume variable Pick up pu large + tract. 60 à 120 cv
✆ **06 23 19 33 18**

42 - Vds cause retraite évacuateur fumier chaine carrée désileuse portée surélévateur Auges 5 m abreuvoir La buvette ratelier mural et circulaire group. traite Melotte
✆ **06 30 07 51 07**

42 - Vds chenilles fer MB New Holland bon état et autre matériels agricoles
✆ **06 76 81 51 28**

42 - Vds appointeuse piquet Yanigav année 2011
✆ **04 77 26 45 19**

69 - A vendre pulvérisateur marque Idéal Prima 300 l. 24 cv. mai 2014 - Vannes et réglage pression électrique - 14 sorties avec anti gouttes.
✆ **04 74 04 33 62**

69 - Vends semoir engrais Sulky Double Rotor 450 litres - Arracheuse portée pour P de T déchargement latéral.
✆ **04 74 05 86 65**

71 - Vends évacuateur va et vient, 11 abreuvoirs La Buvette + caméra Otop + dessileuse portée Lucas + vibroculteur 2,70.
✆ **03 85 59 71 62**

89 - RECHERCHE cage de contention ancienne, petit prix (réf. 0506)
✆ **06 76 11 74 61**

Elevage

01 - Vds filets, éleveuse, cages et caisse à farine (500kg) pour volailles de Bresse
✆ **06.40.18.07.28**

01 - Vds pailleuse volailles Agram jet Kidd 806 année 2010 bon état 8000 E
✆ **06.03.93.78.56**

26 - Vds silo aliment polyester 12t échelle de sécurité remplissage pneumatique et par le haut.
✆ **04 75 68 64 92**

26 - Vds cse retraite 2 machines à lait veaux TBE, 1600 euros l'une + auges Galva + barrières + vis à grain.
✆ **06 14 39 05 51**

38 - Vds chaine à fumier Albert 80 m, 2 auges + 2 cornadis 6m, 25 bottes rondes regain.
✆ **06 74 57 49 12**

38 - Cse retr. vds presse br Krone TBE, émouss de prairie, fauch. cond. Kuhn 7 asset., pulvé 600 l, pailleuse.
✆ **06 82 23 73 20**

38 - Vds tank à lait 300 l, machine à traire caprin, génératice sur tracteur, vis grain.
✆ **06 70 03 16 63**

69 - Vds cause retraite dessileuse pailleuse recycleuse Silodis 6500 mix pesage exc. état 2008.
✆ **06 63 20 13 30**

Véhicule

Utilitaire

26 - Vds IVECO 35C13 benne 2,8 turbo coffre chantier plus ridelle alu (servait pour bois de chauffage) 253 000 kms, très bon état, année 2004.
✆ **06 87 92 92 18**

42 - Vds quad de loisir Shineray 250 STXE -an 2011 - 450 km hom. - embray + batterie neufs - be - 1150 € - transmission chaine -
✆ **06 63 59 42 03**

69 - Bétaillère Master 2,5 DCI, 2008, 93000 kms, révisée, caisse alu neuve + Pont. Tél Gauthier.
✆ **06 07 74 89 24**

Tourisme

42 - Vds 206 1.4 L essence + GPL - 3 portes - gris métalisé- an 2004 -radio clim. 210 000 km - CT ok - état impeccable - 1600 euros
✆ **06 13 08 04 94**

Achat-Vente

Récolte

01 - Vds foin regain récolte 2014 stock hangar livraison possible
✆ **06.81.13.67.64**

01 - Vds foin 2014 balles rondes 90 E/T foin 2013 balles rondes et carrées 75 E/T bonne qualité livr. poss.
✆ **06.77.82.95.33**

01 - Vds foin Fetuque 2014 excellente qualité bottes rondes
✆ **06.85.56.55.46**

01 - Vds foin année 2013, 250 BR, 120x130, prix 75 E/Tonne - foin année 2014, 250 BR prix 90 euros
✆ **06.15.73.20.88**

07 - Vds blé et orge en vrac, big bag ou sac année 2014. Prix à débattre selon livraison et qté.
✆ **06.83.30.01.78**

21 - VENDS paille en Bourgogne, très bonne qualité 120 x 90, livraison possible, 65 €/tonne (réf. 040C)
✆ **06 85 73 22 68**

26 - Vds foin balle ronde 120 x 120 et presse John Deere 336A.
✆ **06 83 48 29 67**

26 - Vds foin bonne qualité, botte rectangulaire 120kg environ.
✆ **06 86 80 25 83**

26 - Agri vend maïs, big bag / vrac. Livraison possible.
✆ **06 11 73 59 69**

26 - Vds 150 à 200 petites bottes de 2° et 3° coupe de fourrage à prendre sur place.
✆ **04 75 58 73 07 (HR)**

38 - Vds foin + regain récolte 2014 en petites bottes 14 kgs + 3 roues 6,5x20 jantes 6 trous.
✆ **06 61 88 40 46**

38 - Vds foin montagne BR 120x120, année 2014.
✆ **06 72 43 97 83**

38 - Vend paille de blé 2014 balle ronde stock à l'abri faire offre + chargeur botte MD bon état : 300 euros.
✆ **06 78 81 84 74**

38 - Vend luzerne foin paille petite botte rouleau livraison possible, René Gauthier Sassenage.
✆ **06 07 80 43 97**

42 - Vds foin 2014 90 euros - foin 2013 80 euros - regain 2014 100 euros
✆ **04 77 66 14 73 HR**

69 - Vends courges muscades et pommes de terres Monalisa en sac 25 kgs le tout d'excellente qualité.
✆ **06 60 18 89 25**

Fourrage

01 - Vds foin + enrubannage BR 120x120 tbq + regain BC
✆ **06.98.36.65.15**

07 - Vds Luzerne 2e et 3e coupe, bonne qualité, grosse botte carrée.
✆ **06.18.64.09.25**

18 - Vends foin 2014, excellente qualité, sous hangar, possibilité livraison, BR 120x120 ou cubiques.
✆ **06 10 78 30 21.**

18 - Vends foin de ray-grass hybride, 2e coupe, avec analyses.
✆ **06 21 76 41 22.**

58 - VENDS foin balles rondes, année 2013-2014, région Decize (réf. 0502)
✆ **03 86 25 06 73 HR**

69 - Vds paille BR 140x120 foin BR 140x120 - 120x120 - St Martin en Haut.
✆ **04 78 48 63 71 ou 06 45 52 99 54**

70 - Agri vend livre paille foin de qualité paiement comptant
✆ **06.86.08.38.02. ou 03.84.32.30.91**

71 - Vds foin, regain, enrubanné, bon prix, livraison assurée.
✆ **06 09 97 91 59**

89 - VENDS foin en balles rondes 2014, 78 € la tonne (réf. 0404)
✆ **06 03 67 02 18**

Pépinière

01 - Vds acacia sur pieds sur Salavre pour piquets 50 ares vente au moule possible
✆ **06.83.32.43.99**

01 - Part vd cause surplus plants peupliers variétés 214 cal. 10 12 12 15 plus 3 ans
✆ **06.82.07.33.68**

26 - Vds plants de chênes truffiers vert et blanc sélectionnés et mycorhizés par mes soins.
✆ **06 76 92 81 71**

Divers

01 - Achète coupe bois acacia rayon 10 km Pont de Vaux faire offre prix surface
✆ **06.82.07.33.68**

25 - VDS piquets acacia 1,80 m appointés 2,30 euros pièce secteur Audeux 25170.
✆ **03 81 58 58 66**

42 - vds Karcher 110 bars 220 v ch gd 600 € - gazinière bt 4 feux 70 € - trancheuse jambon Berkel 200 euros - moulin grain 220 v 3cv 120 euros
✆ **06 64 90 45 51**

Achète sur pied ou abattus, • **chênes américains, chênes français,** très beaux **cèdres** et très **beaux noyers** d'Amérique
✆ **06 07 06 90 15**

42 - Vds foin br 2014 Pn 1 coupe PT 2 coupe enruba. Pt 1 coupe + tank à lait 1200 l Sud Loire
✆ **06 88 73 18 88**

67 - Viticulteur vend embout. Fimer 12 becs 2500 b/h mise sous vide inox + laveuse bouteilles pleine Stéval 2.000 b/h air chaud insonorisé + table 8 chaînes 2.000 b/h 4 roues très bon état. RDV avec propriétaire au
✆ **03 88 92 43 28 HR**

69 - Vends cuve fioul 1000 l. 50 € - Moulin Agrex avec moteur électrique - Atomiseur Berthoud 500 l. avec rampes - Covercrup 20 disques - Epandeur fumier 3 T Gilibert - Tuyau arrosage alu 6x60 diam.
✆ **04 78 05 47 51**

69 - Recherche petite étale de marché si possible réfrigérée.
✆ **06 10 89 50 82**

71 - Le Mémento 2015 de L'Exploitant Agricole de Saône-et-Loire est arrivé ! Un agenda, mais aussi le recueil de toutes les adresses et les contacts utiles, pour l'agriculture et la viticulture de Saône-et-Loire. Au prix de 7 euros, port compris. Courriel : courrier@agri71.fr
✆ **03 85 29 55 29**

84 - Cherche herbage pour moutons du 15 avril au 1er juin, département limitrophe.
✆ **06 22 37 71 85**

Location

Agricole

89 - RECHERCHE prés région Saint-Florentin (réf. 0409)
✆ **06 31 17 99 16**

Autre

67 - Vos vacances Centre Alsace sur la route du vin, gîte rural 3 Èpis gîte de France - maison indiv. à colombage centre village comp. 5 lits dans 3 chambres tt confort, parking cour intérieure, commerces à proximité. Contact internet : Gîtes de France du Bas-Rhin n° 1580

Offre

Emploi

07 - CUMA cherche Chauffeur pour Travaux récolte, semis, labour et entretien du matériel.
✆ **06.83.41.81.28**

PETITES ANNONCES
03 80 78 90 40
iTB de TERRES DE BOURGOGNE
agribourgogne.fr

39 - Agri Conseil 39 et CERFRANCE Jura recrutent UN JURISTE SOCIAL (H/F) • Missions : Dans le cadre du partenariat AGRI CONSEIL 39 et CERFRANCE Jura, et de l'appartenance de ces dernières à la structure Soelis, guichet unique de l'emploi dans le monde rural, vous serez en charge des tâches suivantes : - Assurer le conseil social agricole de vos adhérents par téléphone et par rendez-vous, - Rédactions d'actes (contrat de travail, procédures de licenciement, ...) - Animation et suivi de la commission emploi, - Réalisation d'études sur la gestion de l'emploi et des ressources humaines, - Rédactions d'articles de presse, lettre d'actualité, • Formation recherchée / diplôme : BAC +4/+5 orientée social, première expérience acceptée. Une expérience significative en conseil social des entreprises agricoles serait un plus. • Compétences : Savoir-faire : - Connaissances solides en droit social - Aptitudes rédactionnelles - Capacités d'analyse et de synthèse Savoir être : - Aptitude avérée à l'écoute - Capacités relationnelles - Dynamisme - Capacité à travailler en équipe - Pédagogie Type de contrat de travail / rémunération : CDI. Rémunération selon expérience • Lieu de travail : Lons le Saunier (Jura) avec déplacements sur l'ensemble du département Conditions particulières : Poste à pourvoir le plus rapidement possible Adresser lettre de motivation manuscrite, CV à
✆ Monsieur le Président d'AGRI CONSEIL 39 455 Rue du Colonel de Casteljau BP 420 39006 LONS LE SAUNIER CEDEX

39 - Cherche 2 vachers pour la saison d'alpage vallée de Joux le Brassus - Suisse
✆ 0041 21 800 37 95 ou 0041 21 800 42 37

42 - Exploitation maraichère recherche salariée motivée pour récolte légumes et préparation commandes
✆ 07 82 78 11 45

89 - Installateur matériels élevage RECHERCHE monteur électromécanicien, déplacement quotidien, CV + lettre à lam.breyne@g.mail.fr (réf. 0507)
✆ lam.breyne@g.mail.fr

Service

01 - CTRM Michel Servignat propose réparation moteurs tracteurs, TP, engins agricoles et viticoles. Rectification culasse, etc... http://michelservignat.wiw.com/ctrm
✆ 06.63.43.51.15

18 - Surgreffage viticole et arbo, toutes régions. www.surgreffage.com.
✆ 02 48 64 05 98 ou 06 81 70 23 36.

69 - Tous travaux de mini-pelle : tranchées, fosses, voies d'accès, aménagement de terrain, démolition de murs et dalles. EURL Charron Terrassement - 69480 Marcy.
✆ 06 72 69 11 20

Demande

Emploi

01 - Groupement d'employeur de Bresse sur Bâgé la Ville recherche adhérent pour compléter le temps plein de son salarié plutôt en élevage
✆ 06.20.19.12.38

58 - RECHERCHE emploi polyculture élevage chauffeur tracteur, disponible de suite (réf. 0408)
✆ 06 77 05 72 72

Mariage

Rencontre

01 - Agriculteur dynamique motivé désire rencontrer JF 38/53 ans aimant la campagne pour rompre solitude
✆ 07.82.94.74.68

Animaux

Bovin

01 - Blonde d'Aquitaine vd taureaux 10 et 30 mois garanties sanitaires livraison possible
✆ 06.77.19.11.44

03 - Elevage LENA Olivier 03360 Urçay VEND taureaux LIMOUSINS 14 - 15 - 16 mois, IA, HBL, fils de Formica et Gagneur, TOP PRICE Lanaud + Cyclone RRE VS (réf. 020D)
✆ 06 28 02 04 05

18 - Vends 3 taureaux limousins, non inscrits, 16 mois, 1.800 euros.
✆ 06 14 40 22 10.

18 - Vends choix de TB reproducteurs charolais, HBC, de 12 à 15 mois, tous hivernés au pré et aptes à la saillie, avec toutes garanties sanitaires et livraison assurée, prix très raisonnables. J. et H. Bonnichon, 18170 Le Châtelet.
✆ 02 48 56 21 49 ou 06 81 38 47 12 ou 06 07 91 98 08.

18 - Vds taureau 1 et 2 ans, inscrits HBC, élevage Trameson, 18350 Charly.
✆ 06 10 91 41 94.

18 - Elevage HBC vds 3 taureaux de 18-22 mois et repro de 13 mois, calmes dociles, qualités maternelles. Breton, 18 Germigny. 06 82 35 17 13.
✆ 06 82 35 17 13.

21 - VENDS 6 vaches charolaises HBC gestantes, - 2 taureaux 2 ans, vêlage facile. Fred. Lechenault (réf. 0208)
✆ 06 67 09 79 80

21 - Elevage charolais HBC VEND bons taureaux adultes et 2 ans, TGS. GAEC Lechenault Frères (réf. 0212)
✆ 06 24 24 69 93

21 - VENDS très bon taureau 18 mois Blond Aquitaine, inscrit cheptel, ind IBR, très docile (réf. 030B)
✆ 06 16 97 71 35

21 - VENDS reproducteurs charolais. EARL de Juilly - Lobreau - 21230 Magnien (réf. 0302)
✆ 03 80 90 08 79

21 - Elevage HBC depuis 30 ans 100% IA , VEND 3 taureaux de 2 ans VIRGIL, CABAR et LORSINI, - 9 taureaux de 16 mois UNIBLOC, TOMBAPIC, VIVIERS, VITTOZ, IVMAT des mères de 103 à 114, le tout IBR-A, PCR-BVD négatives, tous éligibles, prime CG, Parisot Bruno et Vincent 21210 La Motte Ternant. (réf. 040A)
✆ 03 80 84 33 13 - 06 15 28 77 63

21 - VENDS taureaux reproducteurs CHAROLAIS 1 à 4 ans, - 4 vaches vêlées, - 8 laitonnes, - 5 génisses 2 ans. G.S. Gérard Virely - 21460 Epoissotte (réf. 040F)
✆ 03 80 96 44 68 - 06 73 10 01 13

21 - VENDS taureaux charolais 2 ans HBC et veaux reproducteurs 1 an. EARL Tursin 21210 Villargoix (réf. 0407)
✆ 06 73 95 62 82

21 - Elevage charolais HBC, EARL Gabory Bruno VEND taureaux 2 ans et 13 - 14 mois, IND IBR (réf. 0406)
✆ 06 87 43 40 33

21 - Elevage HB Limousin VEND taureaux 18 mois, génisses, 12 mois, TGS. Livraison assurée (réf. 040G)
✆ 06 30 82 41 63 - facebook viandelimousine 21

VENTES aux ENCHÈRES de reproducteurs charolais
04 et 11 février - Station de Charmoy (89)
et 18 février - Station de Créancey (21)
Garanties sanitaires et de reproduction
UNION CHAROLAIS CROISSANCE - Contact 06 10 11 37 63
www.charolaiscroissance.fr

VDS Lycée Agricole Nevers-Challuy
- **2 veaux** femelles charolais un mois
- **1 taureau** inscrit HBC 4 ans cause consanguinité et veaux reproducteurs 15 mois

Tél. : 06 07 72 02 07

21 - VENDS taureaux Limousins 15 - 18 mois, BO, docile, vêlage facile (réf. 0410)
✆ 06 82 69 28 68

21 - VENDS taureau charolais HBC 4 ans, - vaches (réf. 0504)
✆ 06 17 06 24 93

21 - VENDS taureaux 2 ans, TGS, IBR A. Livraison. photos sur site à elevagecharolaisfroidurot vincent (réf. 050E)
✆ 06 80 01 02 55

23 - EARL Lemasson vous propose à la vente un large choix de taureaux de 2 ans. La plupart issus de la lignée de Romarin. TGS IBR A.
✆ 06 32 41 96 71 ou 05 55 62 34 79.

38 - Vds mâles Limousin 10 mois pour repro. bonne orig. + génisses sevrée pour repro. IBR OK.

38 - Vds taureau HBC du 12/13 fils Ami vf origine 71 + regain rec. 2014 21 bottes ronde 130.
✆ 06 23 66 31 42

38 - Vds taureaux Charolais 14 mois vêl. facile origine IA HBC IBRA Loveno R.
✆ 06 76 83 53 54

42 - Vds trés bons taureaux prêts à saillir Holstein Rouge et Noir, Montbéliard, livraison garantie, poss. location
✆ 06 89 30 04 69

42 - Vds génisses PH terme 5 fév. taureaux PH Red 13 m 1 SC fils America Red + 1 F Dambruie Red
✆ 06 62 80 13 75

42 - Vds vache Limousine pleine terme 03/20015 à Cuzieu
✆ 06 81 31 07 42

42 - Vds 8 génisses Normandes vêlées cause cessation IBR A livr. assurée
✆ 06 86 57 38 41

42 - Vds génisses Pril Holstein 15 jours à 4 mois Bvd ibr CL
✆ 06 19 58 32 86

43 - Vds TAUREAU Blond d'Aquitaine 3 ans, très docile, vêlage facile.
✆ 06 78 38 83 18

57 - Vends taureau Charolais Hbc ind. Ibr 24 mois bonne origine.
✆ 06 31 92 87 43

58 - VENDS taureaux charolais HBC, - veaux reproducteurs 2 ans et adultes issus de très bonnes origines, GS, semences pour vêlage facile sur génisses. Elevage Roger Batho - 58330 Saxi Bourdon (réf. 0210)
✆ 03 86 58 35 52 - 06 74 69 21 83

58 - Elevage charolais HBC - EARL de Beaumont - Alligny en Morvan VEND taureaux 2 ans et 13 mois, ind. IBR. Livraison toutes distances (réf. 0209)
✆ 06 70 34 71 84

58 - Elevage reproducteur LIMOUSIN vend veaux de l'année HBL ou non, IND IBR. David Thoulé (réf. 030D)
✆ 06 10 09 65 69 - 03 45 82 90 10

58 - VENDS taureaux 1 an et 2 ans, vêlage facile. EARL Colmont (réf. 030E)
✆ 06 08 78 05 01

PETITES ANNONCES
03 80 78 90 40

ESPACE Affaires

LA BOUTIQUE REUSSIR à plus d'un titre
DÉCOUVREZ LA LIBRAIRIE DU GROUPE REUSSIR


et de nombreux autres...
http://boutique.reussir.fr

STATION DE LANAUD
RACE LIMOUSINE - Ventes aux enchères
4 février à 14 h : 58 taureaux «ESPOIR» 14 mois - prêts à saillir à partir de 2 400 €
5 février à 10 h : 59 taureaux «RJ» 14 mois - prêts à saillir à partir de 2 800 €
A la fin de chaque vente, un tirage au sort pour gagner 500 € à valoir sur l'achat d'un Espoir et d'un RJ
A votre service INTERLIM
Lanaud - 87220 Boisseuil - Tél. 05 55 06 46 46

UNISERVICE BATIMENTS EN KIT
CHARPENTE - COUVERTURE - BARDAGE
ECONOMIQUE • ESTHETIQUE • DURABLE • SIMPLE
• POSSIBILITÉ DE MONTAGE • GARANTIE DECENNALE • ELEVAGE • STOCKAGE • PME-PMI • CHEVAL
STRUCTURE GALVANISÉE
Zone Industrielle des Gravasses
12200 Villefranche-de-Rouergue - Tél. : 05 65 81 29 66
www.batiments-kit-uniservice.com

SIMA 2015 Hall 6 - Allée D - Stand 061
1925 Harry Ferguson invente le Relevage 3 POINTS
2015 GODÉ invente le profitlevel
Consommation GO ↘ Coûts ↘ Agronomie ↗ Sécurité ↗
Venez le découvrir en avant première
mais aussi toutes les dernières nouveautés GODÉ
pailletest - pocketest - G3P - minibatt +
02420 LE CATELET - 03 23 66 20 05
www.gode.fr

Elan ✆ 01 49 84 94 28
LAMPE PROJECTEUR HALOGÈNE
LUMIÈRE, INTENSITÉ, AUTONOMIE
A batterie plomb/acide (6 V) et chargeur incorporé :
Dotée d'une ampoule Krypton (1A), cette lampe extrêmement puissante à faisceau réglable, contacteur deux positions (2 intensités) dispose d'une autonomie de 3 h 30 (7 heures avec ampoule standard 0,5 A). Robuste, étanche, sans entretien, livrée avec cordon de charge et bandoulière (poids 0,800 g).

53 € TTC FRANCO DE PORT RÉF. 219501

ROUE DE MÉTRAGE
Légère, pratique et facilement transportable
La roue de mesure vous permet en toutes circonstances et quelle que soit la nature du terrain, de mesurer toutes parcelles ou distances grâce à son compteur métrique, précis, avec remise à zéro à poussoir. Indispensable pour l'agriculteur et l'entrepreneur, elle permet de mesurer et contrôler aisément parcelles, bornages, chantiers.


111 € TTC FRANCO DE PORT RÉF. 239417

BON DE COMMANDE
à faire parvenir, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de : REUSSIR - ELAN 4/14 rue Ferrus - Hall B - 3ème étage CS 41442 - 75683 PARIS Cedex 14
Elan ✆ 01 49 84 94 28

N° RÉFÉRENCE	QUANTITÉ	PRIX unitaire € TTC	PRIX total € TTC
219501		53,00	,
239417		111,00	,
		,	,
		,	,
		,	,
		,	,
		,	,
		,	,
TOTAL À PAYER € TTC - Franco de port			,

SOCIÉTÉ :
Adresse :
.....
Ville :
Code Postal : Tél. :
Livraison sous 8 jours et sous réserve des stocks disponibles.
Conditions de vente disponibles sur demande. RCS Caen 388 308 637
BAG37 - Photos non contractuelles

58 - VENDS 1 taureau 3 ans et 7 de 2 ans, bonnes origines, vêlage facile. Colmont Guillaume (réf. 030F)
✆ **06 83 06 61 92**

58 - VENDS 10 taureaux 2 ans, - veaux reproducteurs au pré HBC ou non, IBR A. Montcharmont Roland - Millay.(réf. 04VB1)
✆ **06 14 09 77 66 - 06 16 36 19 68**

58 - Elevage Champeau - Parigny les Vaux VEND taureaux 18 mois et veaux 1 an HBC. (réf. 040B)
✆ **03 86 68 80 03 - 06 75 69 10 18**

58 - VENDS reproducteurs charolais 1 et 2 ans, prix raisonnable. GAEC Pautet - Savigny (réf. 0401)
✆ **03 86 30 85 24 - 06 13 33 44 38**

58 - Cause retraite VENDS cheptel LIMOUSIN : - vaches, taureaux, génisses, laitonnes, IND IBR, 18 mois (réf. 0403)
✆ **06 75 85 55 53**

58 - VENDS 2 taureaux 2 ans HBC, - gros veaux HBC ou non, TGS. Martin - Montigny sur Canne (réf. 040D)
✆ **03 86 50 05 60**

58 - VENDS bons tau. charolais 4 ans HBC naisseur Cyprés, - t. 2 ans, TB veaux reproducteurs Charolais, Limousin HBC. GAEC de Selins - Bazolles (réf. 0402)
✆ **06 78 97 54 52 - 06 72 26 48 56 - 03 86 38 90 36**

58 - Elevage charolais sélectionne depuis 6 générations VENDS repro. mâle et femelle d'un an, inscrit HBC, TGS. GAEC Besson (réf. 050B)
✆ **06 79 78 09 31**

58 - VENDS taureaux 2 ans et veaux reproducteurs 1 an HBC, hivernés au pré, bonnes origines (réf. 050A)
✆ **06 19 82 08 94**

58 - VENDS taureaux 2 ans, - veaux reproducteurs IBR A. Jouvet - Lurcy le Bourg (réf. 0501)
✆ **03 86 37 98 70 - 06 59 92 52 08**

58 - VENDS plusieurs taureaux charolais 2 ans HBC. SCEA Dornant-Devay (Guillaumin Gilles - Buisson Lionnel) (réf. 050D)
✆ **03 86 50 37 07 - 06 15 01 71 67**

69 - Achète broutards et vaches charolaises bien conformés pour engraissement. Règlement assuré.
✆ **06 80 44 67 41**

69 - Vds cause retraite génisses et vaches PH et XMO TS stades lactation et gestation INDEM IBR BVD CL.
✆ **04 74 01 49 54 ou 06 22 82 38 89**

69 - Eleveur Limousin vend génisses pleines vêlage Fev/Mars, jeunes repros 8 à 12 mois diverses origines, + un adulte de 4 ans HBL vêlage facile, IBR et sanitaire ok. Cheptel calme et docile -
✆ **06 03 59 21 63**

69 - Vend génisse 1 mois Montbéliarde X vogien toute garantie sanitaire CL.
✆ **04 74 70 94 03**

69 - Vds très bons Trx charolais 30 ms HBC + nourrices MO gests. 3 à 9 mois TGS élevage Grange S.
✆ **06 31 41 82 83**

71 - Elevage limousin vend taureaux 18 mois, 2 ans, TGS, calmes, vêlage facile fin d'os.
✆ **06 81 99 18 93**

71 - VENDS taureaux adultes 18 - 12 mois au pré, soins raisonnés. GAEC Goulliard (réf. 030C)
✆ **03 85 79 40 98 - 06 74 09 49 89**

71 - Elevage J.-Ch. Pallot Oudry vend très bons taureaux 18 mois et veaux 1 an, TGS, livraison poss.
✆ **06 16 50 72 21**

71 - Vds taureaux 18 mois et veaux de l'année, inscrits HBC, toutes garanties sanitaires et livraison, indem. IBR. Gaec Dufraigne, 71190 La Tagnière.
✆ **06 07 69 80 55 ; 06 07 31 03 42**

71 - Vds cause retraite jeunes vaches, génisses mo, fraîches vêlées ou à terme fév.-mars.
✆ **03 85 53 93 19 ou 06 23 26 50 05**

71 - Vds 1 taureau adulte, 6 tx de 18 mois, génisses de 18 mois, veaux de 1 an, le tout pour la repro., HBC, TGS, IBR A. Gaec Maréchal, Toulon-sur-Arroux.
✆ **06 03 43 33 10 ; 06 88 70 74 21**

71 - Vds très bons taureaux 1 et 2 ans, HBC, garanties sanitaires, livraison. EARL Berthier, 71 Marizy.
✆ **06 07 08 76 39**

71 - Elev. charolais HBC vd pour repro. b. taureaux 30 mois et 18 mois, hivern. au pré, b. origine, grde génétique, fils de Caporal (px de synt. 2014 de bourg-99 % vêlage facile), IBR A. Dufraigne Jean, 71190 Mesvres.
✆ **03 85 54 41 10**

71 - Vds bons taureaux HBC 2-3 et 4 ans, TGS, liv. poss. Ducert Claude, Martigny-le-Comte.
✆ **06 07 75 81 61**

71 - Vds taureaux 2 ans, HBC, TGS, livraison possible.
✆ **06 73 34 07 96 ; 06 85 13 37 68 ; site : gaec-berland-la-faye.fr**

71 - Vds très bons taureaux repro. charolais 2 ans, HBC, IBR A, bonne origine.
✆ **06 07 57 55 40 ou 03 85 24 24 96 H.R.**

89 - VENDS taureaux sans corne 1 et 2 ans + veaux 15 et 16 mois, origine IA ou saillie naturelle, facilité vêlage, HBC, TGS, livraison assurée. Elevage Mandron Laurent (réf. 0211)
✆ **06 87 16 54 66**

Caprin

42 - Vds 20 chevrettes Saanen pleines cse cessation mb cours Mars - livr. assur.
✆ **06 86 57 38 41**

Ovin

26 - Vds agnelles Préalpes 1 an.
✆ **04 75 45 75 22 (H. Repas)**

42 - Vds chèvres Saanen cse cessation m.b. cours Mars livr. assur.
✆ **06 86 57 38 41**

Porcin

69 - Vends truies pleines.
✆ **04 74 70 94 03**

PETITES ANNONCES
03 80 78 90 40

Equin

39 - VEND poulinière trait comtois 8 ans, pleins papiers, éduquée, docile, - poulain mâle 8 mois, pleins papiers, ensemble ou séparément (réf. 0405)
✆ **06 32 58 54 21 - mpj4@wanadoo.fr**

84 - Vends chevaux de selle de 7 mois + âne de Provence + jument ardennaise.
✆ **06 22 37 71 85**

Chien

38 - Vds cse cessation chien B. Collie 2 ans débourré sur ovins pucé vac. non lof (250268730087872) : 200 euros.
✆ **06 35 24 31 23**

42 - Vds chiots Border Collie tricolores pure race parent s dressés sur bovins - mère2502698001470810
✆ **06 18 83 42 48**

58 - DONNE chiots âgés de 6 mois, croisés Berger des Pyrénées et Berger Australien M. et F., bon pour garde, très gentil, n° mère : 273706FRWT1327 (réf. 050C)
✆ **06 14 26 16 97**

Chasse-Gibier

07 - Spécialiste Lapins de Garenne repris en parc, adaptation garantie, livraison, documentation.
✆ **06.82.28.12.19**

iTB de TERRES DE BOURGOGNE
agribourgogne.fr

Terres de Bourgogne
www.agribourgogne.fr

RÉDACTION
CÔTE D'OR ET RÉGION 03 80 78 90 40
rédaction@terres-de-bourgogne.net
NIÈVRE 03 86 93 40 26
e.coulombeix@terres-de-bourgogne.net
YONNE 03 86 49 48 13
d.bernerd@terres-de-bourgogne.net

ABONNEMENTS
03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net

ANNONCES LÉGALES
03 80 78 90 42
legales@terres-de-bourgogne.net

PETITES ANNONCES
03 80 78 90 40
pa@terres-de-bourgogne.net

PUBLICITÉ
03 80 78 90 35
pub@terres-de-bourgogne.net

STUDIO GRAPHIQUE
pao@terres-de-bourgogne.net

INTERNET
webmaster@agribourgogne.fr

Adresses utiles

PETITES ANNONCES 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 € TTC

❒ Annonce encadrée : 3,05 € TTC ❒ Annonce domiciliée au journal : 4,57 € TTC

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❒ **RÉGIONALE - 3 départements**
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❒1 Parution **10 €**
❒ 2 Parutions **15 €**
❒ Parution supplémentaire **5 €** *(identiques et consécutives)*

❒ **GRANDE RÉGION - 27 départements**
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❒ 1 Parution **29 €**
❒ 2 Parutions **43€**
❒ Parution supplémentaire **15 €** *(identiques et consécutives)*

❒ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE - 10 départements**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❒ 1 parution **17 €** ❒ 2 parutions **26 €** ❒ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

❒ Tracteurs
❒ Matériels de travail du sol
❒ Matériels de récolte
❒ Matériels de traitement
❒ Matériels arbo-viti
❒ Matériels de distribution
❒ Matériels d'épandage
❒ Matériels d'irrigation
❒ Matériels forestiers
❒ Matériels travaux publics
❒ Matériels de cave
❒ Matériels de manutention
❒ Matériels de station
❒ Matériels de taille
❒ Materiels agricoles divers
❒ Véhicules utilitaires
❒ Véhicules tourisme
❒ Ventes/achats de récoltes
❒ Cultures sous abris
❒ Plants/pépinières/Droits à produire
❒ Bâtiments professionnels
❒ Propriétés achat/ventes
❒ Terrains
❒ Locations agricoles
❒ Locations autres
❒ Offres d'emplois
❒ Demandes d'emplois
❒ Propositions commerciales
❒ Offres de service
❒ Mariage-rencontres
❒ Divers
❒ Animaux divers
❒ Bovins
❒ Caprins
❒ Ovins
❒ Porcins
❒ Equins
❒ Volailles/Lapins
❒ Chiens
❒ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❒ Je joins un chèque de € TTC à l'ordre de Terres de Bourgogne
❒ Je règle par CB la somme de € TTC
carte N° |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_|
expire fin |_|_|/ |_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4, rue Davout
BP 77409 - 21074 DIJON Cedex
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver
parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :..... TTC
(dont TVA 20 % soit..... €)

Selon l'Arrêté du ministère de la Culture et de la Communication du 19 décembre 2014 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publications des annonces judiciaires et légales, le tarif des annonces légales de Terres de Bourgogne est fixé pour l'année 2015 à 1,79 € HT le millimètre colonne pour les départements de la Côte d'Or et de la Nièvre et à 1,87 € HT le millimètre colonne pour le département de l'Yonne. Ce prix est établi selon les prescriptions et la présentation imposées par ledit arrêté sur la base du nombre de lignes de référence de 40 signes (espaces inclus), composées en corps 6,5 exprimé en point pica, soit une hauteur de 2,288 mm/ligne.

CÔTE D'OR

TRANSFERT DE SIÈGE

SCEA THIVANT

**Société civile au capital de 10 400 euros
Siège social : 11 Rue du Stade
21110 Aiserey
349 625 343 RCS Dijon**

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 17 septembre 2014, la collectivité des associés a décidé de transférer le siège social au 41 Rue de l'Oucherotte, 21110 Aiserey.

Pour avis, La gérance

AL210513783

FROID 21

**SARL au capital de 73 080 Euros
Siège social : 4 Rue du Moulin
21400 Buncey
479 694 879 RCS Dijon**

Aux termes du PV du 20 janvier 2015, l'associé unique a décidé :

- de transférer le siège social au 13 bis, rue du Val Thibault 21400 Buncey, à compter du 20 janvier 2015,
- de nommer en qualité de gérant : Monsieur Cédric Fouchet demeurant 23 rue le Sueur 75116 Paris, en remplacement de Monsieur Lionel Nicolas.

Mention au RCS de Dijon.

AL210513791

PEGGY

**SCI au capital de 94518 euros,
1 place Madeleine
21200 Beaune
398 391 425 RCS Dijon.**

L'AGE du 23/01/2015 a transféré le siège social à 15 route des Vergelesses 21420 Pernand-Vergelesses à compter du 23/01/2015.

Mention au RCS de Dijon.

AL210513803

MODIFICATION DE CAPITAL

SARL BOITE A COUPE LE PRIVILEGE

**Société à responsabilité limitée
au capital de 7.625 euros
Siège social : 21, rue Piron
21 000 Dijon
392 459 988 RCS Dijon**

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 31 décembre 2012, le capital a été augmenté de 183.000 euros pour être porté à 190.625 euros, par incorporation de réserves. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence. Mention au RCS de Dijon.

AL210513747

APPORTS

ENTREPRISE REIS

**Société par actions simplifiée
au capital de 50.000 euros
Siège social : 14, rue Jacques Daguerre
21 300 Chenôve**

Aux termes des statuts de la société ENTREPRISE REIS en date du 28 octobre 2014 à Ladoix-Serrigny, enregistrés au SIE de Dijon Nord le 20 janvier 2015, Bordereau n°2015/122 Case n°22, Monsieur Helder RIBEIRO REIS, 26, rue des Eglantiers - Cidex 60 - 21 550 Ladoix-Serrigny, a fait apport à la Société ENTREPRISE REIS, Société par actions simplifiée au capital de 50.000 euros, dont le siège est 14, rue Jacques Daguerre – 21 300 Chenôve, en cours de constitution, un fonds artisanal de plomberie, chauffage et électricité, exploité 26, rue des Eglantiers - Cidex 60 - 21 550 Ladoix Serrigny, immatriculé sous le numéro SIREN 489 353 698.

Les éléments incorporels et corporels dudit fonds ont été apportés pour une valeur de quarante neuf mille trois cent soixante quinze euros et dix huit centimes (49.375,18 €). La date d'entrée en jouissance a été fixée au 1er janvier 2014. Cet apport a été effectué moyennant l'attribution à Monsieur Helder RIBEIRO REIS de 5.000 actions de la Société ENTREPRISE REIS.

La Société deviendra propriétaire du fonds apporté à compter du jour de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés, mais les opérations effectuées depuis le 1er janvier 2014 concernant l'exploitation dudit fonds, seront réputées faites pour son compte.

Les créanciers de l'apporteur disposeront d'un délai de dix jours à compter de la dernière en date des publications légales pour faire la déclaration de leurs créances au Greffe du tribunal de commerce de Dijon.

AL210513795

ADDITIF

Dans l'annonce N° 21413763 concernant la constitution de la SAS PIERRE ART ET CONSTRUCTION parue le 23/01/2015 il convient d'ajouter :

Tout actionnaire peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions chaque action donnant droit à une voix.

Cession libre entre associer ainsi qu'a leurs conjoints, ascendants ou descendants, cession soumise à agrément dans les autre cas.»

AL210513800

MODIFICATION DE STATUTS

THERMIE BOURGOGNE INDUSTRIE

**SA transformée en SAS
au capital de 81 711 €
Siège social Rue du Point du Jour
21800 Chevigny Saint Sauveur
343 473 906 RCS Dijon**

Des délibérations de l'Associée unique du 14 janvier 2015, il résulte les modifications suivantes des mentions à publier :

La transformation de la Société en Société par Actions Simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau, et l'adoption du texte des statuts qui régira désormais la Société.

L'objet de la Société, sa durée, les dates de son exercice social, et son siège social demeurent inchangés.

Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes

Forme : La Société, précédemment sous forme de S.A. a adopté celle de Société par Actions Simplifiée.

Dénomination : THERMIE BOURGOGNE INDUSTRIE

Administration et direction : Avant sa transformation, la Société était administrée par Mr Jean-Yves Weite, Président du Conseil d'administration et directeur général, qui a démissionné préalablement à la transformation en date du 14.01.2015,et les administrateurs composé de Mme Nicolle Cretat et Mr Frédéric Weite, dont les mandats ont pris fin du fait de la transformation.

A été nommé en qualité de Président de la Société :FD FINANCE, siège social à Saint Etienne (42000) – 18, cours Gustave Nadaud.

Commissaires aux comptes : Les mandats du SARL ROGER LHUILLIER ET ASSOCIES et de Monsieur Jean-Luc BARCON, Commissaires aux comptes titulaire et suppléant, ont été confirmés.

Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote : Chaque action donne le droit au vote et à la représentation dans les consultations collectives ou assemblées générales.

Dépôt légal au R.C.S. Dijon.

Pour avis, Le Président.

AL210513790

SOCIETE DRUGHI

**Société par actions simplifiée
au capital de 1.172.000 euros
Siège social : 22, avenue Maréchal Foch
21 000 Dijon
432 618 072 RCS Dijon**

Par un procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 1er décembre 2014, il a été décidé d'étendre, à compter de ce jour, l'objet social de la Société aux activités de : gestion et exploitation d'un spa, hammam, sauna, activité d'institut de beauté/centre d'esthétique, soins esthétiques, modelages, épilations, bronzage, manucure, soins aux technologies modernes, remise en forme, amincissement, entretien corporel, détente, avec achat et vente de tous produits de beauté, parfumerie, accessoires, matériels et équipements liés à cette activité. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Mention au RCS de Dijon.

AL210513797

SNC PHARMACIE MASSOT PERRAD

**Société en nom collectif
Au capital de 200 000 euros
Siège social : Nuits St Georges (21700),
Centre commercial des Buttes,
Rue de Bingen
448 464 107 RCS Dijon**

Suivant délibérations de l'AGOE du 22 décembre 2014, les associés ont décidé de transformer la société en société d'exercice libéral à responsabilité limitée et d'adopter la dénomination sociale « SELARL PHARMACIE MASSOT PERRAD », sans création d'un être moral nouveau, et d'adopter le texte des statuts qui régiront la société sous sa nouvelle forme.

Le siège, l'objet, le capital ainsi que la durée, demeurent inchangés.

Madame Bernadette Massot et Madame Nathalie Perrad restent cogérantes de la société.

Pour avis

AL210513807

CUMA DE L'ALBANE

**à Saint-Germain-en-Laye
N° d'agrément : 21/80/381
RCS Dijon : 319 282 158**

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la CUMA de l'ALBANE à 21270 Saint-Leger-Triey du 24/09/2014 a procédé aux modifications suivantes :

- La mise en conformité de ses statuts selon l'arrêté du 25 Mars 2009
- L'augmentation du montant de Capital Social à 25 555.20€
- La prorogation de la durée de la CUMA de 99 ans à partir du 24/09/2014

Les actes et pièces concernant les modifications sont déposés au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon.

Le Président de la CUMA

Christophe DURAFORT

AL210513810

CUMA DE BONNEVAUX

**à Bligny-le-Sec
N° d'agrément : 21/84/476
RCS Dijon : 329 913 214**

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la CUMA de BONNEVAUX à 21440 Bligny-le-Sec du 11/12/2014 a procédé aux modifications suivantes :

- La mise en conformité de ses statuts selon l'arrêté du 25 Mars 2009
- La diminution du montant de Capital Social à 13 101€
- La prorogation de la durée de la CUMA de 99 ans à partir du 11/12/2014

Les actes et pièces concernant les modifications sont déposés au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon.

Le Président de la CUMA, Chaussier Charles

AL210513811

CUMA DES ILES À VARANGES

**N° d'agrément : 21/87/522
RCS Dijon : 340 532 043**

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la CUMA des ILES à 21110 Varanges du 01/04/2014 a procédé aux modifications suivantes :

- La mise en conformité de ses statuts selon l'arrêté du 25 Mars 2009

Les actes et pièces concernant les modifications sont déposés au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon.

Le Président de la CUMA, Yann Briotet

AL210513812

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SCI MONT BLANC

Aux termes d'un acte sous-seing privé en date des 4 et 5 novembre 2014, il résulte que la collectivité des associés de la société SCI MONT BLANC, SCI au capital de 10.000 Euros, dont le siège est à Hauteville-Les-Dijon (21121) - 10, Rue Esperanza, immatriculée au RCS de Dijon sous le numéro 514 341 320, a pris acte de la démission de M. Vincent Martin dans ses fonctions de co-gérant à compter du 5 novembre 2014 et constate qu'à partir de cette même date, Mme Sophie Danton est demeurée seule gérante de la société. Mention sera faite au RCS Dijon.

Pour Avis.

AL210513794

SARL LA MARGUERITE

**Société à responsabilité limitée
au capital de 7 500 euros
Siège social : Route d'Aubigny
21540 Saint Anthot
514 298 793 RCS Dijon**

Aux termes d'une délibération en date du 5 mai 2014, la collectivité des associés a pris acte de la décision prise par Monsieur Michel Grossetête de démissionner de ses fonctions de gérant à compter rétroactivement du 31.12.2013 et a nommé en qualité de nouvelle gérante Mademoiselle Lydia Grossetête, demeurant Saint Anthot (21), pour une durée illimitée, ce à compter du 01.01.2014.

Pour avis

La Gérance

AL210513802

NON DISSOLUTION

ENTREPRISE BERNARD JACQUES PÈRE ET FILS

**SARL au capital de 5 000 €
7 rue Castelnau
21000 Dijon
521 184 796 RCS Dijon**

Aux termes d'une délibération en date du 30/09/2014, l'AGM, statuant en application de l'article L 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société..

AL210513815

DISSOLUTION LIQUIDATION

AVIS DE DISSOLUTION LIQUIDATION

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 15/12/2014, les associés de la société SEZER dont le siège est situé 15 rue des genets à Collonges Les Premières, ont décidé de la dissolution liquidation de ladite société en date du 15/12/2014.

Monsieur Nasfu Sezer est nommé liquidateur sans limitation de pouvoirs aux fins de procéder aux opérations de liquidation, d'arrêter les comptes, de remplir les formalités et d'accomplir toutes autres opérations s'y apportant.

Le siège social de la liquidation est 15 rue des genets à 21110 Collonges Les Premières

Pour Avis, Le Représentant Légal,

AL210513787

WB CB CONSEIL

**Société à responsabilité limitée
au capital de 10 euros
Siège social : 5 bis,
impasse de la Côte du Four
21 110 Bessey-les-Cîteaux
501 530 588 RCS Dijon**

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 31 décembre 2014, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation. L'assemblée générale susvisée a nommé comme Liquidateur Monsieur Cyrille Bader demeurant 53, rue de Chabrol, 75 010 Paris, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 5bis, impasse de la Côte du Four, 21 110 Bessey-les-Cîteaux, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Dijon.

Mention au RCS de Dijon.

AL210513788

WB CB CONSEIL

**Société à responsabilité limitée
en liquidation
au capital de 10 euros
Siège social : 5 bis,
impasse de la Côte du Four
21 110 Bessey-les-Cîteaux
501 530 588 RCS Dijon**

Par un procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 31 décembre 2014, les associés, après avoir entendu le rapport du Liquidateur, ont : approuvé les comptes de liquidation ; donné quitus au Liquidateur Monsieur Cyrille Bader demeurant 53, rue de Chabrol, 75 010 Paris et déchargé ce dernier de son mandat ; prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter de ce jour. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du tribunal de commerce de Dijon.

Mention au RCS de Dijon.

AL210513789

SANDQUIST

**Europe SARL au capital de 7500 euros,
Chemin des Carrieres 21200 Beaune
480 169 101 RCS Dijon**

Le 31/12/2014 l'associé unique a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 31/12/2014, nommé liquidateur M. Sandquist Geoffrey, Chemin des Carrières 21200 Beaune et fixé le siège de liquidation au siège social.

Dépot au RCS de Dijon

AL210513801

CUMA SOLHUILE À CHAMBAIN

**N° d'agrément : 21/93/602
RCS Dijon : 391 419 652**

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 23/01/2015, a décidé la dissolution anticipée de la CUMA SOLHUILE, à compter du 23/01/2015 et désigné aux fonctions de liquidateur :

- Joël Garandet demeurant à 21290 Chambain
- Lévêque Francis demeurant à 21290 Chambain

Lesquels disposent à cet effet de tous pouvoirs.

Les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés à la Maire, 21290 Chambain siège de la liquidation.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Dijon

Pour avis, les Liquidateurs

AL210513804

CUMA LEGUMIERE DU CHATILLONAIS

**à Villiers-le-Duc
N° d'agrément : 21/385
RCS Dijon : 319 181 186**

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 04/12/2014, a décidé la dissolution anticipée de la CUMA Légumière du Châtillonais, à compter du 04/12/2014 et désigné aux fonctions de liquidateur :

- Renault Thierry demeurant à Châtillon-sur-Seine
- Vincent Philippe demeurant à Voulaines-les-Templiers

Lesquels disposent à cet effet de tous pouvoirs.

Les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés à la Mairie, 21400 Villier-le-Duc, siège de la liquidation.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Dijon

Pour avis, les Liquidateurs

AL210513805

CUMA LEGUMIERE DU CHATILLONAIS

**Société en liquidation
Siège social : Mairie, 21400 Villier-le-Duc
N° d'agrément : 21/385
RCS Dijon : 319 181 186**

L'Assemblée Générale Extraordinaire de clôture de liquidation s'est réunie le 05/12/2014, sur convocation des liquidateurs.

Cette assemblée a approuvé les opérations de liquidation et le compte définitif de liquidation, donné quitus de l'exécution de leur mandat aux liquidateurs et constaté la clôture de la liquidation.

Les Liquidateurs

AL210513806

CUMA DU CHAMP FLEURY

**à Torcy-et-Pouligny
N° d'agrément : 21/77/369
RCS Dijon : 431 467 091**

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 12/02/2014, a décidé la dissolution anticipée de la CUMA du CHAMP FLEURY, à compter du 13/02/2014 et désigné aux fonctions de liquidateur :

- Benoist Hervé demeurant à Epoisses
- Neugnot Olivier demeurant à Torcy

Lesquels disposent à cet effet de tous pouvoirs.

Les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés à la Mairie de Torcy-et-Pouligny siège de la liquidation.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Dijon

Pour avis, les Liquidateurs

AL210513808

CUMA DU CHAMP FLEURY

**Société en liquidation
Siège social : Mairie 21460 Torcy-et-Pouligny
N° d'agrément : 21/77/369
RCS Dijon : 431 467 091**

L'Assemblée Générale Extraordinaire de clôture de liquidation s'est réunie le 19/12/2014, sur convocation des liquidateurs.

Cette assemblée a approuvé les opérations de liquidation et le compte définitif de liquidation, donné quitus de l'exécution de leur mandat aux liquidateurs et constaté la clôture de la liquidation.

Les Liquidateurs

AL210513809

CUMA DU FRAIBOUT

**à Quincy-le-Vicomte
N° d'agrément : 21/77/363
RCS Dijon : 423 026 863**

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 08/12/2014, a décidé la dissolution anticipée de la CUMA du FRAIBOUT, à compter du 8/12/2014 et désigné aux fonctions de liquidateur :

- Pitois Christian demeurant à Fain-les-Moutiers
- Picoche Dominique demeurant à Fain-les-Moutiers

Lesquels disposent à cet effet de tous pouvoirs.

Les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés à la Mairie, 21500 Quincy le Vicomte siège de la liquidation.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Dijon

Pour avis, les Liquidateurs

AL210513813

CUMA DES TROIS VILLAGES

**à Fontangy
N° d'agrément : 21/84/494
RCS Dijon : 331 551 523**

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 26/12/2014, a décidé la dissolution anticipée de la CUMA des Trois Villages, à compter du 26/12/2014 et désigné aux fonctions de liquidateur :

- Son Alain demeurant à Fontangy
- Villarmet Michel demeurant à Nan-sous-Thil

Lesquels disposent à cet effet de tous pouvoirs.

Les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés à la Mairie 21390 Fontangy siège de la liquidation.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Dijon

Pour avis, les Liquidateurs

AL210513814

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 15 janvier 2015, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SCI JAFFLIN-PEPIN

Forme : Société Civile Immobilière

Capital : 2 000 € divisé en 20 parts de 100 € chacune entièrement souscrites, et libérées en numéraire.

Siège social : Gerland (21) 3 rue du Jura

Objet social : la gestion, la location et l'administration de tous biens mobiliers et immobiliers, toutes opérations se rattachant à cet objet.

Durée : 99 années

Gérance : Monsieur Jérôme Pépin et Madame Corinne Jafflin demeurant ensemble à Gerland (21) 3 rue du Jura, associés désignés pour une durée indéterminée.

Cessions : toute cession doit recevoir l'agrément de tous les associés.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés tenu par le Greffe du Tribunal de Commerce de Dijon.

Pour avis et mention,

Les gérants

AL210513816

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP du 15/01/2015, il a été constitué une Société Civile Immobilière dénommée LA TANNERIE

Objet social : acquisition, administration, gestion par location ou autrement de tous immeubles et droits immobiliers

Siège social : 4 rue de la tannerie 21290 Recey sur Ource

Capital : 1 000 euros

Gérance : M. Bertrand Pianetti et Mme Muriel Dugat dom. 4 rue de la tannerie 21290 Recey sur Ource

Durée : 50 ans à compter de son immatriculation au RCS de Dijon

AL210513792

Par acte sous seing privé en date du 28/10/2014, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : ENTREPRISE REIS

Forme : Société par actions simplifiée

Capital : 50.000 euros Siège : 14, rue Jacques Daguerre, 21300 Chenôve

Objet : Entreprise générale, plomberie, chauffage, électricité

Durée : 99 ans

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions, y compris entre associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote

Président : Monsieur Helder Reis Ribeiro demeurant 26, rue des Eglantiers, Cidex 60, 21 500 Ladoix-Serrigny

Immatriculation : au RCS de Dijon

AL210513796

NIÈVRE

DÉMISSION

SOCIETE D'APPLICATIONS DU MARQUAGE INDUSTRIEL

**Société par Actions Simplifiée
au capital de 50 000 euros
Siège social : 6 Rue Colette
58640 Varennes Vauzelles
452 446 586 RCS Nevers**

Le 31 décembre 2014, l'associée unique a pris acte :

- de la démission de Monsieur Guillaume Cocquet de son mandat de Directeur Général,
- de la démission de la société SOCIETE FINANCIERE DE SOURY – SOFISO de son mandat de Présidente et a nommé en ses lieu et place, à compter du 01 janvier 2015, Monsieur Guillaume Cocquet, domicilié 127 Bis Rue des Montapins, 58000 Nevers.

AL580513914

SOCIETE D'ETUDES ET DE REALISATIONS TECHNIQUES INDUSTRIELLES ET PUBLICITAIRES

**Société par Actions Simplifiée
au capital de 308 000 euros
Siège social : 6 Rue Colette
58640 Varennes Vauzelles
306 809 716 RCS Nevers**

Le 31 décembre 2014, l'associée unique a pris acte :

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NEVERS

Extrait des minutes du greffe

Par jugement du 21/01/2015 le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de :

MAXANT (SARL)

RCS Nevers 525 060 851

Autres activités récréatives et de loisirs

1bis rue de Rémigny place de l'Europe

58000 Nevers

AL580513932

Par jugement du 21/01/2015 le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de :

SARL SIMON SEBASTIEN (SARL)

RCS Nevers 500 381 090

Commerce de détail d'autres équipements du foyer

11 rue Saint-Etienne 58000 Nevers

AL580513933

Par jugement du 21/01/2015 le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de :

CONFORT ET LUMIERE (SARL)

RCS Nevers 394 941 611

Commerce de gros d'appareils électroménagers et de radio télévision

1 Rue du désert La baratte

58000 Nevers

AL580513816

Par jugement du 21/01/2015 le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de :

LA VILLA AZZURRA (SARL)

RCS Nevers 524 334 182

Restauration traditionnelle

7bis rue Ferdinand Gambon

58000 Nevers

AL580513817

Par jugement du 21/01/2015 le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de :

CLIMELEC (SARL)

RCS Nevers 450 722 566

Travaux d'installation d'équipements thermiques et de climatisation

1 rue du Désert la Baratte

58000 St-Éloi

AL580513934

Par jugement du 21/01/2015 le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de :

SARL TAHYS(SARL)

RCS NeversS 514 056 258

Restauration traditionnelle

31bis boulevard de la République

58200 Cosne Cours sur loire

AL580513935

- de la démission de Monsieur Guillaume Cocquet de son mandat de Directeur Général,

- de la démission de la société SOCIETE FINANCIERE DE SOURY – SOFISO de son mandat de Présidente et a nommé en ses lieu et place, à compter du 01 janvier 2015, Monsieur Guillaume Cocquet, domicilié 127 Bis Rue des Montapins - 58000 Nevers.

AL580513915

➜ NOMINATION

SOCIETE NOUVELLE MEUBL'EPOK

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 100 000 €uros
Siège social : Le Bourg
58190 Dirol
328 084 777 RCS Nevers

Suivant décision en date du 15 décembre 2014, l'Assemblée Générale Ordinaire a pris acte de nommer :

en tant que Directeur Général, Monsieur Didier Petitrenaud demeurant Route de Marigny - 58190 Dirol pour une durée illimitée, et ce avec effet à ce jour.

Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.

Pour avis,

La Présidente

AL580513924

➜ MODIFICATION DE CAPITAL

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
12 rue Lamartine
58000 Nevers

PHARMACIE BEAUREGARD

SELARL de Pharmaciens
au capital de 300 000 euros
1 Rue du Général De Gaulle
58660 Coulanges Les Nevers
RCS Nevers 478 120 450

AGE du 12/01/2015 : Augmentation de capital social de 300 000 euros par l'incorporation directe de réserves au capital, ce qui rend nécessaire la publication des mentions ci-après relatées.

Ancienne mention : Le capital social est fixé à 300 000 euros

Nouvelle mention : Le capital social est fixé à 600 000 euros.

Pour avis, la Gérance

AL580513930

➜ APPORTS

APPORTS DE FOND DE COMMERCE

Svt acte SSP du 26/11/2014 à Corbigny (58), enregistré à Nevers le 30/12/2014, bordereau n°2014/1529, Case n°2,

- M. Pascal Mazier et son épouse Madame Nathalie Mazier ont apporté à la société en formation :

SNC MAZIER

Société en Nom Collectif

Au capital de 63 000 euros

Siège social : 6 Avenue Saint Jean

58800 Corbigny

En cours d'immatriculation au RCS de Nevers

Un fonds de commerce de café, brasserie, bazar, presse auquel est annexé la gérance d'un débit de tabac et vente de billet de loterie de la Française des Jeux, situé à Corbigny (58800), 6 Avenue Saint Jean, connu sous l'enseigne «LE SAINT JEAN», et pour l'exploitation duquel M. Pascal Mazier est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de Nevers sous le n° 448 860 767 et à l'INSEE sous le n° 44886076700012, code APE n° 5630Z.

L'ensemble des éléments d'actifs immobilisés apportés et affectés à l'exploitation dudit fonds a été évalué à la somme de 228 000 euros à charge pour la société de payer en l'acquis de l'Apporteur le passif existant au 30/06/2013 : 186 000 euros, soit un apport net de 42 000 euros. Ledit apport a été consenti moyennant la création de 420 parts sociales, d'un montant nominal de 100 euros chacune, attribuées aux apporteurs.

Le présent avis fera l'objet d'une publication au BODACC à compter de laquelle commencera à courir le délai de 10 jours imparti aux créanciers de l'Apporteur pour déclarer leur créance, au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS ou à l'adresse du fonds apporté.

Ils pourront, dans le même délai, faire opposition par acte extrajudiciaire à l'adresse du fonds apporté, où domicile a été élu à cet effet.

Pour avis,

AL580513927

➜ AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

PRÉFECTURE DE LA NIÈVRE

Direction du pilotage interministériel et des moyens
Guichet unique ICPE / Pôle enquêtes publiques
INSTALLATION CLASSEE POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Avis d'enquête publique

Par arrêté n° 2014-364-0001 du 30 décembre 2014, Monsieur le Préfet de la Nièvre a prescrit l'ouverture d'une enquête publique du lundi 26 janvier 2015 au mercredi 4 mars 2015 inclus, (soit pendant trente-huit jours consécutifs) au titre des installations classées pour la protection de l'environnement Cette enquête a pour objet la demande d'autorisation d'installer et d'exploiter un parc éolien de 7 éoliennes sur le territoire des communes de SAINT-GERMAIN-DES-BOIS, TALON et TANNAY, déposée par la société EOLE-RES.

L'enquête publique concerne les communes dont le territoire est, pour tout ou partie, compris dans un rayon de six kilomètres autour du lieu d'implantation de l'exploitation, et qui peuvent être concernées par les risques et inconvénients dont l'établissement peut être la source, soit les communes de :

AMAZY - GRENOIS - ASNAN - LYS - ASNOIS - METZ-LE-COMTE - BEUVRON - MORACHES - BRINON-SUR-BEUVRON - OUAGNE - CHALLEMENT - PARIGNY-LA-ROSE - CHEVANNES-CHANGY - SAINT-DIDIER - CUNCY-LES-VARZY - SAINT-PIERRE - DUMONT - DIROL - TACONNAY - FLEZ-CUZY - VILLIERS-SUR-YONNE - GERMENAY.

Le dossier de demande d'autorisation et les pièces qui l'accompagnent, notamment le résumé non technique, l'étude d'impact et l'avis de l'autorité environnementale ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le Président ou par un membre de la commission d'enquête, seront déposés dans les mairies de SAINT-GERMAIN-DES-BOIS, TALON et TANNAY pendant toute la durée de l'enquête, afin que le public puisse :

- en prendre connaissance sur place, aux jours et heures d'ouverture respectifs des mairies de SAINT-GERMAIN-DES-BOIS, TALON et TANNAY,

- formuler éventuellement ses observations sur les registres spécialement ouverts à cet effet ou les adresser par écrit au Président de la commission d'enquête à la mairie de TANNAY (58190), siège de l'enquête, où elles seront tenues à la disposition du public.

Les observations pourront également être adressées au préfet par voie électronique à l'adresse suivante : PREF-ICPE-CONTACT-PUBLIC@NIEVRE.PREF.GOUV.FR avant la fin de l'enquête. Elles sont tenues à la disposition du public au siège de l'enquête dans les meilleurs délais.

En outre, le dossier pourra être consulté dans les mairies d'AMAZY, ASNAN, ASNOIS, BEUVRON, BRINON-SUR-BEUVRON, CHALLEMENT, CHEVANNES-CHANGY, CUNCY-LES-VARZY, DIROL, FLEZ-CUZY, GERMENAY, GRENOIS, LYS, METZ-LE-COMTE, MORACHES, OUAGNE, PARIGNY-LA-ROSE, SAINT-DIDIER, SAINT-PIERRE-DU-MONT, TACONNAY, VILLIERS-SUR-YONNE.

L'avis d'enquête ainsi que le résumé non technique et l'avis de l'autorité environnementale seront consultables sur le site internet de la préfecture de la Nièvre : www.nievre.gouv.fr.

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la préfecture dès la publication de l'arrêté d'ouverture d'enquête publique.

Le Tribunal administratif de Dijon a désigné une commission d'enquête pour conduire l'enquête publique susvisée, composée ainsi qu'il suit :

- M. Gérard GUILLAUMIN, directeur DDTE en retraite en qualité de Président de la commission d'enquête,

- M. Gérard MILLERAND, conseiller d'éducation en retraite et Mme Andrée NIEZ, fonctionnaire DDE en retraite, en qualité de membres titulaires,

- M. Jean-François BLANCHOT, chef d'établissement scolaire en retraite, en qualité de membre suppléant.

En cas d'empêchement de M. Gérard GUILLAUMIN, la présidence de la commission sera assurée par M. Gérard MILLERAND. En cas d'empêchement de l'un des membres titulaires, celui-ci sera remplacé par le membre suppléant.

Un ou plusieurs membres de la commission d'enquête se tiendront à la disposition du public pour recevoir ses observations recevoir ses observations, les :

- lundi 26 janvier 2015 de 9H00 à 12H00 en mairie de SAINT-GERMAIN-DES-BOIS

- mardi 3 février 2015 de 14H00 à 17H00 en mairie de TANNAY

- jeudi 12 février 2015 de 9H00 à 12H00 en mairie de TALON

- samedi 21 février 2015 de 9H00 à 12H00 en mairie de TANNAY

- vendredi 27 février 2015 de 14H00 à 17H00 en mairie de SAINT-GERMAIN-DES-BOIS

- mercredi 4 mars 2015 de 15H00 à 18H00 en mairie de TANNAY

La personne responsable du projet auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être demandées est Mme Diane ALESANDRINI – 26 rue de Marignan – 75008 PARIS.

A l'issue de l'enquête, toute personne intéressée pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions de la commission d'enquête à la préfecture de la Nièvre - Guichet unique ICPE/Pôle enquêtes publiques, à la sous-préfecture de CLAMECY ainsi qu'aux mairies d'AMAZY, ASNAN, ASNOIS, BEUVRON, BRINON-SUR-BEUVRON, CHALLEMENT, CHEVANNES-CHANGY, CUNCY-LES-VARZY, DIROL, FLEZ-CUZY, GERMENAY, GRENOIS, LYS, METZ-LE-COMTE, MORACHES, OUAGNE, PARIGNY-LA-ROSE, SAINT-DIDIER, SAINT-GERMAIN-DES-BOIS, SAINT-PIERRE-DU-MONT, TACONNAY, TALON, TANNAY et VILLIERS-SUR-YONNE, aux heures d'ouverture des bureaux, pendant une durée d'un an à compter de la clôture de l'enquête.

Au terme de la procédure, le Préfet de la Nièvre délivrera soit une autorisation d'exploiter assortie de prescriptions, soit un refus motivé par arrêté préfectoral.

AL580513828

➜ TRIBUNAUX DE COMMERCE

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BOURGES

Par jugement en date du 26/08/2014, le Tribunal de Commerce de BOURGES a prononcé Changement d'un organe de procédure de

SAMSOUD INDUSTRIES

Rue de Decize

58260 La Machine

R.C.S.: 391 654 571

Ets Secondaire: SAMSOUD INDUSTRIES

Rue de DECIZE

58260 La Machine

A constaté le remplacement de Me Vincent Gladel par la SELARL GLADEL, 8 rue Beaumarchais, 63038 Clermont Ferrand, dans l'exercice du mandat de de commissaire à l'exécution du plan.

Le Greffier.

AL580513920

➜ MODIFICATION DE STATUTS

HABRITA

SARL au capital de 50 500 euros
Siège social : 199 Route de Lyon
58000 Challuy
RCS Nevers 483 945 515

L'assemblée générale extraordinaire du 26 décembre 2014 a décidé :

Changement de la date de clôture de l'exercice social du 30 juin au 31 décembre de chaque année.

L'article 8 des statuts a été modifié en conséquence.

AL580513921

EARL LAURENT PACQUET

Bonay - 58240 Langeron
Capital social : 19 600 euros
RCS Nevers 494 537 590

Par acte sous seing privé en date du 1er janvier 2015, il a été procédé à la transformation de l'EARL Laurent PACQUET en GAEC Laurent PACQUET, à l'augmentation de capital social le portant à 159 600 euros et à la précision du siège social, fixé au 1 rue de Bonay, 58240 Langeron.

Le groupement a été reconnu par le Comité d'Agrément des GAEC le 5 décembre 2014.

Forme : Groupement Agricole d'Exploitation en Commun

Objet : activités agricoles

Dénomination Sociale : GAEC «Laurent PACQUET»

Siège social : 1 rue de Bonay, 58240 Langeron

Associés gérants : Pacquet Laurent et Pacquet Virginie, 1 rue de Bonay, 58240 Langeron.

Capital Social : 159 600 euros divisés en 798 parts de 200 euros représentant des biens mobiliers

Durée: 99 ans

Immatriculation : Il sera procédé à une inscription modificative au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.

Pour avis, la gérance

AL580513923

SCM DES INFIRMIERES

Capital social : 300 Euros Siège social : 16, Grande Rue
58310 Saint Amand en Puisaye
Siren 521 041 749 R.C.S. Nevers

Le 1er janvier 2015, l'AGE a décidé de prendre pour nouvelle raison sociale :

SCM DES INFIRMIERES METAIS - BUHERNE - LE CLECH

Pour avis.

AL580513925

Société d'Avocat Gilbert MARTIN
14, rue Georges Dufaud
58000 Nevers

C ET B

SARL au capital de 10.000 €
Siège social : ZAC de Marzy - CD 40
Route de Fourchambault - 58180 MARZY
798 501 540 RCS Nevers

Il résulte des décisions de l'assemblée générale extraordinaire du 31 décembre 2014, les modifications ci-après à publier :

Anciennes mentions

Capital : 1.000 euros

Siège Social : 28, rue Saint Martin, 58000 Nevers

Nouvelles mentions

Capital : 10.000 euros

Siège Social : ZAC de Marzy, CD 40, route de Fourchambault, 58180 Marzy

Pour avis, la gérance

AL580513937

➜ CESSION

SCP PAULHET MARTIN

Notaires associés à Nevers
1, Rue Saint Martin

Suivant acte reçu par Me MARTIN, Notaire à Nevers (58000), le 19/01/2015, enregistré à Nevers, le 21/01/2015, bord n° 2015/71, case n° 1, ext 181, a été cédé par :

M. Philippe, Georges **Brossard**, photographe, et Mme Evelyne, Myriam **Mathieu**, conjoint collaborateur, son épouse, demeurant ensemble à Saint-Martin-Des-Champs (18140) Jarnay.

A Melle Mylène, Anna **Munier**, photographe, demeurant à Cuffy (18150) 1 Bis rue du 8 Mai 1945, célibataire.

Les éléments d'un fonds de commerce de Photographie, Cinéma, Hifi, Radio, (observation étant ici faite que l'acquéreur rajoutera à son immatriculation celle de Tirage) exploité à La Charité Sur Loire (58400) 28, Grande Rue, connu sous le nom «PHOTOGRAPHY», et pour lequel le cédant est immatriculé au RCS de Nevers n° 317 232 262.

Propriété-jouissance : immédiate.

Prix de 50 000 €. Eléments incorporels : 37 010 €. Matériel : 12 990 €.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans **dix jours** suivant la dernière en date des publications légales au siège du fonds pour la validité et pour la correspondance à la SCP PAULHET MARTIN.

Pour insertion

AL580513926

➜ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

EARL DES BRUYERES

Bruyères, 58400 Tronsanges
au capital de 246 945 €
RCS Nevers N° 477 780 977

Par acte sous seing privé en date du 1er janvier 2015, il a été procédé à l'entrée de M. Marc-Antoine Léchevin, demeurant 16 rue des Artistes, 58400 Chaulgnes, nommé cogérant.

Pour avis, la gérance

AL580513891

J.P. POITEVIN

Société Civile Immobilière
au capital de 42.000,00 €
Siège social : 7, Place de l'Eglise
58240 Saint Pierre Le Moutier
RCS Nevers 490 654 548

Suivant décision collective des associés en date du 29 janvier 2015, il résulte que :

Le nom d'Emmanuelle Poitevin épouse Tindilière, nouveau gérant, demeurant à Bouray SUR Juine (Essonne), 11, Rue de la Fontaine, a été substitué dans les statuts à celui de Jean-Pierre Poitevin.

Les articles 7 et 16 des statuts ont été modifiés en conséquence.

safer Bourgogne Franche-Comté — ➜ AVIS DE LA SAFER

SAFER DE LA NIEVRE

Appel à Candidatures

La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 58) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

Cmne de CERCY-LA-TOUR (AA 15/009):
4 ha 04 a 42 ca
- Le grand pre: C-216-217 - Les joncs: B-374

Cmne de CHANTENAY-SAINT-IMBERT (AA 15/004):
5 ha 05 a 60 ca
- Saint imbert: E-112

Cmne de CHANTENAY-SAINT-IMBERT (AA 15/005):
2 ha 64 a 72 ca
- La grande vigne: A-366-367 - La roche: A-423

Cmne de LA MAISON-DIEU (AA 14/0113)
Biens loués sur la totalité de la surface
Avec bâtiment exploitation:
4 ha 74 a 86 ca
- Sous le riz: ZD-86(Z)-86[1](A)

Cmne de PREMERY (AA 14/0114):
3 ha 69 a 04 ca
- Cervenon: D-457-458-459-460-461-462-464-465-477-478-481-482-483-484-485-692[486] - Les coteaux: D-122-123-124-125-126 - Les vignes de la creuse: D-407-408-409-410-411-412-413-414-415-416-417-419-420-421-422-423-424-426-427-694[410]

Cmne de SAINT-SULPICE (AA 15/006):
9 ha 82 a 76 ca
- La charnaye: B-27 - La cote: C-312-313 - La praire: B-326-329

avec, par extension, Cmne de SAINT-FIRMIN:
3 ha 35 a 55 ca
- Le champ creux: B-72

Cmne de SAXI-BOURDON (AA 15/008)
Biens loués sur la totalité de la surface:
5 ha 81 a 63 ca - Pre chaleur: ZI-27
avec, par extension,

Cmne de OULON:
2 ha 66 a 13 ca
- Les champs de marolles: B-7 - Les prelles: B-12 - Les pres de la planche: B-224[27]

Cmne de MONTENOISON:
74 a 15 ca
- Les clos: B-285-286-287-527[285]

Cmne de CHAMPLIN:
67 a 30 ca
- Les carreaux friands: ZA-75-76

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 16/02/2015 à Safer Bourgogne Franche Comté, 6 rue du Ravelin 58000 NEVERS , Tél.: 03 86 21 40 00 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL580513931

Mention sera faite au RCS Nevers.

Pour avis.

AL580513922

SCI MAISON ROUGE

Société Civile au capital de 200 €
Siège social : 27, rue de Paris
58400 La Charité Sur Loire
509 334 991 RCS Nevers

Aux termes d'un acte sous seing privé du 30 décembre 2014, les associés ont décidé de nommer aux fonctions de co-gérants de la société à compter du même jour Mr Didier Baudry dt à La Charité Sur Loire (58), 17 Bis, Avenue Maréchal Leclerc et Mlle Emmanuelle Baudry dt à La Charité Sur Loire (58), 8, Grande Rue, en remplacement de Mr Bruno Robert.

AL580513936

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

NEODONT

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
Au capital de 3 000 euros
Siège social : 52 Rue Yves Cogoi,
58600 Fourchambault
RCS Nevers 488 321 761

L'A.G.E. du 22/12/2014 a décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 22/12/2014, a nommé liquidateur Monsieur Laurent Bozzolan, demeurant 52 Rue Yves Cogoi, 58600 Fourchambault, et a fixé le siège de la liquidation au siège social.

Dépôt au RCS Nevers.

Pour avis Le Liquidateur

AL580513917

LEGALYS CONSEILS
Me Benoît MARTY
3 rue du Bengy
58640 Varennes-Vauzelles

EARL FRIEDRICH

Capital social : 103 665.33 Euros
Siège social : Grenessay
58290 Limanton
404 771 800 R.C.S. Nevers

Le 31 décembre 2014, l'Assemblée Générale a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 décembre 2014. Madame Elisabeth Friedrich demeurant Limanton (Nièvre), Grenessay, a été nommé Liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé à Limanon (Nièvre), Grenessay.

Pour avis.

AL580513919

➜ AVIS DE CONSTITUTION

ENTRE VUE ET MOI

Aux termes d un acte sous seing privé en date du 27 /01/2015 , il a été constitué une société a responsabilité limitée : Entre Vue et Moi.

Capital : 500 euros

Siège : 32 rue du commerce 58200 Cosne Cours sur Loire .

Objet : optique lunetterie de détail .

Durée : 99 annees a compter de l' immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés .

Gérant : Mme Kerekdjian Daali Rachida demeurant 10 place de la libération 93320 les Pavillons sous Bois .

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés tenu par le Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers .

Pour avis et mention Mme Kerekdjian gérante

AL580513938

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé établi en date du 14/01/2015, il a été constitué une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : EFP COLBERT,

Siège social : 6 esplanade Walter Benjamin, Espace Colbert, Nevers (Nièvre)

Objet : commerce de détail de biens et de services culturels, de loisirs, multimédias et technologiques

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des **Sociétés.**

Capital : 5 000 euros

Gérance : Monsieur Fabien Picaut, demeurant 8 boulevard Maréchal de Lattre de Tassigny, Nevers (Nièvre),

Immatriculation : Au registre du commerce et des sociétés de Nevers,

Pour avis, le gérant

AL580513892

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 1er janvier 2015 à Saint Jean aux Amognes (58), il a été constitué une Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : EARL DE FAVERGES COUGNY

Forme : Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée

Capital : 7 500 euros

Siège social : Cougny, 58270 Saint Jean aux Amognes

Objet : activités agricoles

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS

Gérance : M. Thibault Milliet de Faverges et de Challes, demeurant Cougny –

58270 Saint Jean aux Amognes

Immatriculation : RCS Nevers

Agrément de cessions de parts soumis à l'assemblée générale extraordinaire

Pour avis

AL580513912

AVIS DE CONSTITUTION

Dénomination: AVENIR 58

Forme: SCI

Capital: 1000 euros

Siège: 3 rue Adrien Laurent 58110 Châtillon-en-Bazois

Objet: Achat, vente, location, gestion de biens immobiliers, amélioration et réhabilitation des locaux.

Durée: 99 ans

Gérant: Mme Bernard Christèle, 3 rue Adrien Laurent 58110 Châtillon-en-Bazois.

Cession libre entre associés et au profit des ascendants, descendants ou conjoint du cédant. Soumise à agrément de l'AGE dans les autres cas.

RCS: Nevers

AL580513916

TRANSPORT SAUCOURT

Avis de constitution au 17.01.2015 :

Forme : SARL unipersonnelle

Dénomination sociale : TRANSPORT SAUCOURT

Siège social : 53, rue François Villon 58500 Clamecy

Objet social : 53 Rue François Villon 58500 Clamecy

Durée : 99 ans

Capital social : 9 000 euros

Gérance : Monsieur Laurent Saucourt (53 rue François Villon 58500 Clamecy), assure la gérance

Immatriculation au RCS de Nevers Pour avis Cc.

AL580513918

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution pour une durée de 99 ans de la SNC MAZIER, au capi-

tal de 63 000 euros, dt le siège social est à Corbigny (58800), 6 Avenue Saint Jean, en cours d'immatriculation au RCS de Nevers, qui a pour objet le commerce de café, brasserie, bazar, presse auquel est annexé la gérance d'un débit de tabac et vente de billet de loterie de la Française des Jeux.

Gérant associé :

- M. Pascal Mazier dmt à Hery (58800), 14 Rue de l'Eglise.

Associés en nom :

- M. Pascal Mazier sus nommé et domicilié
- Mme Mélanie Mazier, dmt à Hery (58800), 14 Rue de l'Église.

Pour insertion : le gérant

AL580513928

YONNE

DÉSIGNATION

SCP MAZEN CANNET MIGNOT
Avocats
2 bis rue du Cap Vert
21800 Quétigny

LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE DES CORDELIERS

SELAS au capital de 7.626.630 €
Siège social : 12 avenue Robert Schuman
89000 Auxerre
RCS D 388 993 388

Aux termes d'une décision en date du 29 septembre 2014, la collectivité des associés a désigné en qualité de directeur général délégué, Madame Sylvie Courteille demeurant 9 rue Basse Perrière Bâtiment 2 89000 Auxerre, pour une durée indéterminée.

Pour avis,

Le président

AL890513970

DIVERS

LOUVET ET CIE

Aux termes d'une délibération du 28 juin 2013, l'Assemblée Générale Mixte de la Société LOUVET ET CIE, S.A.S. au capital de 121 959,21 €, siège social 6 rue des Bas Musats, Zone Industrielle des Bas Musats, 89100 Malay Le Grand, 542 063 722 RCS Sens, a décidé de ne pas renouveler les mandats des Commissaires aux comptes : M. Jean Roi, titulaire, et M. Charles Baille-Barelle, suppléant, à compter du même jour.

AL890513960

DÉMISSION

REGNIER PLAGE

SC au capital de 1 000 euros
Siège social: 12 Rue Regnier
89340 Villeblevin
538 714 601 RCS Sens.

L'AGE du 02/01/2015 a décidé de mettre fin aux fonctions de gérant de M. David Brimmel, démissionnaire et ce à compter du 02/01/2015. Mention au RCS de Sens.

AL890513993

SUCCESSION

AVIS

La Directrice régionale des Finances publiques de Bourgogne et du département de la Côte d'Or, Administratrice générale - France Domaine - 25, rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex curateur des successions de :

Mme Huguette Berthe OURSEL veuve HERVIEUX, décédée le 26/03/2012 à Auxerre réf 13.5240

Mme Claudette Monique HABILLON divorcée MORENO, décédée le 24/05/2011 à Tonnerre, réf 13.5279

Mme Mireille Raymonde CHENIER veuve GERARD, décédée le 24/10/2011 à Auxerre, réf 13.5356

Mme Madeleine Geneviève BELLET veuve MARIE, décédée le 20/04/2012 à St Sauveur en Puisaye, réf 13.5426

Mme Marcelline CARROUE veuve CARRE, décédée le 05/02/2009 à Lainsecq, réf 13.5464

M. Christian SAINTOT célibataire, décédé le 12/12/2009 à Sens, réf 13.5604

M. Jean-Luc DERIVE célibataire, décédé le 07/04/2008 à Clamart (92), réf 13.5705

M. Mehmet SAGLAM divorcé, décédé le 29/11/2011 à Sens, réf 13.5741

M. Lucien Alfred JOLLY célibataire, décédé le 27/05/2010 à Charny, réf 13.5891

Mme Yvette Marie CONNAT veuve DOUCE, décédée le 30/12/2009 à Auxerre, réf 14.6041

M. Roger Pierre PETIT divorcé, décédé le 07/01/2012 à Thizy, réf 14.6040

Mme Marie NASPINSKA épouse LUTYJ, décédée le 04/07/2011 à Pont sur Yonne, réf 14.6117

M. Jean Louis AUBERT célibataire, décédé le 25/05/2013 à Auxerre, réf 14.6114

M. André Alexis RIVIERE veuf, décédé le 29/12/2011 à Joigny, réf 14.6260

Mme Monique Eliane MERCIER veuve GASNET, décédée le 08/07/2013 à Coulanges sur Yonne, réf 14.6256

Mme Catherine Hélène LAVAUX célibataire, décédée le 14/03/2014 à Joigny, réf 14.6379

M. Alain Serge TINOT célibataire, décédé le 21/08/2013 à Epineau Les Voves, réf 14.6427 a établi les inventaires estimatifs et les projets de règlement du passif.

AL890513788

TRIBUNAL DE COMMERCE D'AUXERRE

Extrait des minutes du greffe

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 19/01/2015 prononçant la liquidation judiciaire de **la SAS VICTORIA** 11 place Charles Lepère 89000 Auxerre (prise de participations financières ; bar, brasserie, hôtel, restaurant, jeux). RCS Auxerre 438598005. CIP 3650. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître François Carlo 2 chemin de la Guimbarde 89300 Joigny, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL890513954

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 19/01/2015 prononçant la liquidation judiciaire de la **Sàrl ÈVENEMENT'S** 7 rue de la Maladiere 89000 Auxerre (organisation d'événements prives et professionnels). RCS Auxerre 504033176. CIP 3651. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard Delibes 12 boulevard Davout 89000 Auxerre, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL890513955

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 19/01/2015 prononçant la liquidation judiciaire de **la Sàrl CANCELA PROJECTION** 8 rue du Moutier 89400 Ormoy (ravalements, entreprise générale de bâtiment). RCS Auxerre 505017137. CIP 3652. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître François Carlo 2 chemin de la Guimbarde 89300 JOIGNY, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL890513956

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 19/01/2015 prononçant la liquidation judiciaire de **la Sàrl SARL MAGDELENAT ET FILS** grande-rue 89310 Châtel-Gérard (radio télévision électroménager, luminaires). RCS Auxerre 391071024. CIP 3653. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 Auxerre, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL890513958

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 19/01/2015 prononçant la liquidation judiciaire de **la SAS VALEYA** 7 rue de Ravignon 89600 Vergigny (conception développement exploitation et hébergement de logiciels dont site internet). RCS Auxerre 540005667. CIP 3654. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard Delibes12 boulevard Davout 89000 Auxerre, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC

AL890513959

Jugement du Tribunal de Commerce d'ARRAS du 14/01/2015 prononçant la liquidation judiciaire de la **Sàrl RAYAN TOURS** 7, Rue Paul Doumer 89000 Auxerre (transport public routier de personnes). RCS ARRAS 753 848 092. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, la SELARL DEPREUX en la personne de Me Sébastien DEPREUX 88-90, Rue Saint Aubert/2, Square Saint Jean 62000 ARRAS, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL890513984

Jugement du Tribunal de Commerce de NEVERS du 07/01/2015 prononçant le redressement judiciaire de la Sàrl à associé unique **FORUM FORMATION** 17, Avenue Marceau 89000 Auxerre (formation, insertion, orientation, accompagnement individuel et soutien psychologique). RCS NEVERS 408 020 741. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, SELARL Aurélie LECAUDEY 14, Avenue Marceau BP529 58000 NEVERS, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL890513986

Jugement du Tribunal de Commerce de Cusset en date du 20-01-2015 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la **Sàrl CHRISPORTS** 42, Rue de Paris 89000 Auxerre (vente d'articles de sport). RCS Cusset 340.693.514.

AL890513989

TRANSFERT DE SIÈGE

BTEM

SARL au capital de 1000 euros,
6 rue du Grand Courtin
89700 Serrigny.
RCS Auxerre 484786504.

Suite A.G.E du 10-12-2014 et à compter du 01-01-2015:

Transfert du siège social à: 1 rue de la Place, 89700 Vezanne.

Statuts mis à jour.

Formalités au RCS de Auxerre.

AL890513961

LES P'TITS LOUPS

SCI au capital de 2000 €
Siège social :
2 bis avenue Jobert
77240 Seine-Port
488 440 686 RCS de Melun

L'AG Mixte du 27/11/2014 a décidé de transférer le siège social de la société 1 rue des vieilles étuves, 89100 Sens, à compter du 27/11/2014

Objet social : La société a pour objet l'acquisition et l'exploitation par bail ou par tout autre moyen, d'un bien immobilier.

Durée : expire le 01/12/2104

Radiation au RCS de Melun et réimmatriculation au RCS de Sens

AL890513963

IMAGINE

SCI au capital de 3000 €
Siège social :
2 bis avenue Jobert
77240 Seine-Port
440 338 580 RCS de Melun

L'AG Mixte du 27/11/2014 a décidé de transférer le siège social de la société 1 rue des vieilles étuves, 89100 Sens, à compter du 27/11/2014

Objet social : La société a pour objet l'acquisition et l'exploitation par bail ou par tout autre moyen, d'un bien immobilier.

Durée : expire le 26/11/2100

Radiation au RCS de Melun et réimmatriculation au RCS de Sens

AL890513964

BOURGOGNE CONSTRUCTION

Sarl au capital de 8000 €
Siège social : 19 rue Camélinat
89270 Mailly-la-Ville
443 804 166 RCS Auxerre

Au terme d'une A.G.E. en date du 01/01/2015 il a été décidé à compter du même jour le transfert du siège social à 89660 Merry S/Yonne, 19 impasse Robineau

- l'adjonction à l'objet social: Coordinateur OPC - constructions métalliques - Isolation intérieure et extérieure

Mention au RCS de Auxerre.

AL890513966

SOCIÉTÉ SAMOT

Société à responsabilité limitée
au capital de 25 500 euros
Siège social : Chemin de Saint Jacques
77115 Sivry Courtry
RCS Melun B 394 841 241

Par décision en date du 7 janvier 2014, les associés ont décidé de transférer le siège social de la société de Chemin de Saint Jacques 77115 Sivry Courtry à 9 rue Joubert 89500 Villeneuve sur Yonne à compter de ce jour.

Les formalités seront réalisées aux RCS de Melun et de Sens.

Le gérant

AL890513994

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

en la Chambre des Notaires de l'Yonne
61 avenue Clairions, 89000 Auxerre,
le Jeudi 5 mars 2015 à 14 H 30

Une maison d'habitation **à Chevillon (89)**
81 route de Joigny

Comprenant vaste sous-sol divisé en plusieurs parties et garage,

au rez-de-chaussée : entrée, cuisine, salle à manger, 3 chambres, salle de bain, w.-c., combles perdus au-dessus – Autre **petit bâtiment** (3 pièces et w.-c.)

Cour, terrain et jardin. Le tout sur un terrain de 18 a 51 ca – Libre

Mise à prix : 50.000 Euros

Consignation pour enchérir : 10.000 euros

(en chèque simple à l'ordre de Maître RIVOIRE, Notaire)

L'adjudicataire supportera le montant de tous les frais de l'adjudication

S'adresser à l'Office Notarial SCP « **Marc RIVOIRE et Sophie LOURME-BERTHAUT, Notaires** », 22 bis, avenue de Suffren, 75015 PARIS, **Tél. : 01 42 75 30 75 (Maître Xavier LEVY)**

VISITE sur place le Mercredi 25 Février 2015 à 14 h 30

AL890513981

MODIFICATION DE STATUTS

GAEC LECLERE

Groupement Agricole d'Exploitation en Commun reconnu par le comité départemental d'agrément de l'Yonne le 17 janvier 1999
Société civile au capital variable d'un montant minimum de 64 000 euros
Siège social : 4 rue des Sablons
89570 Soumaintrain
422 049 361 RCS Auxerre

L'assemblée générale extraordinaire du 31 décembre 2014 :

- A décidé de supprimer la clause de variabilité du capital social. De ce fait le capital du groupement est d'un montant de 64 000 euros, correspondant au capital jusqu'alors souscrit et libéré.
- A pris acte de la démission de Mme Jeanne Gourmand épouse Leclère, de ses fonctions de gérant.
- A décidé de proroger la durée du groupement de 30 années, reportant ainsi le terme de celui-ci au 10 mars 2054.

Pour avis, la gérance.

AL890513918

GAEC DES ROUX

Groupement Agricole d'Exploitation en Commun reconnu par le comité départemental d'agrément de l'Yonne le 23 avril 1984
Société civile au capital de 142 082,48 euros
Siège social : 9 rue Jean Capitain les Roux – 89500 Chaumot
330 255 860 RCS Sens

L'assemblée générale extraordinaire du 31 décembre 2014 :

- A pris acte de la démission de M. Paul Dubois de ses fonctions de gérant.
- A nommé M. Cyril Dubois, demeurant à Chaumot (Yonne), la Meunière, 5 rue Charles Brasseur, aux fonctions de gérant.
- A décidé de proroger la durée du groupement de 25 années, reportant ainsi le terme de celui-ci au 19 juillet 2044.

Pour avis, la gérance.

AL890513950

A LA COTE SAINT JACQUES

Société à Responsabilité Limité
au capital de 603 456,27 €
Dont le siège est à Joigny (89300),
14, Faubourg de Paris
331 532 838 RCS Sens

Aux termes d'une délibération en date du 27 décembre 2014, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés a décidé de transformer la société en société par actions simplifiées à compter de cette même date.

- Sa dénomination sociale, son objet social, son siège social, son capital social, sa durée et les dates de son exercice social demeurent inchangés.
- Admission aux assemblées – Droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
- Cession d'actions : La cession d'actions à un associé ou à un tiers non associé à quelque titre que ce soit est soumise à l'agrément préalable du Président et/ou Directeur Général de la société.
- Président de la Société : La société JEAN-MICHEL LORAIN CONSEILS, Société à Responsabilité Limitée au capital de 1 000,00 €, dont le siège social est à Joigny (89300), 14, Faubourg de Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Sens sous le numéro 803 567 692, nommée pour une durée indéterminée.

En conséquence de la transformation de la société, les fonctions de gérant exercées par Monsieur Jean-Michel Lorain prennent fin à compter du même jour.

Les nouveaux statuts de la société sous sa nouvelle forme ont intégré les modifications susvisées.

Dépôt légal au RCS de Sens.

Pour avis - Le Président

AL890513988

FUSION

YCAM

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 15 Rue Victor Guichard
89340 Villeneuve La Guyard
509892279 RCS Sens.

Fusion

Aux termes du procès-verbal des délibérations en date du 12 janvier 2015,l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société YCAM a approuvé le projet de fusion signé le 24 novembre2014 avec la société ETABLISSEMENTS SOPROMAT, société à responsabilité limitée au capital de7.622,45 euros, dont le siège social est 32 avenue du 8 mai 1945, 77130 Varennes sur Seine, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 314 900 184. La société YCAM, absorbante, étant propriétaire de la totalité des parts composant le capital social de la société ETABLISSEMENTS SOPROMAT, absorbée, l'apport n'a pas été rémunéré par une augmentation de capital et la société ETABLISSEMENTS SOPROMAT a été dissoute sans liquidation à l'issue de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société YCAM, du seul fait de la réalisation définitive de la fusion. La prime de fusion s'élève globalement à 49.593 euros. L'Assemblée Générale Extraordinaire de la société YCAM a également décidé :- d'étendre l'objet social de la société et de modifier corrélativement l'article2 des statuts :

Article 2 – Objet

Nouvelle mention : « La Société a pour objet :- Négoce et stockage de tous produits et matériaux de construction ;- La fabrication, la pose et l'entretien de menuiseries intérieures et extérieures et d'agencements ; »Le reste de l'article demeure inchangé.- de modifier la dénomination sociale et corrélativement l'article 3 des statuts :

Article 3 – Dénomination

Nouvelle mention : « La dénomination de la Société est SOPROMAT. »Le reste de l'article demeure inchangé.- et de transférer le siège social et de modifier corrélativement l'article 4 des statuts :

Article 4 – Siège social

Nouvelle mention : « Le siège social est fixé : 32 avenue du 8 mai 1945 77130 Varennes ssur Seine. »Le reste de l'article demeure inchangé.

Pour avis.

AL890513957

CESSION

SARL TRANSPORT SUR VITE ET BIEN

Suivant ASSP en date du 19.1.2015 enregistré au SIE AUXERRE le 21/1/2015 bord. 2015/66, case n° 4, extrait 228, la SARL TRANSPORT SUR VITE ET BIEN capital de 92.259 €, siège social Chitry (89) route de Saint Bris, 338 785 868 RCS Auxerre a cédé à la SAS SVB TRANSPORTS capital 46.000 € siège social Chitry (89) route de Saint Bris, 808 308 225 RCS Auxerre, un fonds de commerce connu sous le nom «TRANSPORTS SVB» de transports de marchandises en général, sis et exploité à Chitry (89) route de Saint Bris, pour lequel TRANSPORT SUR VITE ET BIEN est immatriculé sous le n° 338 785 868 RCS Auxerre et constituant son établissement principal n° SIRET 338 785 868 00039 et ce moyennant la somme de 140 000 €, s'appliquant aux éléments incorporels à concurrence de 40.000 € et aux éléments corporels à concurrence de 100.000 €. L'entrée en jouissance a été fixée au 01.02.2015. Les oppositions s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales chez Me Philippe GUEGAN, avocat à Auxerre (89) 7, rue Alexandre Marie.

AL890513932

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

EARL DOMAINE MICHEL COLBOIS

Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
au capital de 410 400 €
Siège social : 69 Grande rue
89530 Chitry
420 171 050 RCS Auxerre

Lors de l'assemblée générale extraordinaire du 31 décembre 2014, la collectivité des associés a pris acte de la démission des fonctions de gérant de M.. Michel COLBOIS au 31 décembre 2014.

Pour avis, la gérance.

AL890513900

SCEA LE MOULIN DU PAVE

Société civile au capital de 180 000 euros
Siège social : 29 faubourg Saint Nicolas
89500 Villeneuve sur Yonne
397 446 527 RCS Sens

Lors de l'assemblée générale extraordinaire du 31 décembre 2014, la collectivité des associés a pris acte de la démission des fonctions de gérant de M. Patrick Meunier au 31 décembre 2014.

Pour avis, la gérance.

AL890513991

SCEA DE RONSIEN

SCEA au capital de 15.000 €
Siège social : Route de Chablis
89800 Préhy
RCS Auxerre 329 690 739

Aux termes d'une assemblée du 5/1/2015, les associés ont décidé de nommer comme gérant, à compter du 5/1/2015, la société Financière Chaudenay, SAS au capital de 1.286.300 €, dont le siège est à Préhy (89800), Route de Chablis, immatriculée au RCS d'Auxerre sous le n° 449 971 126, en remplacement de Julien Brocard.

Pour avis

AL890513971

SCEA PIERRE DE PREHY

SCEA au capital de 98.900 €
Siège social : Route de Chablis
89800 Préhy
RCS Auxerre 402 327 290

Aux termes d'une assemblée du 1/10/2014, les associés ont décidé de nommer comme gérant, à compter du 1/10/2014, la société Financière Chaudenay, SAS au capital de 1.286.300 €, dont le siège est à Préhy (89800), Route de Chablis, immatriculée au RCS d'Auxerre sous le n° 449 971 126, en remplacement de Claudine Brocard.

Pour avis

AL890513972

SCEA DU DOMAINE DE LA LEVEE

SCEA au capital de 2.439,18 €
Siège social : Route de Chablis
89800 Préhy
RCS Auxerre 342 674 926

Aux termes d'une assemblée du 5/1/2015, les associés ont décidé de nommer comme gérant, à compter du 5/1/2015, la société Financière Chaudenay, SAS au capital de 1.286.300 €, dont le siège est à Préhy (89800), Route de Chablis, immatriculée au RCS d'Auxerre sous le n° 449 971 126, en remplacement de Julien Brocard.

Pour avis

AL890513973

SCEV CHRISTIAN ADINE

SCEV au capital de 361.905 €
Siège social : Route de Chablis
89800 Préhy
RCS Auxerre 390 623 528

Aux termes d'une assemblée du 5/1/2015, les associés ont décidé de nommer comme gérant, à compter du 5/1/2015, la société Financière Chaudenay, SAS au capital de 1.286.300 €, dont le siège est à Préhy (89800), Route de Chablis, immatriculée au RCS d'Auxerre sous le n° 449 971 126, en remplacement de Julien Brocard.

Pour avis

AL890513974

SCEV DE LA COTE MARJAC

SCEV au capital de 15.000 €
Siège social : Route de Chablis
89800 Préhy
RCS Auxerre 381 217 447

Aux termes d'une assemblée du 5/1/2015, les associés ont décidé de nommer comme gérant, à compter du 5/1/2015, la société Financière Chaudenay, SAS au capital de 1.286.300 €, dont le siège est à Préhy (89800), Route de Chablis, immatriculée au RCS d'Auxerre sous le n° 449 971 126, en remplacement de Julien Brocard.

Pour avis

AL890513975

SCEV DOMAINE AZO

SCEV au capital de 2.723.865 €
Siège social : Route de Chablis
89800 Préhy
RCS Auxerre 379 068 513

Aux termes d'une assemblée du 5/1/2015, les associés ont décidé de nommer comme gérant, à compter du 5/1/2015, la société Financière Chaudenay, SAS au capital de 1.286.300 €, dont le siège est à Préhy (89800), Route de Chablis, immatriculée au RCS d'Auxerre sous le n° 449 971 126, en remplacement de Julien Brocard.

Pour avis

AL890513976

SCI LE CLOS DE LA PRADILYS

SCI au capital de 13.920 €
Siège social : Route de Chablis
89800 Préhy
RCS Auxerre 334 915 469

Aux termes d'une assemblée du 5/1/2015, les associés ont décidé de nommer comme gérant, à compter du 5/1/2015, la société Financière Chaudenay, SAS au capital de 1.286.300 €, dont le siège est à Préhy (89800), Route de Chablis, immatriculée au RCS d'Auxerre sous le n° 449 971 126, en remplacement de Jean-Marc Brocard.

Pour avis

AL890513977

SCI SAINT LOUIS

SCI au capital de 12.195,92 €
Siège social : 6 avenue de la République
89800 Chablis
RCS Auxerre 380 915 439

Aux termes d'une assemblée du 5/1/2015, les associés ont décidé de nommer comme gérant, à compter du 5/1/2015, la société Financière Chaudenay, SAS au capital de 1.286.300 €, dont le siège est à Préhy (89800), Route de Chablis, immatriculée au RCS d'Auxerre sous le n° 449 971 126, en remplacement de Jean-Marc Brocard.

Pour avis

AL890513979

SCI DU PRIEURE SAINT COME

SCI au capital de 108.000 €
Siège social : 89800 Préhy
RCS Auxerre 412 624 363

Aux termes d'une assemblée du 5/1/2015, les associés ont décidé de nommer comme gérant, à compter du 5/1/2015, la société Financière Chaudenay, SAS au capital de 1.286.300 €, dont le siège est à Préhy (89800), Route de Chablis, immatriculée au RCS d'Auxerre sous le n° 449 971 126, en remplacement de Jean-Marc Brocard.

Pour avis

AL890513978

SCI SAINTE CLAIRE

SCI au capital de 304.800 €
Siège social : 89800 Préhy
RCS Auxerre 351 394 457

Aux termes d'une assemblée du 5/1/2015, les associés ont décidé de nommer comme gérant, à compter du 5/1/2015, la société Financière Chaudenay, SAS au capital de 1.286.300 €, dont le siège est à Préhy (89800), Route de Chablis, immatriculée au RCS d'Auxerre sous le n° 449 971 126, en remplacement de Jean-Marc Brocard.

Pour avis

AL890513980

GAEC DES BRUYERES

Groupement Agricole d'Exploitation en Commun reconnu par le comité départemental d'agrément de l'Yonne le 13 décembre 1988
Société civile au capital de 297 750 euros
Siège social : les Bruyères
89150 Dollot
349 261 818 RCS Sens

L'assemblée générale du 31 décembre 2014 a pris acte de la démission de Mme Lise Masson épouse Lajon de ses fonctions de gérant.

Pour avis, la gérance.

AL890513983

LEADER DISTRIBUTION YONNE

SARL au capital de 7.500 euros
6-8 Avenue de Saint Georges
89000 Auxerre
419 655 956 RCS Auxerre

Aux termes du procès-verbal des décisions en date du 30/06/2014, l'associé unique a décidé de nommer en qualité de gérant M. Paul Pirri demeurant 7 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 21800 Chevigny Saint Sauveur, en remplacement de M. Olivier Dahan démissionnaire.

SCO/5401992

AL890513987

AVIS

Suivant acte reçu par Maître Jean David Fonteneau, notaire à Chablis (Yonne) 1, rue Etienne Dolet, le 23 décembre 2014 régulièrement enregistré,

Monsieur Bernard Bègue, demeurant à Béru (Yonne) 20Grande rue, né à Béru (Yonne), le 21 juillet 1949, a déclaré démissionner de ses fonctions de gérant de la société dénommée «EARL LAURENCE ET BERNARD BEGUE, DOMAINE DE VAU BOUNOT» dont le siège social est à Béru (Yonne) 20 Grande rue Immatriculée au RCS Auxerre sous le numéro 432 503 522 , à compter du 1er Janvier 2015.

En remplacement de Monsieur Bernard Bègue, les associés ont nommé comme nouveau gérant à compter du 23 décembre 2014, Monsieur Laurent Bègue, demeurant à Béru (Yonne) 20 Grande rue, né à Tonnerre (Yonne) le 11 décembre 1984, Monsieur Laurent Bègue sera co-gérant de ladite société.

Pour avis, Maître Jean David Fonteneau, notaire

AL890513996

LOCATION GERANCE

Le contrat de location gérance et mandat intervenu suivant acte S.S.P. en date du 01.10.2012, entre la SOCIETE DES PETROLES SHELL, Société par Actions Simplifiée, au capital de 640.401.744 euros, ayant son siège social à Colombes(92708) Portes de la Défense – 307 rue d'Estienne d'Orves et la SARL ROUX, ayant son siège social à Villerbon (41000) Autoroute A10, concernant l'exploitation du fonds de commerce de Station-service situé à Précy sur Vrin (89132) Autoroute A6 « La Réserve », a pris fin le 07.01.2015.

Pour unique insertion.

AL890514001

➜ NON DISSOLUTION

FIMAFRAN

SAS au capital de 40000 €
Siège social : 66 avenue Jean Hemery,
89300 Joigny
350 709 606 RCS de Sens

L'assemblée générale du 30/10/2014 a décidé de ne pas dissoudre la Société bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital social.

Modification au RCS de Sens

AL890513948

FORCLUM BOURGOGNE

S.A. au capital de 1 642 465 euros
Siège social : ZI Plaine des Isles 89000 Auxerre
425 720 091 RCS Auxerre

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 9 décembre 2014, il a été décidé en application de l'art. L. 225-248 du Code de commerce de ne pas dissoudre la société.

AL890514005

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

LUTETIA

Société Civile Immobilière
au capital de 1.372 €
RCS 444 694 335
Siège social : rue du Château
BP 12
89450 Vézelay

Assemblée Générale Extraordinaire du 15 octobre 2014 (2° et 3° résolution) et déclaration du gérant en date du 20 janvier 2015.

Dissolution anticipée de la société à compter du 20 janvier 2015, liquidateur amiable : M Patrick H Bujard, né le 28 janvier 1950 à Neuilly sur Seine, domicilié au 10 rue du Vieil Hôpital à BP 21 (68750) Bergheim

Mention sera portée au RCS d'Auxerre

Pour avis le gérant

AL890513927

EURL F.B.P.

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 1 000,00 euros
Siège social : 16 rue des Vergers
89290 Vincelottes
790 564 157 RCS Auxerre

Aux termes d'une décision de l'associé unique prise en assemblée générale extraordinaire le 31 décembre 2014, celui-ci a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 décembre 2014, et sa mise en liquidation amiable à compter de cette date.

Les fonctions de liquidateur seront exercées par M. Fabrice Borderieux demeurant à Gaudinet, 89520 Treigny à compter du 31 décembre 2014 inclus. Celui-ci aura les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.

La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés à l'adresse suivante : Gaudinet, 89520 Treigny.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre (Yonne).

Pour avis, le liquidateur.

AL890513946

SARL SOLUSON

en liquidation
Siège social : 19 Rue de l'Oreuse
89140 Gisy les Nobles
au capital de 1000 €
RC Sens 798 050 001

Les associés ont décidé aux termes d'une délibération en date du 15 janvier 2015 la dissolution anticipée de la SARL SOLUSON, à compter de cette date, et sa mise en liquidation amiable en application des dispositions statutaires.

Elle a nommé en qualité de liquidateur Mme Annabelle Canellas 228 Impasse du Buchet 83160 La Valette du Var à compter de la même date, dont la gérance a pris fin à la même date.

Les associés ont conféré au liquidateur les pouvoirs les plus étendus pour les opérations de liquidation et notamment réaliser l'actif et acquitter le passif.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social qui sera le lieu d'envoi et de réception de la correspondance et celui de la notification des actes et documents concernant la liquidation.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Sens

Pour avis et mention

Le liquidateur

AL890513951

EURL EMEJINE

L'AGE de la société EMEJINE, EURL au capital de 1000€, 14 rue Léon Bourgeois, 89000 Auxerre, 533 595 104 RCS Auxerre, a approuvé, le 15.1.2015, les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Mme Nolot Marie pour sa gestion, l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture de liquidation de la société, au 30.1.2015.

Mention au RCS de Auxerre.

AL890513953

MYSTERIUM

SARL au capital de 5.000€
Siège social : la Fontaine
89120 Chêne-Arnoult
525 308 045 RCS de Sens

Le 29/12/2014, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la société, nommé liquidateur M. alain Deschamps, 157 rue Victor Considérant, 45220 Château-Renard et fixé le siège de liquidation chez le liquidateur.

Modification au RCS de Sens

AL890513968

LUCIE MODE

SARL au capital de 10000 €
Siège social : 43 Grande Rue, 89100 Sens
533 673 901 RCS de Sens

L'AGE du 31/12/2014 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 31/12/2014, nommé en qualité de liquidateur Mme Qin Haiying, demeurant Via Andreulli I33, 80041 Boscoreale Naples Italie, et fixé le siège de liquidation au siège social.

Modification au RCS de Sens

AL890513985

SCEA M.S. LES CHARMES

Société civile au capital de 1 500,00 euros
Siège social : 7 ruée de Vézelay – Crai
89660 Chamoux
489 922 468 RCS Auxerre

Dissolution et nomination du liquidateur

Aux termes d'une décision de l'assemblée générale extraordinaire en date du

31 décembre 2014, la collectivité des associés a décidé la dissolution anticipée de la société en date du 31 décembre 2014, et sa mise en liquidation amiable.

Les fonctions de liquidateur seront exercées par Mme Isabelle Seilliebert demeurant à Avallon (Yonne), 2 rue André Lebon, appartement 12. Celle-ci aura les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.

Le siège social de la société reste fixé à Chamoux (Yonne), Crai, 7 ruée de Vézelay. La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés à cette adresse.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'Auxrre(Yonne).

Pour avis, le liquidateur.

AL890513990

EARL DESSUS BON BOIRE ANTOINE DONAT

Exploitation Agricole
à Responsabilité Limitée
Société civile en liquidation
au capital de 90 402,27 euros
Siège social : 41 rue de Vallan,
Vaux, 89290 Champs sur Yonne
389 203 548 RCS Auxerre
Liquidateur : M. André Donat
demeurant : 19 rue de Vallan,
Vaux, 89290 Champs sur Yonne

Avis de clôture de liquidation

Aux termes d'une décision en date du 30 novembre 2014, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation de la société, a prononcé la clôture de la liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat.

Le dépôt des comptes définitifs de liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre(Yonne).

Pour avis, le liquidateur.

AL890513999

➜ AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué pour une durée de 99 ans sous la dénomination ASTUCES BANQUASSURACES.COM en abrégé A.B.A, une SAS au capital de 5.000 €, ayant son siège social à Mouffy (89) 2, rue des Marets, ayant pour objet l'assistance par tout moyen aux utilisateurs des banques et aux assurés de compagnies d'assurance. Il a été procédé à la nomination de Mme C. Bourreau demeurant à Mouffy (89) 2, rue des Marets en qualité de Président. Accès aux assemblées – vote : tous les associés ont le droit de participer aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Cession d'actions : le cessionnaire d'actions est soumis à l'agrément préalable des associés. La société sera immatriculée au registre du commerce d'Auxerre.

AL890513913

Avis de constitution

Au terme d'un acte sous seing privé en date du 05 janvier 2015 enregistré à la Recette des Impôts d'Auxerre, il a été constitué une Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée.

Dénomination sociale : SITKA

Forme de la société : EURL

Capital : 10 000 €uros, constitué uniquement d'apports en numéraire.

Siège social : La Creusiaterie - 89170 Lavau.

Objet Social: L'exploitation de bar restaurant, préparation et vente de plats à consommer sur place, traiteur, organisateur de réception, chambre d'hôte. Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

Gérant : Monsieur Philippe Menochet demeurant La Creusiaterie - 89170 Lavau

La société sera immatriculée au registre du Commerce et des Sociétés d'Auxerre.

Pour avis,

Le Gérant

AL890513897

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 19 janvier 2015 à VERON, il a été constitué une société en nom collectif.

Dénomination sociale : SNC ETA DECHAMBRE

Forme : Société en nom collectif.

Objet : à titre principal les travaux agricoles et à titre accessoire les travaux forestiers, les travaux paysagers et la location de matériel sans chauffeur.

Capital social : 2 000 euros.

Siège social : 11 Promenade du sud, 89510 Veron.

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Gérants associés :

M. Pierre Dechambre, demeurant 11 Promenade du sud, 89510 Veron

M. Olivier Dechambre, demeurant 11 Grande Rue, 89510 Etigny.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au Greffe du tribunal de commerce de Sens (Yonne).

Pour avis et mention, les gérants.

AL890513933

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privés en date à Villethierry du 4 décembre, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : FRANCE MATS ET SYSTEMES-FM&S

Siège : 10 ter avenue de la Grasse Pierre 89350 Champignelles

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Capital : 1 000 euros

Objet : Etude, réalisation et commercialisation de mats télescopiques, de systèmes, antennaires spécifiques, d'antennes et de systèmes de positionnement motorisés et toutes activités annexes, connexes et complémentaires permettant la réalisation de cet objet.

Exercice du droit de vote : tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : la cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : M Humbert Peri demeurant 73 rue de la Vallée 89140 Villethierry

La société sera immatriculée au RCS d'Auxerre

Pour avis.

AL890513949

BATIROX

Aux termes d'un acte SSP en date du 16 janvier 2015 il a été constitué une société

Dénomination sociale : BATIROX

Siège social : 53 avenue Jean Mermoz, 89000 Auxerre

Forme : SASU

Capital : 1000 Euros

Objet social : prestation de service aux entreprises et aux particuliers, courtage en travaux

Président : Madame Claire Sadier demeurant : 6 allée Saint Cartault, 89000 Auxerre élu pour une durée de 6 années

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Auxerre

AL890513982

ROUSSELLE ALAIN

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à PARLY en date du 21/01/2015, il a été constitué une société à responsabilité limitée présentant les caractères suivantes:

Dénomination: ROUSSELLE Alain

Siège social: 2 rue de l'ouche à l'âne, la rue froide 89240 Parly

Objet: la maçonnerie, l'isolation, la plâtrerie et l'entretien d'espaces verts.

Durée: 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Capital: 1000euros

Gérance: Monsieur Rousselle Alain, demeurant 2 rue de l'ouche à l'âne, Parly 89240 (yonne)

Immatriculation: au registre du commerce et des sociétés d'Auxerre

Pour avis et mention, la gérance

monsieur Rousselle Alain

AL890513995

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 24/01/2015, il a été constitué la SCI dénommée : SCI AIGUILLE GRIVE II

Siège social : 19 grande rue 89100 Fontaine la Gaillarde.

Capital :500 €.

Objet : La société a pour objet l'acquisition, la mise en valeur, la gestion, l'exploitation, la location de tout immeuble en France. Et plus particulièrement, toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou tous objets connexes, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société.

Gérance : Mme Bégué épouse Coutrot Nathalie, 19 grande rue, 89100 Fontaine la Gaillarde.

Durée : 99ans.

Cession de Parts : Agrément requis sauf entre associés.

Immatriculation au RCS de Sens.

AL890513997

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 23/01/2015, il a été constitué une SARL dénommée : M P-BRICHE

Siège social : 2 rue du Pont, 89350 Tannerre-en-Puisaye

Capital : 6.000€

Objet : Bâtiment

Gérance : M. Briche Patrick, 2 rue du Pont, 89350 Tannerre-en-Puisaye

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS d'Auxerre

AL890514002

PETIT SAUVAGE

SC au capital de 2.049.112 €
Siège social : Route de Chablis
89800 Préhy
RCS Auxerre 382 268 910

Aux termes d'une assemblée du 5/1/2015, les associés ont décidé de nommer comme gérant, à compter du 5/1/2015, la société Financière Chaudenay, SAS au capital de 1.286.300 €, dont le siège est à Préhy (89800), Route de Chablis, immatriculée au RCS d'Auxerre sous le n° 449 971 126, en remplacement de Jean-Marc Brocard.

Pour avis

AL890513794

BULLETIN d'ABONNEMENT

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à :
TERRES DE BOURGOGNE - Les jardins d'Octobre
4 rue Davout BP 77409 - 21074 Dijon cedex
03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net

Terres de Bourgogne

NOUVEAU

Avec votre abonnement, vous bénéficiez d'un ACCÈS ILLIMITÉ au site **Agribourgogne.fr**





*Cochez la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants :

☐ Bovins viande ☐ Aviculture
☐ Grandes cultures ☐ Fruits & légumes
☐ Lait élevage ☐ Pâtre
☐ Porcs ☐ Chèvre
☐ Vigne

☐ Je m'abonne pour 1 an 100 €
☐ Je m'abonne pour 2 ans 195 €
☐ + 1 revue Réussir de mon choix*
☐ pour 1 an 40 €
☐ pour 2 ans 80 €

TOTAL

NOM PRÉNOM
RAISON SOCIALE
N° RUE
CP VILLE
Tél Fax Mobile
Email @

☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

☐ Je règle € par chèque à l'ordre de SEP de Bougogne
☐ Je règle € par carte bancaire N°____/____/____/____
date d'expiration: ____/____

SIGNATURE



CALVADOS

Paroles de Jeune Agriculteur

NORMANDE

Antoine Houssiaux s'est d'abord installé dans le Maine-et-Loire. Il y était parti avec quelques vaches normandes. Mal du pays, modèle non adapté à ses aspirations, le jeune éleveur est finalement revenu aux sources, dans son village natal de Mery-Corbon (Calvados).



J'aime

- La moto : c'est riche en sensations.
- Le contact : je ne pensais pas apprécier la relation avec les clients. Finalement, le contact passe bien.
- L'ambiance des concours d'animaux. J'ai commencé à y participer avec les vaches de mon oncle.
- Mon expérience dans les services de remplacement. J'ai vu de nombreux systèmes et j'ai acquis de l'expérience.

J'aime pas

- Le travail administratif : j'aurais quoi occuper un salarié à temps plein.
- Les relations compliquées avec la MSA. C'est fatigant d'envoyer plusieurs fois les mêmes documents.

Il voulait revoir sa Normandie

■ L'herbe semble ici plus verte… Amoureux de la race Normande, Antoine Houssiaux est revenu sur sa terre natale et a repris la ferme des Pâtis. À Méry-Corbon (Calvados), il s'est installé sur 46 hectares avec une quarantaine de vaches normandes. Emilie Jalabert, sa compagne s'est associée à cette aventure. « *Nous avons un quota de 370 000 litres de lait, mais nous ne produisons que 330 000 litres. Car nous avons une activité transformation* », explique l'éleveur. Grâce au laboratoire de la ferme, 120 à 130 000 litres de lait finissent en crème, confiture de lait, fromage blanc ou teurgoule.

Antoine Houssieux ne « *cherche plus le quota, mais préfère la valeur ajoutée* ». Sa petite ferme semble bien éloignée de sa première expérience. L'éleveur s'est déjà installé en 2008, dans le Maine-et-Loire. L'exploitation comptait 3 associés, 300 chèvres et 80 vaches laitières. « *Avec le même nombre d'UTH, nous réalisions un chiffre d'affaires 6 fois plus élevé. Cependant, la marge était également nettement plus faible…* »



Antoine Houssiaux est revenu aux sources : son village natal, des vaches Normandes, de l'herbe et la transformation de ses produits.

SON EXPLOITATION

- 46 hectares
- 85 % de Normandes et 15 % de Prim'Holsteins
- 330 000 litres de lait produits
- 130 000 litres de lait transformés à la ferme

> *La Normande et ses qualités fromagères*
>
> *Avec d'autres races, 13 litres de lait sont nécessaires afin de fabriquer un litre de crème. Avec une Normande, 11 litres suffisent »*

Du lait valorisé à 800 €/1000 litres

Antoine Houssieux aime les chiffres. Il n'hésite pas à sortir sa calculette. Lorsque l'éleveur fabrique son fromage, il valorise son lait à 800 €/1000 litres. Pour la crème, le tarif avoisine les 600 €/1000 litres. « *Nous allons aussi proposer du beurre. Néanmoins, nous savons que ce ne sera pas valable. La plaquette devrait être vendue 4 €. Peu de gens sont prêts à mettre ce prix. Le beurre sera donc un produit d'appel* ». Le rachat par la coopérative Agrial du lait écrémé (environ 2 à 3000 € par mois) permet d'asseoir la rentabilité du système. Côté vente, le bouche-à-oreille fonctionne. Le chiffre d'affaires se développe à travers les AMAP, les épiceries, le point vente à la ferme ou les marchés. Le téléphone sonne régulièrement. Au bout du fil, le boulanger voisin a, par exemple, besoin de crème. « *J'apprécie d'être acteur de l'économie locale. Je ne pensais pas m'occuper autant des relations commerciales. J'y ai pris goût* ».

Valorisation de l'herbe

Dans ce contexte économique, le choix de la vache normande n'est pas anodin. La race s'épanouit dans son modèle. 35 hectares d'herbe sont directement accessibles. Ces surfaces sont divisées en 60 paddocks. « *Je compte 1 are par vache et par jour. Nous avons trouvé le bon rythme…* », précise-t-il. À terme, le maïs devrait disparaître de l'exploitation.

11 litres de lait de Normande pour un litre de crème

Les agriculteurs bénéficient des qualités de fromagères de la race. « *Avec d'autres races, 13 litres de lait sont nécessaires afin de fabriquer un litre de crème. Avec une Normande, 11 litres suffisent* ». Antoine Houssiaux poursuit cependant son travail génétique. « *Nous avons pris 9 points d'INEL en un an* ». Enfin, l'éleveur vante le caractère mixte de la race avec des chiffres. « *Quand je vends 3 noires vides, je touche 2000 €. Pour une Normande, le prix atteint 1600 €* ».

Ces éleveurs-transformateurs n'ont pas fini de normandiser leur troupeau et peuvent comparer. Le cheptel compte encore 15 % de Prim'Holsteins. Elles disparaissent peu à peu de l'exploitation. « *Je les croise avec du Blanc-bleu. Les veaux sont vendus entre 400 et 450 €. Je peux ensuite racheter des génisses. Je gagne ainsi du temps pour normandiser* ».

Ce travail génétique, il le montre à la foire de Caen. « *Nous avons parfois un métier à la con, avec la tête dans le guidon. Je dois donc pouvoir sortir deux jours et participer aux concours de la race* ». En Normandie, le jeune éleveur a ainsi trouvé sa valeur ajoutée.

> *Sélection*
>
> *J'aime les vaches des années 80, des bêtes tassées. Les mamelles n'étaient pas forcément esthétiques, mais tenaient 10 lactations sans problème. Je recherche aussi de bonnes pattes, c'est nécessaire pour le pâturage ». Antoine Houssiaux utilise le génotypage. À terme, il espère vendre de la génétique.*

VINCENT MOTIN

A Paris, le Musée de la Poupée a accueilli une exposition sur les boules à neige. Plongée dans un monde aussi féerique que kitsch.

Quand la neige a ses boules

Généralement appelée boule à neige, l'objet peut également répondre aux noms de boule de neige ou boule neigeuse ou encore boule à eau. La boule à neige fait partie de la vie de tout un chacun. Cet objet populaire, poétique pour certains, décrié par d'autres a souvent émaillé notre enfance. A ses heures de gloire, il était en effet fréquent d'offrir cette boule neigeuse. On la rapportait de vacances, d'un voyage d'affaires, d'un week-end et on le donnait solennellement. Séduit par la magie de cette sphère que l'on retourne pour voir tourbillonner et tomber la neige, certains ont même choisi d'en faire collection, comme Mireille Sueur qui a prêté une partie de la sienne pour la réalisation de cette exposition.

Les boules à neige sont les descendantes des ludions, objets des cabinets de curiosité des XVII^e^ et XVIII^e^ siècles qui réunissaient dans un contenant en verre soufflé des objets, souvent d'inspiration religieuse, suspendus dans de l'eau et reliés par de fins filaments aux deux extrémités du réceptacle. Au XIX^e^ siècle, c'est à Venise que la technique de la fabrication des presse-papiers en sulfure a été améliorée au point d'inclure dans ces lourdes boules de verre des camées, des baguettes millefiori ou des substances animales ou végétales. Les sulfures étaient onéreux et les boules neigeuses en seraient une déclinaison moins coûteuse permettant le mouvement en plus.

Les premières authentiques boules à neige dateraient de l'Exposition universelle de Paris de 1878. Elles sont décrites, à l'époque, comme des presse-papiers en forme de boules creuses remplies d'eau et contenant un homme s'abritant sous un parapluie. Ces boules contenaient une poudre blanche, qui en retournant l'objet, reproduisait la chute de la neige. Elles étaient faites d'un globe en verre rempli d'eau avec un socle en céramique, laiton ou marbre et étaient donc très lourdes et remplissaient ainsi parfaitement leur rôle de presse-papiers. La Tour Eiffel est inaugurée lors de l'Exposition universelle de Paris en 1889. Le monument devient le thème principal des boules à neige vendues lors de cet événement. Au début du XX^e^ siècle, les fabricants de souvenirs français, autrichiens, tchécoslovaques et allemands produisaient des boules à neige dont le thème principal était les personnages des lieux de pèlerinage religieux: Sainte Bernadette de Lourdes, Sainte Thérèse de Lisieux, Saint Antoine de Padoue…



MUSEE DE LA POUPEE-PARIS

Les boules à neige peuvent revêtir des formes différentes et aborder des thèmes aussi variés que les lieux touristiques, des sujets religieux ou des personnages célèbres.

ENTREPRISES FRANÇAISES

Le véritable essor de la boule neigeuse remonte aux années 1930-1940 avec le développement du tourisme grâce à l'arrivée des congés payés au cours desquels on achète des souvenirs de vacances. Ainsi les modèles représentant les stations balnéaires et autres lieux de villégiature fleurissent. Le développement des matières plastiques permet de fabriquer des produits moins lourds et moins chers. Les boules sont encore souvent en verre, mais, peu à peu, le socle lourd en céramique, marbre ou pâte de verre, est remplacé par de la bakélite, matériau plus facile à travailler et permettant une reproduction plus aisée. L'utilisation du plastique se répand dans le monde et c'est dans les années 1960 que la Chine et Hong Kong se lancent dans la production de modèles à l'image d'articles existant ou pour le compte de marques occidentales. Deux marques allemandes ont contribué au développement des boules à neige : Koziol et Walter & Prediger. Les deux sociétés ont revendiqué le fait d'avoir inventé la boule en forme de dôme. Elles ont porté l'affaire devant les tribunaux et Walter & Prediger a gagné, obligeant Koziol à produire uniquement des boules rondes. Un des rares brevet de boules à neige fut déposé en 1927 aux Etats-Unis par Joseph Garaja, mais le boom des boules à neige n'y débuta réellement que dans les années suivant la Seconde guerre mondiale. En France, Convert qui fabriquait des poupées s'est lancé dans la production de boules à neige en 1969. L'entreprise jurassienne qui a été rachetée en 1994 par JLK continue à en fabriquer aujourd'hui. C'est aussi le cas de Bruot, une entreprise créée en 1961 dans la région d'Oyonnax. Les globes neigeux de luxe sont la spécialité de la maison Royal River basée à Paris. Les boules à neige et leur magie neigeuse sont véritablement devenues des objets de collection vers la fin des années 1970.

VALERIE GODEMENT

Luxe



Des boules à neige de luxe sont également fabriquées, comme ici une production de la maison Royal River (www.royalriver.fr) dessinée par J. Delatour pour Sonia Rykiel, Made in France.

UNE PASSION NOMMEE CHIONOSPHEROPHILIE

Mireille Sueur qui a prêté 300 de ses objets pour les besoins de l'exposition est une chionosphérophile, comprenez une collectionneuse de boules à neige. Elle en possède environ 3 000 et a débuté à amasser ses globes en 1975. Elle possède des modèles en provenance du monde entier et qui arborent des matériaux et des formes très variés. « *Malgré la modestie des matériaux, ces microcosmes imaginaires acquièrent, du fait de cette protection sphérique, une préciosité de reliquaire magnifiée encore par le socle qui les prolonge telle une œuvre d'art populaire dont ils possèdent la totale liberté d'expression, au mépris de tout réalisme* ». Une jolie citation de Mireille Sueur pour définir les boules neigeuses, ses compagnes depuis plusieurs décennies. V. G.



MUSEE DE LA POUPEE-PARIS

DIVERSITE

Formes et matériaux multiples

Les boules à neige peuvent revêtir des formes très variées : boule, dôme, semi ovale, œuf, cylindre, ogive, bouteille, personnage… Les matériaux utilisés pour la fabrication du globe sont le verre ou le plastique avec des joints en fer blanc ou en caoutchouc. L'eau ou l'huile sont les deux liquides qui peuvent supporter la neige en suspension et provoquer un effet de loupe.

La neige est constituée de brisures d'os, de fragments de céramique, de riz pilé, de sciure de bois et de cire, de plastique, de paillettes… Quant au motif central, il peut être réalisé en biscuit, os, métal, minéraux, plastique, caoutchouc, résine, cire… La base varie elle aussi les matériaux : argile, marbre, porcelaine, bois, céramique, plastique, résine…

V. G.



MUSEE DE LA POUPEE-PARIS